

Juin 1946
MONTRÉAL

Relations

PATRIOTISME SOCIAL

Alexandre DUGRÉ

QUÉBEC ET LES TRIBUNAUX DE DIVORCE

Louis C. de LÉRY

LES ARABES ET LE COMMUNISME

Gabriel ENKIRI

RELENTS... SOUS LA ROSERAIE

Jacques TREMBLAY

L'ESPAGNE ET LES NATIONS

Aubrey F. BELL

SOMMAIRE

JUIN 1946

Éditoriaux 161

DEUX GRIEFS. — RADIO-QUÉBEC. — L'ESPRIT CANADIEN EST EN PROGRÈS.

Articles

- PATRIOTISME SOCIAL. Alexandre DUGRÉ 163
 QUÉBEC ET LES TRIBUNAUX
 DE DIVORCE. Louis C. DE LÉRY 166
 L'ESPAGNE ET LES NATIONS. Aubrey F. G. BELL 169
 L'ÉCOLE DES PÊCHERIES
 DE SAINTE-ANNE. Louis BÉRUBÉ 171
 LES ARABES
 ET LE COMMUNISME Gabriel ENKIRI 173
 LETTRE D'OUTRE-MER. UN BRUXELLOIS 175

Commentaires 176

Mihailovich et les Anglais. — Égalité fédérale. — Vitalité catholique en Chine. — Écoles d'Ottawa. — Écoles ontariennes.

AU FIL DU MOIS 178

On nous écrit. — Ambassadeur au Vatican. — Centenaire Massé. — Carrières. — Vingt-cinq ans de dévouement. — Les richesses du Québec.

Chroniques

- LES SYNDICATS CHRÉTIENS
 EN BELGIQUE Élie BAUSSART 179
 CHRONIQUE DU BRÉSIL. 180
 RELENTS...
 SOUS LA ROSERAIE. Jacques TREMBLAY 182

Correspondance 184

- Nos vaches ne sont pas seules responsables L.-J. BOULET
 Ces manuels français . . . UN OUVRIER, G.-R. GILLET
 De camp en camp. UN MISSIONNAIRE

HORIZON INTERNATIONAL 186

U. R. S. S. — Pays occupés.

Livres récents 189

- Textes choisis de saint Bernard. . . Jacques TREMBLAY
 Témoin de la Lumière Paul L'ALLIER
 L'Idée de Création et ses retentissements
 en philosophie. Jacques TREMBLAY
 Notices biographiques et notes historiques sur le diocèse de Chicoutimi. . . Joseph-H. LEDIT
 L'honorable P.-B. Mignault Amédée DUPAS
 L'Influence de Voltaire au Canada Léon POULIOT
 En mission parmi les Rouges Louis BOUCHARD

En trois mots 192

NOS COLLABORATEURS

Le P. Louis C. DE LÉRY, S. J., auteur de *l'Église et les procès de mariage*, est professeur de droit canon au Scolasticat de l'Immaculée-Conception et à la Faculté de Droit canonique de l'Université Laval. — M. Aubrey F. G. BELL, un Anglais de religion protestante, connaît l'Espagne depuis 1892; il y a vécu de nombreuses années pendant lesquelles il fut correspondant du *Morning Post* de Londres. — Les écrits de M. Louis BÉRUBÉ, attaché à l'École supérieure des Pêcheries de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, font de lui une autorité reconnue en ce qui concerne les pêcheries québécoises. — M. Gabriel ENKIRI, journaliste du Caire, est un spécialiste des problèmes politiques et sociaux du Moyen-Orient. — M. Élie BAUSSART, directeur-fondateur de la *Terre Wallonne* et membre du Conseil national de l'Union démocratique belge, participe activement aux mouvements sociaux et éducatifs de son pays. — Le P. Jacques TREMBLAY, S. J., auteur de *Constantes*, est professeur d'Histoire de la philosophie au collège Jean-de-Brébeuf de Montréal. — M. Lucien-J. BOULET, ancien élève de l'École d'agriculture d'Oka et du *Macdonald College of Agriculture*, Ph. D. de Cardiff, a étudié sous la direction du professeur sir G. Stapledon; il est maintenant attaché au ministère de l'Agriculture de la province de Québec.

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

RELATIONS

REVUE DU MOIS

Directeur : Jean-d'Auteuil RICHARD

Rédacteurs : Jacques COUSINEAU, Joseph-H. LEDIT,
 Alexandre DUGRÉ, Émile BOUVIER, Émile GERVAIS,
 René GIRARD.

Secrétaire de rédaction : Robert BERNIER

Administrateur : Paul RACINE

Prix de l'abonnement :
 \$2.00 par année

A l'étranger : \$2.50
 Pour les étudiants : \$1.50

Publiée par

L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE

Centre de documentation, d'information et d'action sociale,
 sous la direction des Pères de la Compagnie de Jésus.

Directeur : Joseph-Papin ARCHAMBAULT

ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE

1961, rue Rachel Est
 MONTRÉAL

Tél. : CHerrier 3101
 CANADA

Relations

VIème année, No 66

École Sociale Populaire, Montréal

Juin 1946

É D I T O R I A U X

Deux griefs

L'ÉGLISE CATHOLIQUE, au Canada, ne s'occupe pas des partis politiques; il y a des catholiques dans les deux partis principaux. D'autres groupes ont fait leur cour aux électeurs. L'Église ne les a pas dérangés.

Quand surviennent des projets qui touchent directement ou indirectement à la religion, les évêques interviennent en se maintenant dans le domaine des principes. Ceci n'est pas faire de la politique, à moins qu'on ne prétende qu'une union civique qui fait ouvrir un parc, fermer une tapageuse boîte de nuit, condamner une rivière contaminée fait de la politique.

L'administration fédérale n'a pas de grief contre l'Église. Beaucoup de membres du gouvernement ont été élus dans des comtés à grosse majorité catholique. Quand le premier ministre, M. Mackenzie King, fut battu aux dernières élections, il demanda les votes des électeurs de Glengarry. Il n'eut même pas à se dé-ranger.

Les catholiques, par contre, ont deux reproches à faire au gouvernement.

D'abord, ils veulent que le Canada soit représenté auprès du Saint-Siège. Il y a plusieurs années, à l'époque où le corps diplomatique canadien était embryonnaire, l'honorable Ernest Lapointe fit admettre en principe que cette question serait promptement réglée. Il connaissait le Québec électoral. On enterra le projet dans les archives où il n'a fait, depuis lors, qu'accumuler de la poussière. On en chuchota encore à plusieurs reprises, toujours avec le même résultat. Récemment, un très grand nombre d'articles parurent à ce sujet. Tous les arguments ont été respectueusement proposés; on n'a même pas essayé d'y répondre. Nous retardons de trente ans sur l'Angleterre, de cinq ans sur les États-Unis. Les catholiques — 43% de la population — se fatiguent de ce « non » sec qu'on leur assène, comme s'ils n'étaient que les domestiques d'une poignée de sectaires.

Leur autre grief a trait à l'organisation des secours aux pays dévastés. Les récentes déclarations de M. Hoover montrent combien la situation est catastrophique. Une des raisons essentielles de ce désordre est le marché noir. Une autre est l'incapacité des bureaucrates à résoudre le problème. Aux États-Unis, les catholiques ont mis sur pied leur propre organisation; ils recueillent, envoient et distribuent eux-mêmes des secours. Au Canada, depuis 1939, on a pu créer un grand nombre d'organisations de nuance politique et quelques petites organisations religieuses privées; ce que les évêques tâchent de faire est bloqué, ou ne passe qu'après d'interminables discussions; naturellement, les gens se fatiguent. Quand des orateurs officiels viennent leur faire des homélies sur la nécessité de manger moins pour que le Canada puisse aider davantage « l'Europe », ils ont le droit d'exiger qu'on ne mette pas d'entrave à leur générosité.

Radio-Québec

QUAND LE GOUVERNEMENT de notre province instituait par une loi une radio spéciale pour le Québec, il faisait naître l'espoir que ce serait enfin l'amorce d'une offensive contre le monopole du gouvernement fédéral exercé par la Société de Radio-Canada. En effet, la riposte ne se fit pas attendre. La Société déclara devoir refuser les permis au nouveau réseau, la radio étant du ressort exclusif de l'autorité fédérale. Et dernièrement, M. Howe répétait le même avertissement. Cela ne semble pas avoir ému outre mesure le gouvernement de Québec.

On devine facilement les raisons qui nous invitent à nous en réjouir. Il n'est pas sans importance pour notre survivance et notre expansion culturelle que le fédéral occupe le domaine de l'éducation par la radio, usurpant peu à peu les moyens de former l'esprit des jeunes et des masses. Si nous n'y veillons, cette im-mixtion du fédéral aura pour effet de façonner l'esprit de notre peuple, d'en faire l'éducation, non pas selon

les exigences supérieures de notre religion et de nos traditions, mais trop souvent selon les visées partisans de quelques politiciens, de quelques fonctionnaires placés aux postes de commande.

Que pourrions-nous faire? Sans doute, la Cour suprême, soutenue en cela par le Conseil privé, a décidé que la radio est du ressort exclusif du gouvernement d'Ottawa. Ces tribunaux faisaient remarquer que « l'article 132 de l'A. A. B. N. motivait en effet le contrôle et la réglementation de la radio par Ottawa surtout depuis que le Statut de Westminster (1931) laissait au Canada plus de liberté en matière de traités. Les juges notaient que la radiodiffusion devait s'inclure dans la liste des travaux laissés à la juridiction fédérale et énumérés à l'article 92, par. 10, a, b et c (lignes de bateaux, chemins de fer, canaux, télégraphes, et autres travaux et entreprises reliant deux provinces ou s'étendant au delà des limites de la province). On sait en effet que les ondes émises par certains postes dépassent en plusieurs cas les limites de la province ».

Mais les décisions des tribunaux sont-elles irréformables, surtout quand elles sont déjà dépassées par les faits? Qui aurait pu prévoir en 1932 l'expansion prise par les sujets éducatifs à la radio, l'influence de celle-ci sur l'esprit et la mentalité des jeunes? D'ailleurs, le rapport Aird recommandait déjà en 1929 la création de comités provinciaux pour surveiller la radio de leurs provinces, programmes, émissions.

Avec un minimum de bonne volonté, les autorités fédérale et provinciale ne pourraient-elles en arriver à un partage judicieux de juridiction? Comme le note M. Maurice Bouthillier, dans son étude déjà citée de l'*Actualité économique* de novembre 1945, « que l'autorité fédérale détienne la juridiction complète sur les systèmes de communication (signaux des navires et avions, radiogoniométrie, télégraphie sans fil, etc.), les provinces en général n'en disconviennent pas, dans la mesure où la chose est nécessaire dans l'état actuel du progrès. Ce que les provinces ont raison de réclamer, c'est le contrôle de ce puissant moyen d'éducation et de ce formidable levier de l'opinion publique, l'émission ».

En attendant ce redressement juridique, qu'exige l'esprit de la Confédération, et pour en arriver plus sûrement à ce résultat, le Québec a raison d'aller de l'avant. On sait l'influence et l'autorité de la coutume et des faits. La loi votée l'an dernier donne au gouvernement toutes les autorisations voulues, même celle d'instituer un réseau provincial, en procédant si nécessaire à des expropriations ou en bâtissant de toutes pièces ses propres postes. Que le Québec procède par entente avec les postes privés ou qu'il institue son propre réseau, il faudra qu'il évite d'instituer ici un autre monopole, en évinçant pratiquement l'initiative privée du domaine de la radiodiffusion provinciale.

Nous sommes sûr que, dans cette question comme en bien d'autres, les regards sont tournés vers le Québec,

au début de cette campagne contre le monopole de Radio-Canada préjudiciable aux meilleurs intérêts de la nation. Pour nous, c'est une question vitale.

L'esprit canadien est en progrès

LES RÉCENTS DÉBATS du Parlement d'Ottawa autour de la Fête du Canada et du drapeau canadien ont provoqué des déclarations à propos de nos problèmes nationaux qui témoignent de réels progrès réalisés ces dernières années par l'esprit canadien.

Le premier débat portait sur la motion proposant de changer quelques mots de la loi de 1879, établissant le 1^{er} juillet un Jour du Dominion, pour en faire le *Jour du Canada*; il suscita des réactions fort instructives, comme aussi les échanges de vues sur le drapeau: la question de l'*Union Jack* préoccupait tous les esprits.

Remarquons d'abord l'unanimité de tous sur l'importance de ces problèmes au point de vue canadien, sur la valeur symbolique et éducative d'une fête du Canada et d'un drapeau national. Quelques-uns manifestent bien de l'impatience devant des discussions qu'ils qualifient de futiles, mais ils montrent, par leur ténacité à maintenir le *statu quo*, combien au fond ils attachent d'importance à ces... futilités.

L'unanimité s'arrête là. On retrouve, évidemment, le vieil impérialisme, admiration sincère et profonde de la grandeur de l'Empire et de son œuvre, toujours soupçonneuse devant les moindres atteintes au lien impérial, fermée au dynamisme intérieur et progressif de l'union des nations dans le Commonwealth.

Il n'y a pas dans les débats d'écho explicite à un canadianisme désireux de libérer immédiatement le Canada des liens britanniques. Mais, chez un grand nombre, apparaît une préférence marquée pour les intérêts du Canada, pour sa gloire et son honneur. Et c'est pourquoi la plupart optent pour un drapeau proprement canadien; quelques-uns sont cependant inconséquents en y acceptant un emblème étranger, dans l'espèce l'*Union Jack*. C'est le fruit de leur conviction que les intérêts et l'honneur du Canada sont encore intimement liés au sort du Commonwealth. D'autres opinent pour une *fête du Canada*, jugeant avec raison que le titre de *Dominion* connote un vestige de sujétion indigne d'une nation qui vient de s'imposer à l'attention du monde par sa valeur et son importance tant économique que militaire.

De l'ensemble des débats patiemment étudiés dans le hansom, se dégage l'impression nette que l'esprit canadien est en progrès. Sera-t-il assez vigoureux pour nous donner dès cette année le *Jour du Canada* et un drapeau proprement canadien et sans emblème étranger?

Si notre complexe collectivité canadienne ne franchit pas dès cette année ces deux étapes vers une pleine maturité, il n'y aura qu'à redoubler d'effort pour y parvenir. Paris ne s'est pas bâti en un jour.

PATRIOTISME SOCIAL

Alexandre DUGRÉ, S. J.

ON FÊTE la patrie, la terre des pères et de la paternité, la terre des morts et des enfants qui naissent, des générations passées et à venir. Toute nation repose sur trois pivots: le territoire, le nombre et la qualité. Seule la nation juive n'a plus de territoire: elle y compense de façon spéciale.

Sur nos flots français, qui se font gruger, qui ont le plus grand besoin de patriotisme conscient, une vilaine mode s'établit d'en taire le mot, de bafouer le nationalisme, de prôner l'esprit grand ouvert à tous les courants d'air, à tous les rhumes. Serions-nous minés aussi par le dedans?... Tel éducateur, invité à organiser un cercle d'études chez de petites bourgeoises, finissantes de pensionnats et futures débutantes, s'étonna d'un avertissement de la directrice: « Prenez bien garde de prononcer les mots *national*, *patrie*, *patriotisme*; cela ferait tout rater. » Voilà de dignes filles des fervents de sociétés neutres, de lectures anglaises, de chic supérieur et de genre copié. D'où vient ce complexe d'infériorité? Est-ce maladif? Est-ce peur ou vanité mal placée?

Sans énoncer la thèse du patriotisme, rattachons-y bonnement quelques devoirs sociaux qui en sont inséparables. On n'attaque personne, on veut se bâtir et se garder en santé. Supposons admise la majeure du syllogisme d'après saint Thomas; que la piété envers la patrie est une justice, une dette d'amour, une charité, une extension du quatrième commandement. La mineure dégagera les devoirs de respect, de prédilection, les services obligés des diverses classes de peuple, surtout des grands et des chefs.

L'Écriture, la Tradition et l'enseignement des Papes explicitent les sentiments profonds, naturels aux cœurs bien nés. Pie X, qui condamnait les nationalismes outranciers, envahisseurs et guerriers, retient le patriotisme équilibré qui ne cherche à étouffer personne:

... Si le catholicisme était ennemi de la patrie, il ne serait plus une religion divine. Oui, elle est digne non seulement d'amour, mais de prédilection, la patrie dont le nom sacré éveille les plus chers souvenirs et fait tressaillir toutes les fibres de votre âme, cette terre commune, où vous avez votre berceau, à laquelle vous rattachent les liens du sang, et cette autre communauté plus noble des affections et des traditions.

L'État n'est pas une fin dernière selon le genre nazi ou russe, mais seconde, élevant tout de même à qui adopte la belle devise flamande: *Tout pour la patrie, et la patrie pour Dieu* ! La vie en société devra s'agencer pour que ses rouages bien huilés ne grincent pas durant le voyage terrestre, et qu'on arrive heureusement au terminus d'éternité. Que le pays, bien administré, donne à tous le pain, la paix, la liberté, — la vie naturelle, — et le surnaturel fera le reste dans la société religieuse. Les deux spiritualités, qui se complètent comme un vêtement et sa doublure, rendent imper-

méable au matérialisme en esprit et à la révolte communisante. Par contre, la disparition de la mystique religieuse entraîne vite la seconde, ainsi qu'il ressort d'une enquête française de 1905, d'avant le bolchevisme et d'après le laïcisme. Les ouvriers y dénotent une disposition curieuse, matérialiste, choquante, mais au fond apparentée à celle des bourgeois de grandes affaires. C'est l'*Ubi bene, ibi patria*, que Brunetière voulait sagement retourner en *Ubi patria, ibi bene*.

Les réponses des ouvriers déchristianisés sont brutales:

La faillite de la religion, une fois proclamée par la science, il fallut en créer une autre pour sauvegarder les privilèges bourgeois; et une nouvelle idole apparut: la Patrie. — Après le mysticisme religieux des congrégations, nous eûmes le mysticisme patriotique des expulseurs de moines et des votards de Séparation. En défendant la patrie bourgeoise, les prolétaires ne défendraient donc que leur exploitation et leur servitude. — Que le prolétaire se fasse une obligation d'aimer sa patrie, c'est le comble de la bêtise et de l'inconscience. On ne peut aimer que ce qu'on possède en propre, que ce qui procure des joies ou écarte les peines. Tel n'est pas le cas de l'ouvrier, qui ne connaît de la patrie que les lourdes charges qu'on lui impose en son nom. — La patrie des ouvriers, c'est le lieu où ils mangent, c'est leur ventre et celui de leur famille. Les besoins de l'estomac passent avant les besoins du cœur. — Que nous importe d'être Anglais, Russes, Allemands ou Français? Nous serons toujours les parias, les abeilles destinées à nourrir les frelons, jusqu'au jour où, comme font les abeilles, nous détruirons les frelons. — Qui n'a rien n'a pas de patrie.

On peut déduire de ces énormités d'abord la nécessité de la religion, même pour la vie naturelle des pays et des hommes; puis l'explication des choix d'unions neutres, internationales, conduites par l'étranger. On peut noter aussi le besoin social de posséder, d'habiter une maison à soi, de cultiver son jardin, d'obtenir la sécurité dans une propriété à embellir, à défendre, à léguer. Autrement, comment défendre un régime de propriété privée sans petits propriétaires? Que la solution soit difficile à Paris, entendu. Mais chez nous? Avec nos immensités de banlieues vagues et nos facilités de transport? Pourquoi ne pas tuer le taudis qui nous tue, et décentraliser l'habitation ouvrière en villages demi-ruraux? Pourquoi ne pas offrir aux huit heures de loisirs des occupations bienfaisantes, constructives, hors des sollicitations de la rue?

Grâce à Dieu, nos ouvriers, encore bons chrétiens et presque tous nés à la campagne, ne sont pas assez brûlés par l'asphalte pour avoir perdu toutes leurs racines, jusqu'à crier des phrases si désarçonnantes. Leur spiritualité religieuse conserve l'autre, que certains froissements et trahisons irritent. Mais combien de temps durera leur pensée honnête? Surtout si l'exemple de la tiédeur part de haut, de l'individualisme bourgeois, des pharisiens satisfaits de leurs pâques et des patriotes avec un *mais*? Des abus légalisés des monopoles et des cartels internationaux, « vastes associations de financiers à la conquête du marché universel »? L'anti-

patriotisme du coffre-fort ne vaut pas mieux que celui de l'estomac; il rayonne davantage et il occasionne bien des capitulations. « Ne mêlons pas le patriotisme aux affaires », dira le gros gérant, que sa fille à marier continue en écho: « Ne mêlons pas le patriotisme à l'amour », — et en mariage mixte.

Les citoyens pourraient faire mieux. Grands et petits devraient se cultiver, se faire valoir, se montrer assez beaux pour que les observateurs comparent avec moins de pitié les sections française et anglaise de nos villes. Nos jeunes devront marcher plus droit, se montrer plus polis, moins débraillés; nos maisons seront plus fleuries, notre langage plus distingué, nettoyé de jurons, de vulgarités, d'insultes aux passants. La qualité française devra compenser pour le nombre qui nous manque. Nos intellectuels des lettres, des sciences et des arts nous font honneur, du moins ceux qui n'avilissent pas la radio, et ceux qui ne se gonflent pas à débiter leurs compatriotes d'Halifax à Vancouver.

Si notre Québec en a perdu depuis 1900, il en a gagné aussi. À côté de snobs trop bilingues qui copient le genre anglais et qui prônent les acrobaties pédagogiques de « toujours plus d'anglais pour être plus français », une belle légion d'éveilleurs sait profiter des qualités environnantes.

Vivre au milieu d'étrangers peut comporter mieux que des inconvénients: si trop de nous succombent à l'entourage et à la paresse, les caractères, les studieux, les intelligents peuvent recueillir des qualités nouvelles. On a fait ressortir que les manières allantes des Américains sont un enrichissement venu des millions d'émigrés de tous pays: ces nationaux apportaient leurs qualités d'initiative, sans lesquelles ils auraient croupi chez eux. Nous pourrions secouer nos routines et imiter les voisins dans ce qu'ils ont de bon: la ténacité anglaise, la sobriété italienne, le calcul des Écossais, le spirituel entrent des Irlandais, la discipline et la coopération des Allemands, l'activité souple des Juifs. Quand on voit les nouveaux venus de 1900 battre, acheter, mener, engager à leur service les Canadiens de trois siècles, on doit se dire en toute humilité qu'on pourrait apprendre d'eux quelque chose, au lieu de stérilement les maudire en petits comités, ce qui n'avance pas nos affaires. Si nous pouvions ajouter leurs qualités aux nôtres, être éclectiques, trieurs, tamiseurs du bon grain, nous courrions chance d'être un jour le peuple que l'Amérique attend de nous, qu'elle visite et regarde, le *peuple parfait* que nous demandons à saint Jean-Baptiste. Nous obtiendrions des conversions de différentes sortes.

On devra tirer de la ville ce qu'elle peut donner, mais elle ne donnera jamais ni le territoire ni le nombre. « Le couple vaut mieux que la douzaine », veut le dicton avare et impie. C'est la terre qui est la force des nations. Certains orangistes alarmés de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick prônent l'immigration bri-

tannique sous prétexte que les *French* auront la majorité en 1971. Ils oublient que nos réservoirs de vie s'épuisent faute d'une campagne nombreuse, agrandie, maintenue à la proportion obligée, saine, bâtisseuse d'un peuple vigoureux.

La ville est une mangeuse de peuple, avec ses tentations, ses logis de quatre pièces, taudis ou tabous contre les enfants, ses tentacules de chemins de fer qui vont au loin sucer le sang des campagnes, où 200,000 jeunes qu'on ne guide pas ne savent quel bord prendre. Or, nous n'avons plus qu'un cinquième de terriens dans Québec, et des imprévoyants, qui se croient patriotes, admirent, espèrent et proposent toujours plus d'industrialisation, jamais de colonisation, pour établir notre jeunesse aux abois. Vivent les gars de moulins et de chantiers! Finie l'émigration à l'étranger, on l'a à l'intérieur. Nos ancêtres, venus aux neuf dixièmes de la France rurale, ont couvé des canards: leur descendance a pris le large. La moitié a déserté aux États-Unis; les trois quarts du reste dans la province même, à courir les besognes de journaliers, de mineurs, de bûcherons, de pelleteurs et de servantes. Quand il n'y aura plus que les villes pour tenir, notre survivance agonisera, et nous mériterons l'épithète cruelle composée par le curé Labelle: « Ci-gît la race canadienne-française, morte de bêtise. »

Nous survivrons par la terre, et par elle seule. Nombre, qualité, territoire ne nous viendront que de la transplantation de nos jeunes forces rurales ailleurs qu'aux trottoirs, dans les vastes espaces qui les appellent, qui veulent devenir champs, foyers, paroisses et diocèses, de Gaspé à l'ouest. Depuis 1929 que le sud est fermé, nos jeunes nous restent: quel bond de conquête nous aurions dû faire!

Le bon sens populaire s'étonne de l'inertie à conquérir, à organiser la grande offensive, à développer la Gaspésie intérieure, à souder Rimouski au Madawaska, à développer la Beauce et le riche Ouest québécois. On n'entend parler ni d'excursions, ni de propagande, — seulement de plans merveilleux, gelés dans les tiroirs. Qui calcule trop n'entreprend rien. Seule la réclame des bons francs-tireurs Couture et Meunier, deux Manitobains, tâche d'entretenir le feu sacré des conquêtes jadis rêvées par le curé Labelle et Mgr Taché. Ces communiqués poussent à l'action, sans en être, et sans l'obtenir des chefs. Polis, réservés, flegmatiques, ils osent tout de même dire que « la colonisation presse, qu'on devrait bien... Mais s'en fera-t-il cette année? » Ils voudraient recruter les « 180,000 jeunes ruraux de 20 à 35 ans pour ouvrir près de 10 millions d'acres dans le seul Abitibi, où il n'y a qu'une acre en culture pour seize acres déboisées », faute de machines puissantes. M. Lussier, pourtant ingénieur forestier, voudrait coloniser « plus vite que dans le passé, car si nous n'augmentons pas le rythme des trente dernières années, il faudra trois cents ans pour coloniser ce vaste et riche territoire ».

C'est là notre problème social et national: une transplantation de notre jeunesse agricole avant qu'elle ne vienne surpeupler nos villes, et dans la conquête pacifique du territoire créé pour nous. Car enfin, où se déverseront les surplus de ce bon capital humain qui réclament un Jean Talon, un Lyautey, « animal d'action »?... Laissés à l'aventure, jamais recrutés, jamais guidés, ils s'en vont par milliers s'angliciser partout, de Cornwall à Sarnia, dans tous les comtés d'Ontario sans écoles ni églises françaises; ils s'émiettent d'Halifax à Vancouver au profit des autres, qui les méprisent et qui assimileront leurs enfants. Nos recrues passent ainsi à l'armée d'en face au lieu de conquérir pour nous. Je sais bien que le mal est centenaire, mais est-ce une raison? L'hémorragie se guérit-elle à toujours couler?

En 1852, l'abbé Pilote se plaignait de l'inertie des pouvoirs publics: « On déplore avec raison l'émigration vers les États-Unis, mais, de bonne foi, qu'a fait la Législature pour favoriser la colonisation? Qu'a-t-on fait pour rendre attrayante l'ouverture de notre forêt aux travaux de l'agriculture? Hélas, il faut le dire à regret, on n'a rien fait autre chose que des rapports dressés en termes pompeux. » Nous étions liés alors au Haut-Canada; notre budget était mince. Aujourd'hui, autonomes, notre budget dépasse les cent millions: pourquoi continuer l'inertie? L'action totale est plus importante qu'une élection partielle.

D'étonnantes objections émanent de certains chefs à courte vue et à l'esprit mêlé: « Pourquoi jeter des familles dans le bois, dans la misère, sans route, sans électricité?... Il y a partout des fermes à vendre... Québec va s'industrialiser, grandir ses villes; c'est plus attrayant. » Répondons brièvement: que ferez-vous de 180,000 jeunes ruraux?... Il y a de pires misères que celles des cinq ou six ans qu'un défricheur accepte pour se bâtir la ferme qu'il ne peut pas se payer. Les trois quarts de ces misères, adoucies déjà par les allocations familiales, disparaîtraient si vous employiez plus de mécanique à ouvrir les chemins, à drainer, à essoucher, à labourer les lots, à rendre le bois payant, à distribuer l'électricité que permettent les chutes de partout. La misère morale des villes est pire que tout, même pour les corps. Si Québec se détourne du sol, et se blottit en villes, ce sera la fin de notre peuple, au moment où il pourrait prendre un essor décisif. Quand on aura refusé d'agrandir le territoire, et qu'il n'y aura pour continuer notre mission que les fils uniques et les heureux couples, nous serons finis. Les maisons de rapport et les taudis, le système Ogino et le *birth-control* auront tué le nombre; le bilinguisme, l'égoïsme et le modernisme auront tué la qualité.

Au lieu de capituler devant la paresse d'une moitié de nos vieilles paroisses, il faudrait la secouer, prêcher une croisade enflammée, climatiser la colonisation, organiser la vaillance et la vocation agricole des milliers de familles et de jeunes qui ont encore l'appétit du grand air, de l'indépendance et de la propriété rurale,

avec ses journées longues, oui, mais avec sa santé morale, sa paix, sa certitude de plusieurs sortes de salut et de sécurité.

Voir tomber une nation comme la nôtre au prolétariat et ne pas faire l'impossible pour prévenir le mal, ou même se réjouir comme d'une ascension de ce qui est la pire déchéance — humaine, familiale, religieuse et nationale, — avoir en mains les atouts de la victoire et prêcher la défaite, c'est une trahison, du passé, du présent et de l'avenir. Il n'y a pas seulement les guerres qui puissent tuer les peuples; et les généraux de l'armée du sol doivent avoir une stratégie, un enthousiasme, des budgets, du matériel et des sous-officiers allants, comme pour les victoires sanglantes. Un colonel qui pourrait enfoncer la ligne de vingt milles et qui, distrait par la politique, s'arrêterait content de lui après un mille, serait vite limogé, dégradé. Nos petits fonctionnaires embourbés dans les paperasseries ont le pas court; aussi nos attaques de la forêt s'ajournent-elles d'une saison à l'autre, quand nos jeunes se perdent, vieillissent et se déracinent. L'admirable n'est pas qu'on se résigne, mais qu'il y ait encore des colons malgré tout, comme ces grognards de Napoléon après sa chute, quand Suchet voulait capituler à Lyon: « Suchet ne veut pas se battre? Nous nous battons malgré lui! »

Que cette faiblesse de commandement, de direction des recrues, se produise chez un peuple qui lutte pour sa vie, qui a tant émigré, qui a tant besogné au profit des autres, et qui veut aujourd'hui conquérir pour soi, grandir chez lui, grandir son pays, et qu'on n'utilise pas à pleine capacité, c'est déplorable, et l'histoire le dira. Un gérant de club se défait d'un joueur qui ne joue pas à sa force; notre peuple travaille-t-il à sa force? Ses gérants sont-ils de bons entraîneurs? Quand nous aurons perdu nos qualités natives et que nous n'aurons pas le nombre ni le sol, nos successeurs se demanderont à quoi nous pensions, de 1929 à 1946, de n'avoir pas mieux profité de l'heureux blocus de nos frontières et de l'autonomie de notre province. Ils blâmeront notre léthargie satisfaite, l'inertie désastreuse des bras à côté de richesses possibles. Il sera trop tard; les regrets ne bâtissent rien. Nul n'est grand par ce qu'il rêve ou regrette, mais par ce qu'il exécute.

Enfin, que fera-t-on du million de nos garçons et filles de 15 à 35 ans? — « Il faut les établir ou les tuer! » criait en 1933 le député Howden. — « Il faudrait une guerre », disaient certains loups, des loups sans le savoir. On l'a eue, la guerre. En est-on plus avancé? En veut-on une autre? Veut-on absolument jeter à la révolte une jeunesse créée pour du constructif? Qu'on l'établisse donc, cette jeunesse, puisque Dieu nous offre les vastes espaces. Le pays s'en portera mieux. Québec ne déposera plus ses enfants sur le perron des autres, comme une marâtre; les jeunes se prépareront du bonheur, et le service de Dieu, qui n'est pas un service militaire, continuera de s'épanouir chez nous dans la paix et les buts de la vie mieux accomplis.

On félicite M. Duplessis de sauvegarder l'autonomie de la province. On voudra le féliciter aussi d'en faire un succès maintenant, pour la prospérité, le développement, le progrès, la beauté, le bonheur des administrés, surtout dans le rétablissement de l'équilibre national par une classe agricole doublée, triplée. Que nos omissions ne s'opposent donc plus à l'exécution du plan créateur: tant de bon sol à portée de tant de bras ballants, cela doit signifier quelque chose? A un visiteur qui admirait le proverbial *miracle canadien*, un acharné calculateur de constructif adressa la réplique du pêcheur qu'on félicitait de son beau saumon: « Oui, mais vous auriez dû voir ceux que j'ai manqués! » Notre survivance est belle, mais ce qu'elle aurait été si nous avions mieux utilisé nos ressources naturelles de terre et d'hommes, si nous n'avions pas donné tant d'émigrants et tant donné aux immigrants?

Bernanos félicite les Brésiliens d'une qualité qui devrait se retrouver chez nous aussi:

L'expérience la plus émouvante que j'ai faite parmi vous, c'est bien celle qui me découvrait combien vos élites les plus raffinées restaient près de leurs origines paysannes, par mille traits profonds ou charmants — ce qui ne saurait se dire, hélas! à présent dans mon pays que d'un petit nombre d'aristocrates. — Oui, votre peuple sait qu'il n'a rien de bon à attendre des surhommes ni d'une société faite par des surhommes. Votre peuple se méfie d'eux, mais les surhommes ne se méfient pas moins de votre peuple. Ils voudraient bien le réveiller! Le jeter dans le bluff...

Chez nous, le plus fidèle tenant de la paysannerie est le clergé, cet expérimenté diagnosticien de la santé morale, à qui la danse de Saint-Guy des villes ne dit rien de bon. Mais le clergé ne régit pas le matériel; il est social, il aide, il suggère, il pousse, jusqu'à ce qu'on le taxe d'influence indue. Partout, la campagne aujourd'hui déclassée veut et doit reprendre sa place, son chiffre et son poste de légataire du bon sens. Grâce au développement des coopératives, des équipes d'étude et des écoles moyennes d'agriculture, le terrien développe ses qualités profondes, basiques, d'occupant du sol, de gardien des traditions et des mœurs. Qu'on y ajoute le nombre et les espaces neufs, et tout ira bien.

C'est en devenant fort et en restant *nous-mêmes* que nous conserverons le mieux la bonne entente avec les autres provinces, non dans l'unité qui fusionne mais l'union qui marie. Nous pourrions alors appliquer au Canada la fine comparaison du comte du Plessis de Grénédan sur l'union sacrée:

L'union n'est pas l'unité; elle n'exige pas que nos divergences soient abolies. Vouloir que le feu et l'eau se réconcilient en se mélangeant et prennent les qualités l'un de l'autre, c'est pure chimère. Prétendre les associer en réduisant dans chacun d'eux au minimum les qualités qui les opposent, c'est rendre leur association illusoire et stérile. Il faut les unir avec toutes leurs qualités: l'eau très pure, le feu très ardent, dans une organisation qui facilite leur accord et rende leur collaboration efficace. Alors la machine marchera vite et longtemps, pour le plus grand profit de tous.

QUÉBEC ET LES TRIBUNAUX DE DIVORCE

Louis C. de LÉRY

DE TOUTES les provinces, Québec est la seule à ne pas avoir de tribunaux de divorce. Pour divorcer, un Québécois doit obtenir du Parlement fédéral un bill privé ou loi d'exception. La guerre a été l'occasion de mariages hâtifs, mal assortis; et les demandes de divorces se multipliant à Ottawa, certains députés et sénateurs suggèrent d'instituer pour Québec une cour de divorce.

Un bref rappel historique aidera à situer le problème. Le premier divorce au Canada fut accordé en 1840, par loi spéciale de la législature du Haut-Canada. Notre province, comme telle, n'a jamais reconnu le divorce. Sous l'Union, deux bills seulement de divorce (1853, 1858) furent votés par le Parlement des Canadas-Unis, non sans une vive opposition, et reçurent la sanction royale. L'Acte de l'Amérique du Nord britannique confère aux provinces le droit exclusif de légiférer sur les droits civils et la célébration des mariages, mais accorde au pouvoir fédéral juridiction sur le mariage et le divorce. Il est regrettable que les Pères de la Confédération aient introduit ce dispositif dans notre Constitution. Par le fait même, ils établissaient le divorce comme principe de droit public pour le Canada, ils accordaient au Parlement fédéral le pou-

voir « constitutionnel » de légiférer en la matière. Mieux eût valu ne pas mentionner le divorce et laisser aux provinces juridiction exclusive sur le mariage, qui rentre évidemment dans la catégorie des droits civils. Chaque province eût résolu à son gré le problème du divorce.

Au moment où le pacte fédéral était conclu, les trois provinces maritimes avaient déjà reconnu le divorce et deux d'entre elles — celles-là qui entraient dans la Confédération — avaient institué des juridictions pour le décréter. L'Ile-du-Prince-Édouard, qui ne possédait pas de tribunaux, en a établi l'an passé. En 1908, un jugement du Conseil privé déclare que les tribunaux de la Colombie canadienne ont juridiction en matière de divorce. Ayant adopté la législation d'Angleterre, comme elle existait en 1867, la Colombie se trouvait investie de la loi anglaise du divorce (1857). Or le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta, par volonté du Parlement fédéral, avaient les lois de l'Angleterre: elles avaient donc droit à des tribunaux de divorce. En 1918, le Conseil privé confirme cette interprétation et décide que ces trois provinces sont également dotées de la loi anglaise de 1857. Notre Parlement fédéral a donné, enfin, des cours de divorce à

l'Ontario en 1930. Reste Québec, qui seul ne possède pas de tribunaux de divorce.

Il est peu de membres du Parlement fédéral qui songent à introduire dans notre province des tribunaux de divorce. Mais depuis quelques années l'idée fait son chemin de conférer à un tribunal fédéral, l'Échiquier par exemple, juridiction sur le divorce. M. Saint-Laurent apportait contre ce projet un excellent argument à la Chambre des communes, le 24 mars 1944:

Dans le Québec, non seulement on n'a pas juridiction en matière de divorce, mais il existe une loi antérieure à la Confédération, qui a été maintenue en vigueur par l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, et qui le restera tant que le Parlement fédéral ne décidera pas de légiférer à ce sujet, comme l'autorise à le faire l'article 91 de l'Acte constitutionnel. Cette loi antérieure à la Confédération stipule que le mariage n'est dissous que par la mort de l'un des conjoints. Peu importe l'autorité que vous constituerez, tant que cette loi existera dans cette province, aucun divorce ne pourra être accordé par un tribunal quelconque.

Une loi de notre province, souligne M. Saint-Laurent, antérieure à la Confédération et confirmée par l'Acte de 1867, n'admet pas le divorce. En 1857, sir Georges-Étienne Cartier avait fait voter à l'unanimité par la législature des Canadas-Unis un bill ordonnant « la codification des lois du Bas-Canada qui se rapportent aux matières civiles ». Préparé par une commission de trois juges, notre code civil fut achevé en 1864; et le 8 septembre de l'année suivante, le Parlement des Canadas-Unis sanctionnait le bill adoptant notre nouveau code. Or, l'article 185 du code dit: « Le mariage ne se dissout que par la mort naturelle de l'un des conjoints; tant qu'ils vivent l'un et l'autre, il est indissoluble. » Le Parlement a donc reconnu, en 1865, l'indissolubilité absolue du mariage dans notre province.

A son tour, l'Acte de l'Amérique du Nord britannique a conféré aux provinces le droit exclusif de légiférer sur les droits civils. Ces droits sont contenus dans notre code civil, qui renferme l'article 185 niant la possibilité de divorce. La Constitution de 1867 a donc confirmé notre code civil et reconnu l'indissolubilité du mariage comme la loi de notre province.

Sans doute, le Parlement fédéral, selon l'Acte de 1867, possède « le pouvoir exclusif de légiférer sur le mariage et le divorce », tandis que les provinces ont « le droit exclusif de légiférer sur la célébration des mariages dans la province ». Le pouvoir central a donc le droit « constitutionnel » d'établir des tribunaux de divorce dans notre province ou de conférer à l'Échiquier ou à tout autre tribunal fédéral le pouvoir de juger les causes de divorce. Mais — telle est l'argumentation de M. Saint-Laurent — il ne suffirait pas que le Parlement fédéral confiât à l'avenir les causes de divorce à l'Échiquier, il lui faudrait logiquement révoquer l'article 185 de notre code, qui proclame le mariage indissoluble. M. Saint-Laurent répondait à ceux qui auraient voulu non pas établir des tribunaux de di-

vorce dans notre province, mais donner à l'Échiquier, tribunal fédéral, les causes de divorce actuellement confiées au Sénat. La question n'est donc pas seulement de savoir si l'on peut donner à l'Échiquier, en la place du Sénat, juridiction sur le divorce, mais si l'on peut, sans protester, laisser le Parlement supprimer l'article 185, qui affirme l'indissolubilité du mariage. Il y a là plus qu'une question d'opportunité: il y a là une question de principe.

Québec n'a jamais reconnu le divorce. Nos ancêtres sont venus ici il y a trois cents ans et plus, avec leur foi et leurs lois, dont l'indissolubilité du lien conjugal. L'Acte organique de 1774, le Parlement des Canadas-Unis de 1865, la Constitution de 1867 ont sanctionné cette indissolubilité. Si l'on donne à un tribunal juridiction sur le divorce, cette indissolubilité est supprimée, puisque tout citoyen de notre province obtient le droit de s'adresser à ce tribunal pour obtenir la rupture du lien conjugal. Établir une cour de divorce pour le Québec, c'est détruire l'indissolubilité du mariage, sans même toucher à l'article 185.

Mais, dira-t-on, tout habitant du Québec peut déjà obtenir du Parlement fédéral un divorce: le mariage n'est donc plus indissoluble. Ce raisonnement méconnaît la nature d'un bill de divorce. M. Doherty, alors ministre de la Justice à Ottawa, déclarait aux Communes le 14 février 1916:

Un bill qui accorde un divorce est une loi privée... Les parties viennent ici le demander, comme elles viennent avec d'autres bills privés, quand elles veulent obtenir quelque chose que la loi générale du pays ne leur donne pas. Et c'est précisément parce que la loi générale du pays dit: « une fois mariés, vous ne pouvez plus vous remarier tant que votre conjoint est vivant » que, si l'on veut être excepté de la loi générale, l'on vient au Parlement demander une loi pour soi-même; et chacun de ces demandeurs s'en va, s'il a réussi, apportant une loi qui est une loi pour lui — une loi qui l'exempte de la loi générale.

Un bill privé est une dispense, un privilège qui ne change pas la loi générale, mais la laisse comme elle était avant cette loi d'exception. Nous ne discutons pas la valeur des divorces accordés par bills privés, encore moins le pouvoir que s'arroe le Parlement de rompre le lien conjugal. Nous prenons le droit « constitutionnel » comme il existe. La loi était l'indissolubilité. Une exception a été faite en faveur de deux conjoints, dont le mariage a été dissous. Mais l'indissolubilité est restée la loi générale. Dans sa déclaration du 24 janvier 1944, M. Saint-Laurent reprenait le même argument:

Or, certaines demandes de mesures législatives ayant trait à l'octroi de divorces sont soumises au Parlement. *Ce n'est pas là une question de droit: personne n'a le droit d'obtenir un divorce accordé par le Parlement. C'est une concession législative spéciale accordée dans des circonstances spéciales révélées par l'enquête qui a lieu devant le comité.*

Le Parlement est donc libre de refuser, comme il est libre d'accorder un bill privé. Après avoir concédé un bill d'exception, il reste libre d'en refuser de subséquents. Surtout, la loi générale — dans l'espèce l'indissolubilité du mariage — reste en vigueur.

Selon la procédure actuelle, c'est le Sénat qui examine les causes de divorce: à cette fin, il a constitué un comité et lui a donné des règlements. Mais ce comité n'est pas un tribunal, et ses membres ne sont pas des juges mais des sénateurs, agissant comme tels, avec des pouvoirs que le Sénat leur a délégués. Une fois examinées par le comité, ces causes vont au Sénat et à la Chambre des communes. Chaque sénateur et député reçoit un texte circonstancié du bill. Chacun garde le droit et l'exerce, s'il le veut, de voter contre cette loi d'exception. Si on lui présentait une sentence, il ne pourrait à son gré l'approuver ou non. Le juge doit juger selon la loi et la preuve; sans quoi, les sentences seraient purement arbitraires. Mais un député ou un sénateur n'est pas tenu de concéder à M. ou à Mme X... la faveur qu'ils implorent.

Qu'on ne dise pas, déclaraient NN. SS. les évêques du Québec le 2 février 1930, qu'il s'agit simplement de remplacer une procédure défectueuse par une procédure régulière... La procédure parlementaire est essentiellement une procédure législative. Rien ne lie le Parlement. Il peut rejeter tout bill de divorce... Il ne pourrait, au contraire, établir une cour régulière de divorce sans modifier la loi qui déclare le mariage indissoluble. Ce serait, au point de vue social et religieux, le plus grave attentat que nous aurions eu à subir de sa part.

Quand existe une cour, chaque citoyen possède le droit d'obtenir d'elle le redressement de ses torts. Si l'on confie à l'Échiquier ou à un tribunal quelconque, provincial ou fédéral, siégeant sur la rive gauche ou sur la rive droite de l'Outaouais, les causes de divorce du Québec, tout habitant de notre province obtient le droit strict de s'adresser à lui; et ce tribunal est obligé d'accorder ou de refuser le divorce, en s'en tenant à la loi et aux preuves. Le divorce était une grâce, une exception: l'on en aura fait un droit rigoureux.

A défaut d'un tribunal, ne pourrait-on pas désigner des juristes qui entendraient les témoignages à la place des sénateurs et soumettraient ensuite au comité sénatorial leur rapport? Après quoi la procédure actuelle suivrait son cours. Ce fut la suggestion, le 7 mai, au Sénat, de l'honorable John-T. Haig, leader de l'Opposition et président conjoint du comité du divorce.

Cette proposition présente de graves inconvénients. L'on n'obtiendrait pas le but proposé, qui est de débarrasser le Parlement de ces causes. Puisque ces concessions de divorces sont des bills, le Parlement doit les voter. Il ne peut le faire les yeux fermés. Selon le mode actuel, un comité de sénateurs examine les causes, puis le Parlement vote les bills, dont il a le texte sous les yeux. Procédure qui offre cet avantage: le Parlement peut se reposer sur l'intégrité de ses propres membres, qui constituent un comité sénatorial. Les députés et sénateurs, qui se plaignent déjà de voter des bills dont ils n'ont ni le temps ni le goût d'examiner le mérite, auraient plus sujet de protester, si chaque requête de divorce était examinée non par le comité sénatorial mais par un groupe de juristes étrangers au Parlement.

De plus, tant que ces causes resteront des lois spéciales, chaque membre du Parlement devra en recevoir le texte, avant de les voter: l'on ne remédie donc pas au mal, dont se plaignent certains, de voir ces causes peu édifiantes entre les mains de centaines de députés et sénateurs. Du reste, les causes de divorce, jugées par les tribunaux des huit autres provinces, sont expédiées avec une rapidité autrement scandaleuse et reçoivent parfois une publicité plus grande. — Enfin, cette procédure nous acheminerait sûrement vers les tribunaux de divorce. Ces juristes, à qui le Parlement confierait la tâche d'examiner ces causes, agiraient à la manière de juges d'instruction. Bientôt, le Parlement, fatigué de voter des lois qu'il n'a pas examinées, déléguerait entièrement ses pouvoirs à ces juristes; et nous aurions le tribunal dont nous ne voulons pas.

Que faites-vous de la minorité? objecte-t-on. Ce fut l'argument de M. Coldwell, le 10 mai, aux Communes:

La minorité de cette province a droit de faire respecter ses vues. Personne n'est tenu de demander le divorce, mais si des personnes croient que le divorce s'impose, et si le divorce ne blesse en rien leur conscience, elles ont assurément droit de donner suite à leurs convictions en obtenant le soulagement auquel elles estiment avoir titre.

On ne peut instituer des tribunaux pour ceux-là seuls qui estiment pouvoir s'en servir. Établir un tribunal de divorce pour le Québec, c'est donner à tous les habitants de cette province le droit de s'adresser à lui. Quand une cour existe, quiconque s'estime lésé dans ses droits peut s'y présenter pour le redressement de ses torts. Établir un tribunal, c'est reconnaître le divorce.

Tous les non-catholiques, bien au contraire, n'admettent pas le divorce. Ceux qui y croient pourront continuer de s'adresser au Parlement. Ce fut précisément le compromis de 1867, comme il ressort des discussions qui précédèrent la Confédération. Si l'Acte de l'Amérique du Nord britannique avait prétendu imposer à Québec un tribunal et donc le principe même du divorce, jamais notre province ne serait entrée dans la Confédération. Tenons-nous-en à l'entente de 1867. La guerre a temporairement multiplié les causes de divorce, mais bientôt les demandes annuelles reviendront au chiffre d'avant-guerre d'une cinquantaine environ, surtout si le Parlement et le comité sénatorial se montrent sévères dans la concession de ces bills. Faut-il saboter le pacte confédératif sur un point essentiel pour un prétexte momentané?

La divergence, toutefois, entre ennemis et partisans des tribunaux de divorce est plus profonde et provient d'une conception opposée de la loi et du mariage. Parce qu'un groupe réclame telle mesure législative, certains se croiront toujours obligés de la leur accorder. Parce qu'un procédé paraît plus simple ou plus commode, on s'estime tenu de l'adopter, sans considérer les conséquences ou les principes en jeu. La loi devient affaire de convenance, d'intérêt, d'opportunisme, d'ex-

pédients; elle revêt un aspect utilitaire et pragmatique et cesse d'être une ordonnance de raison en vue du bien commun — *ordinatio rationis ad bonum commune* — selon la définition classique de saint Thomas.

De même en est-on venu à penser que le mariage est chose personnelle, *marriage is a private affair*, selon le titre d'un film connu. Le mariage, au contraire, indépendamment de son caractère sacré, est affaire publique, intéressant au plus haut point la prospérité de la nation. Québec s'oppose au divorce par conviction religieuse: la loi divine et naturelle le prohibe. Mais notre province a conscience de servir de digue au flot montant du divorce au Canada.

Le divorce disloque la famille, le plus ferme appui de l'État. Il est navrant de lire, comme un banal fait

divers, que, faute de trois cents sténographes, quarante mille divorces sont en panne en Angleterre: un grand pays, dont nous admirons les traditionnelles vertus de constance et de stabilité, mais entraîné à son tour dans le tourbillon du divorce. Preuve qu'il est plus facile de tenir une porte fermée qu'entre-bâillée. Il est souverainement triste d'apprendre qu'un mariage sur quatre finit par le divorce chez nos voisins: un peuple jeune et vigoureux, dont la guerre a mis en valeur les riches qualités de bravoure et de générosité, mais rongé déjà par le chancre du divorce. En détruisant la famille, le divorce et la limitation des naissances ont ruiné l'Empire romain. Si nous n'y prenons garde, ces mêmes causes — et non la guerre — conduiront nos pays au suicide.

L'ESPAGNE ET LES NATIONS

Aubrey F. G. BELL

C'EST AUJOURD'HUI l'heure des ennemis de l'Espagne.

Pour de multiples raisons — de race, de géographie, de politique et de religion — l'Espagne a toujours été la contrée la moins connue et la plus méconnue de l'Europe; et, dans les circonstances actuelles, nous pouvons nous attendre au fantastique dans les nouvelles qu'on nous donne de ce pays. En fait, on nous a jusqu'à présent servis à souhait!

Les merveilles de la science moderne ont facilité la diffusion-éclair à travers le monde de rapports abracadabrants. Une fois la première impression produite, écrivains et discoureurs surgissent ici et là, tels les corbeaux après la charrie, et s'appliquent à farder le conte, à en dégager la morale et à pousser dans les esprits le clou ainsi forgé. La mise en accusation est portée de la politique à la littérature, de la littérature aux arts; et, comme la fausseté de ces propos et condamnations concorde avec les mensonges propagés d'abord par la T. S. F., l'erreur prend un air de cohérence et de vérité. Voilà comment se crée une atmosphère; les détails viennent ensuite l'épaissir. On a donné un vilain nom au chien: il faut le pendre. Insensiblement, les critiques les plus libres eux-mêmes tombent dans le préjugé.

Deux exemples du parti pris qui se développe contre l'Espagne. Dans un ouvrage méritoire de critique d'art, M. Wilenski a énoncé l'opinion que l'art enflammé du Greco fut inspiré par les bûchers de l'Inquisition. Il nous faudrait donc imaginer le grand peintre crétois (dont on célébrera probablement le centenaire l'an prochain: il est né en ou vers 1547) s'en allant flâner, l'après-midi, par les rues étroites de Tolède et, après avoir contemplé des corps humains dans les contorsions

de l'agonie, regagnant son studio au bord du Tage impétueux pour y reproduire ses impressions dans un chef-d'œuvre de l'art. Bien sûr, nous savons que le supplice du feu infligé aux hérétiques en Espagne (beaucoup plus rare que celui des sorcières en Allemagne et en Angleterre) n'appartient pas aux fastes de la foi. Mais le tout est rendu solidaire des parties et, une fois mis en veine de théories extravagantes, on fait bon marché de l'exactitude sur les détails.

De même, un autre bon critique d'art, M. Thomas Craven, dans un ouvrage publié il y a six ans, nous avertit avec un faux air de sereine impartialité que « de l'âme espagnole déborde une haine féroce de la vie. Étudiez de près cette âme, à l'époque de son expansion la plus féconde ou à n'importe quel moment de son inaction satisfaite, et vous n'y découvrirez aucun amour ni de la nature, ni de l'art, ni de l'humanité. La joie est absente de l'âme espagnole ».

Les Espagnols, qui ont donné au monde ses plus fameux humoristes, ont beau jeu de ridiculiser l'absurdité de pareils jugements, qui croulent sous les rires joyeux de Cervantès et de sainte Thérèse, de Quevedo et de Tirso de Molina; — et il s'en faut que l'Espagnol moderne ait perdu le sens de la blague.

L'Espagne, si souvent prise à tort pour la patrie du fanatisme et de la tristesse, a toujours été une terre de vie et de gaieté; pour lui procurer matière à rire, on semble s'être donné le mot parmi les critiques étrangers et les Espagnols en exil. Jadis, le cardinal Newman nous exhorta à « l'indulgence pour la sottise »; mais il ne nous défendit point d'en rire.

Si les ombres de la calomnie s'étendent même sur le domaine de l'art, rien d'étonnant qu'elles apparaissent plus noires encore sur le terrain politique. Ici

les extrêmes se rejoignent: l'énormité même des exagérations rend les mensonges inoffensifs. Une totale inconscience et un souverain mépris du réel et du possible marquent les accusations portées récemment contre l'Espagne devant l'assemblée des nations. L'Espagne, le pays du monde le plus désireux de cultiver son propre jardin, est dénoncée comme « une menace à la sécurité internationale » et comme un pays agresseur prêt à envahir la France avec une armée de cinq cent mille hommes piaffant aux frontières. Les créateurs futurs de légendes auront fort à faire pour encherir sur cette fable; on peut cependant compter qu'il ne manquera pas de sycophantes pour corroborer abondamment un tel bobard.

Les calomnies sont doublement intéressantes: elles montrent d'abord quelles extrémités les politiciens chassés d'Espagne sont capables d'atteindre pour rentrer en place; secondement, le fait que les plus incroyables fantaisies peuvent être diffusées, même au temps relativement serein de la paix, oblige toute personne sensée à réfléchir deux fois avant de croire aux rumeurs lancées contre l'Espagne aux heures troubles de la guerre. Tous ces reportages doivent aujourd'hui être jugés suspects par n'importe quel observateur impartial.

Ce n'est pas, toutefois, renier absolument la vérité que de considérer l'Espagne comme une menace à la sécurité internationale. Mais entendons-nous. Si les autres nations veulent à tout prix s'immiscer dans ses affaires intérieures, il est bien probable que l'Espagne risque de devenir encore l'oiseau précurseur de la tempête sur l'Europe et sur le monde. Là est le noyau du péril. Mais là aussi, c'est-à-dire dans le cœur généreux de l'Espagne, repose l'espoir de voir triompher un sens élargi et plus chrétien de la démocratie.

L'Espagne actuelle est un brandon: on peut en aviver la flamme et la faire éclater; il suffit soit d'intervenir directement, soit de coopérer aux menées du dehors. Qu'on sympathise, si l'on veut, avec les intellectuels espagnols en exil qui professent une aversion naturelle pour toute autocratie et toute dictature; une telle sympathie, cependant, n'autorise personne ni à trahir la démocratie en confondant les intérêts d'un prolétariat urbain (minorité partout, et surtout en Espagne) avec les intérêts de la majorité du peuple, ni à s'aveugler jusqu'à prétendre bêtement combattre le communisme d'une main, tout en cherchant de l'autre à ruiner les seules forces capables d'en arrêter le flot. Une pareille sottise est la tentation inévitable de ceux qui n'ont de l'Espagne qu'une connaissance frêlée.

Quels que soient les sentiments qu'on garde de certaines attitudes ou peut-être de certains discours du général Franco, on doit reconnaître qu'il représente la masse de la nation espagnole dressée contre une minorité; et c'est cette masse du vrai peuple d'Espagne qui, avec le Canada français, avec l'élément raisonnable

et indépendant du peuple anglais, la France provinciale et les vingt millions de catholiques étatsuniens, constitue l'espoir majeur du monde chrétien dans sa lutte contre les empiétements du communisme.

Supprimer la paysannerie espagnole ou, selon notre formule onctueuse, relever son niveau de vie, c'est promouvoir la cause de la révolution et de la guerre. Le Nouveau Monde *doit* apprendre qu'il y a des choses pires que l'ignorance et la pauvreté. Sir James Frazer, dans *le Rameau d'or* (*The Golden Bough*), prétend que les paysans sont barbares et apathiques; opinion qui lui vient probablement de la lecture de Gibbon plutôt que de ses propres observations. Les illettrés d'Espagne, écrit Madariaga, parlent comme Sénèque et chantent comme Blake. Ils sont ignorants (je veux dire: en tout ce qui n'est pas essentiel), possèdent « peu d'or dans leurs coffres »; mais ils demeurent gais et sains, comme ils l'étaient au seizième siècle, et ils ont fait preuve d'une sagesse et d'une culture, d'une adresse et d'un art qui dépassent tout ce qui est sorti des écoles. Nul divertissement à la mode ne peut rivaliser avec leurs processions, leurs jeux et leurs danses; et leurs sculptures et leurs broderies et autres œuvres d'art ont tant de prix qu'on s'en empare pour orner nos musées.

Rajeunir et non détruire la vie de cette paysannerie, tel serait le commencement d'une nouvelle renaissance chrétienne en Europe; et l'on comprend que les communistes, les anticléricaux et les radicaux cherchent à y mettre obstacle.

L'Église en Espagne a souvent été accusée d'hostilité à l'égard des libéraux; elle a toujours été, dit Madariaga, du côté des riches. Ce grief est injuste. Il méconnaît l'œuvre immense et inlassable accomplie par les curés et les ordres religieux en faveur des pauvres et des paysans, pour qui la démocratie politique n'a eu que du dédain. Quant aux libéraux, l'explication, c'est que le parti libéral d'Espagne, bien intentionné et court d'esprit, n'a jamais été qu'une faible minorité incapable de se maintenir au pouvoir sans s'allier aux éléments extrémistes, comme il est arrivé lors du Pacte de San-Sebastian qui inaugura la Seconde République espagnole. Cette alliance, seule force de la Seconde République et en même temps sa faiblesse congénitale, explique sa cruauté et ses excès: effets naturels de la faiblesse qui se connaît.

Travailler, pour restaurer cette minorité, à renverser Franco et son régime, ce n'est pas améliorer les espoirs de paix de notre monde; on le fera mieux en cultivant la cinquième liberté (celle qu'on a omise) de la Charte de l'Atlantique: la liberté politique intérieure (*freedom from intervention*). Autrement, nous sommes toujours exposés à prendre des outres pour des géants et à gaspiller le bon vin. Ce serait un désastre, puisque le bon vin actuel, c'est le cœur généreux et la vigoureuse énergie de la vraie, de l'indépendante et chrétienne population d'Espagne.

L'ÉCOLE DES PÊCHERIES DE SAINTE-ANNE

Louis BÉRUBÉ

EN SEPTEMBRE et octobre derniers, d'importantes assises ont eu lieu à Québec. Une organisation de caractère international, l'O. V. A. (*Organisation des Vivres et Agriculture des Nations Unies*), a discuté de l'organisation et d'une meilleure répartition mondiale de la production alimentaire. Naturellement, un rapport a suivi avec une longue série de vœux. Quel congrès se termine à moins ? N'insistons pas : l'École des Pêcheries y trouve son compte.

Le congrès en question a réparti la besogne à des comités spéciaux. Celui des Pêcheries a donc produit un rapport et des vœux. Dans le rapport, on peut lire ceci :

Les moyens d'entraîner un personnel à compétence voulue dans tous les chapitres de production, conservation et distribution des produits de la mer sont plutôt médiocres (*very limited*). Le développement de l'enseignement ès pêcheries est un élément important au progrès de l'exploitation de cette richesse naturelle.

Comme pendant naturel, on trouve le vœu qui suit :

L'O. V. A. se doit de promouvoir la création d'écoles des pêcheries et de cours de pêcheries appropriés dans les cadres d'institutions déjà établies. Comme c'est déjà le rôle des écoles d'agriculture de nombreux pays, telle organisation fournirait les centres d'entraînement nécessaires à ceux qui veulent se spécialiser dans l'étude des pêcheries.

Les écoles devraient donner aussi des cours spéciaux et faire du travail *extra muros* pour le progrès de l'éducation populaire chez les pêcheurs et ouvriers aux chapitres de la pêche, de la préparation du poisson et de sa distribution sur les marchés.

Sur ce point, le Canada ne faisait pas mauvaise figure au congrès. En fait de cours de pêcheries, l'Université de Dalhousie (Nouvelle-Écosse) en donne depuis au moins une vingtaine d'années. Ces cours sont offerts aux bacheliers ès sciences qui veulent poursuivre leurs études : ils sortent couronnés du M. Sc. Dans tout le continent nord-américain, l'université de l'État de Washington est, à notre connaissance du moins, la seule à offrir semblables cours et degrés.

Mais surtout, et nous attirons l'attention sur ce point, des nombreux pays représentés au congrès, le Canada est, croyons-nous, le seul à compter dans ses frontières une École des pêcheries du type exact préconisé au rapport du comité. Débarrassé de sa phraséologie, le vœu demanda la création d'écoles de pêcheries aux triples fonctions que voici :

- a) former des compétences ès pêcheries sur le pied américain de *college education*;
- b) par des cours spéciaux, aider les jeunes pêcheurs et autres catégories d'employés à progresser dans l'exercice de leur métier ou de leur emploi;
- c) enfin, par des services *extra muros* d'éducation populaire, travailler directement au progrès de l'industrie et du bien-être des régions maritimes.

Rares sont, de par le monde, les écoles de pêcheries qui ont ce programme déjà sur le métier. La seule que

nous connaissions, c'est Québec au Canada qui la possède; notre province a l'honneur de l'avoir mise sur pied huit bonnes années avant le vœu de l'O. V. A.: c'est l'École des Pêcheries de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, affiliée à la Faculté des Sciences de l'Université Laval.

IDÉE NOUVELLE ?

Rien de nouveau sous le soleil, hormis cette École. On l'a dit, répété, et c'est la vérité. En effet, si les éléments qui ont composé tant l'ensemble de ses activités que le programme des études de son cours supérieur n'ont rien de nouveau en eux-mêmes, la combinaison l'a été, d'après une formule réellement unique à l'époque de sa fondation.

Peu d'institutions combinent dans un ensemble qui se tient la recherche, l'enseignement au degré universitaire, l'enseignement professionnel et l'éducation populaire. L'École a réussi la combinaison, non par idée d'accaparement, mais pour répondre aux besoins de l'heure.

Dans le domaine de la recherche, elle y est allée « en douce », cherchant d'abord à utiliser au mieux ce que font des institutions spécialisées en la matière : la station expérimentale de Pêcheries de Grande-Rivière et la station biologique du Saint-Laurent, par exemple. C'est logique : l'École ne vise pas tant à augmenter les réserves de sciences d'application possible aux pêcheries qu'à employer efficacement, à bon escient, les trésors accumulés dans ce domaine et à les faire servir au développement de nos pêcheries. Néanmoins, il lui a fallu faire de la recherche; il est nécessaire qu'elle en fasse. Elle ne s'est pas lancée dans les sillons ouverts; elle a tenté plutôt de mettre en valeur les champs restés en friche, ceux de l'économie appliquée, par exemple.

Il y avait quelque chose de fait dans la recherche; dans l'enseignement ès pêcheries, par contre, c'était le vide ou à peu près. Toutes nos universités donnent des cours d'hydrobiologie; mais il faut bien regarder les choses en face, et un diplômé de ces cours est aussi perdu dans l'industrie que le serait un botaniste à la conduite d'une exploitation forestière. Biologiste et botaniste, d'un secours précieux, ne peuvent tout de même pas remplacer l'homme du métier, l'ingénieur.

Notre organisation éducative n'offrait rien pour former l'homme des pêcheries; pas de cours spéciaux réguliers non plus pour le perfectionnement des jeunes pêcheurs progressifs, tant dans la conduite de leur métier que dans l'organisation économique et sociale de leur profession. Enfin, pas d'organisme de travail *extra*

muros pour promouvoir directement le progrès de l'industrie et l'amélioration du bien-être chez les pêcheurs.

Dans les circonstances, l'École des Pêcheries n'a pas eu à choisir sa vocation: elle a simplement accepté le travail à faire. Ainsi, dans la recherche, elle a commencé ses travaux d'océanographie et de cartographie des bancs de pêche, et ouvert un département de recherche économique et sociale. Dans l'enseignement, elle a organisé son cours régulier, qui mène au degré de B. Sc. (Pêcheries), puis, de concert avec le Service de l'Aide à la Jeunesse, le cours de formation professionnelle aux jeunes pêcheurs. Enfin, pour l'action *extra muros*, elle s'est d'abord occupée de développer la production du poisson frais, au moins jusqu'à ce que le nouveau département des Pêcheries en assume la tâche. Mais sa plus belle réalisation, c'est son Service Social-Économique, un organisme voué au développement de la coopération sous toutes ses formes parmi les populations des régions maritimes.

Un tel programme laisse loin en arrière la conception qu'on se fait parfois, bien à tort, du rôle d'un enseignement, rôle qu'on limite à la fabrication de diplômés, et conception qui naturellement aussi mesure la valeur d'une institution aux fournées qu'elle lance dans la vie, au soir de la collation des diplômes.

Dans les sciences appliquées, limiter une institution à ce rôle est pernicieux. A fabriquer des diplômés, on en vient vite à la fabrication en série. Et comme le volume de la production dans chaque domaine d'application est si limité qu'il ne justifierait pas les dépenses annuelles de rajustement de la mécanique, le produit qu'on sort devient vite et reste démodé. C'est là un mal trop réel. Pour l'éviter, l'École des Pêcheries a organisé le programme de ses activités avec la recherche par un bout et le contact constant avec l'industrie et les pêcheurs par l'autre. Programme nouveau si l'on veut, mais programme équilibré, logique et, on le verra plus loin, programme qui fait ses preuves. Certes, il fallait du cran pour fonder l'institution qui devait le réaliser. Le ministre des Mines et Pêcheries de Québec et le directeur de l'École d'Agriculture d'alors en ont eu. Et la confirmation que donne au programme de Sainte-Anne le souhait de l'O. V. A., cité au début, prouve bien que ces pionniers n'ont pas erré.

COURS D'ÉTUDE

Le cours d'études qui mène au degré de B. Sc. (Pêcheries) dure quatre ans et les conditions d'admission en sont les mêmes que pour le Génie ou les professions libérales: cours classique couronné du baccalauréat, ou crédits équivalents. Ce cours comporte deux années de sciences de base: chimie, physique, mathématiques, océanographie, biologie générale et économie politique. Il se termine par deux années de sciences appliquées aux pêcheries: les élèves y apprennent l'histoire naturelle des espèces de poissons qui servent de matière première à nos industries de la

mer. Ils apprennent aussi la pêche et la préparation du poisson pour le marché; enfin, le commerce du poisson, la gestion scientifique des entreprises, l'organisation et l'administration des sociétés coopératives.

L'importance donnée aux sciences économiques dans la formation n'est pas née d'un caprice du moment. Non. C'est un point sur lequel les premières écoles de pêcheries du continent nord-américain ont manqué gravement et à leur grand dam. Elles n'étaient d'ailleurs pas les seules à pêcher, puisqu'une enquête menée vers 1930 par la Société américaine d'avancement de l'enseignement du Génie a établi que le grand reproche des gradués en Génie à leurs institutions respectives, c'était de ne pas leur avoir donné une formation économique adéquate, correspondant à leur formation technique. Il y a du vrai dans cette définition de l'*ingénieur* que donnait voilà quelques années Dunn, le coordinateur de la production de guerre des États-Unis sous l'administration Roosevelt: « Un véritable ingénieur, c'est celui qui peut faire et bien faire pour un dollar ce que le premier venu ne saurait accomplir à moins de deux. »

Un programme de baccalauréat ès pêcheries appliquées fait une large part aux sciences économiques et sociales. Si c'est la première fois au Canada que le cas se présente en matière d'enseignement ès pêcheries, il n'en est pas ainsi aux écoles de Génie des grandes universités américaines d'où nous avons tiré les grandes lignes de notre programme.

Enfin, font partie intégrante de la formation des diplômés les *stages d'été*. Les vacances à l'École correspondent à la période de grande activité sur le littoral maritime. Aussi les élèves en pêcheries ne flânent pas: ils doivent passer trois mois là-bas, l'équivalent de la session d'été de certaines universités. A la fin du cours, ils ont aussi donné aux stages de pratique plus que l'équivalent, en longueur bien entendu, d'une année académique entière.

L'élève ne choisit pas son emploi; il va où on l'envoie. Les uns vont aux entreprises de pêche, à divers emplois, depuis journaliers dans les usines jusqu'à commis-vendeurs ou teneurs de livres dans les bureaux; d'autres servent d'assistants dans les laboratoires de recherche; d'autres s'adonnent à l'éducation coopérative des pêcheurs pour le compte du Service Social-Économique; d'autres enfin aux croisières de navigation et d'océanographie. Aux vacances de 1945, les douze élèves de l'École étaient ainsi répartis:

- 1 à Black-River (N.-B.), aux grandes sardinerias Connors;
- 1 chez les *Pêcheurs-Unis de Québec*, au bureau des ventes de Montréal;
- 1 comme instructeur en technologie dans les coopératives de la Côte-Nord du Saint-Laurent;
- 1 en biologie pour le compte du gouvernement provincial;
- 2 dans la propagande éducative, l'un aux îles de la Madeleine, l'autre au Labrador canadien;
- 3 à la Station Expérimentale de Grande-Rivière comme assistants au Laboratoire;
- 3 à Halifax (N.-E.), aux entreprises de la *General Seafoods Corporation*.

Ces stages pratiques ont un double but: ils permettent aux étudiants de prendre contact avec l'industrie, et ils leur donnent l'occasion de se faire connaître. Plusieurs diplômés de l'École ont ainsi trouvé les positions qu'ils occupent aujourd'hui.

Ce programme d'études n'est pas parfait. Il est un

effort loyal de l'École des Pêcheries, pour fournir les hommes de carrière dont la pêche a besoin. Les autorités de l'École travaillent à perfectionner ledit programme et acceptent avec reconnaissance la critique constructive. Tel quel, il a fait ses preuves et, comme on le verra, il est un pas vigoureux dans le bon chemin.

LES ARABES ET LE COMMUNISME

Gabriel ENKIRI

LE PREMIER MINISTRE d'Iran, Kaouam El Soltanah, est l'un des propriétaires les plus riches de ce pays. Il n'en était pas moins considéré, jusqu'à ces derniers jours, comme l'un des plus chauds partisans d'une alliance russo-iranienne et l'un des agents les plus dévoués, à Téhéran, de la propagande soviétique.

Au Caire, à Bagdad, à Damas et dans les autres capitales arabes, ce sont des princes, de grands financiers, des notables jouissant d'une influence considérable, que la rumeur publique désigne comme les principaux agents du bolchévisme. Des légendes circulent qui attribuent à la diplomatie soviétique en Orient une habileté, un machiavélisme qui lui auraient assuré d'éclatants succès. Faut-il croire à ces rumeurs et à ces légendes?

« Russie, viens à notre aide! » clamaient il y a quelques jours des centaines de jeunes manifestants dans les rues du Caire. Ces étudiants étaient-ils vraiment des adeptes de Lénine? Désiraient-ils réellement l'arrivée des Russes sur les bords du Nil? On se tromperait en l'affirmant.

Pour beaucoup d'Arabes, pour de nombreux Égyptiens notamment, le communisme est l'épouvantail qu'il faut agiter pour amener l'Angleterre à une politique de libéralisme et de compréhension. De là à adopter effectivement les principes en honneur à Moscou, il y a loin.

Ceci ne veut pas dire qu'il n'existe pas en Égypte et dans les autres pays arabes une activité inquiétante d'une multitude d'agents soviétiques. Mais pas plus que les Égyptiens ou les Irakiens qui applaudissaient en 1940 aux victoires de l'Allemagne n'étaient en fait pro-nazis ou pro-germaniques, les Arabes qui, aujourd'hui, se félicitent de la rivalité russo-anglaise ne sont effectivement des amis du communisme. Les populations du Moyen-Orient veulent leur indépendance. Elles désirent jouer dans la vie internationale un rôle digne de leur passé. Pour atteindre ce but, elles ne reculeraient devant aucun moyen. Or, l'éventualité qui, à leurs yeux, peut les amener le plus rapidement à la réalisation de leurs aspirations, c'est celle qui consisterait à opposer les unes aux autres les nations occidentales. Avant 1904, c'était vers la France que les yeux se dirigeaient. Ce fut ensuite vers l'Allemagne, celle du

kaiser comme celle d'Hitler. Aujourd'hui, c'est vers la Russie. Mais que par un accord avec la Grande-Bretagne les pays arabes reconquièrent demain leur indépendance et leur souveraineté, on peut être certain que ce n'est pas à Moscou que leurs leaders iront chercher leur inspiration.

Donc, *jusqu'à cette heure*, si l'activité des agents soviétiques dans le Moyen-Orient peut se flatter d'avoir contribué à causer des difficultés aux Anglais, elle ne peut par contre nullement prétendre qu'elle a, sur le terrain politique, gagné des alliés convaincus au communisme. A Bagdad, à Damas, au Caire, les chefs qui dirigent le mouvement national veulent bien bénéficier de l'appui soviétique, mais ils demeurent fermement opposés à la doctrine communiste et n'entendent, sur aucun point, lier leur avenir à celui de l'U. R. S. S.

Je sais bien que certains journalistes, américains pour la plupart, se sont laissé tromper par les apparences. Certains discours, certaines manifestations leur sont apparus comme les indices probants d'une évolution des leaders arabes vers une alliance avec la Russie. Je peux affirmer qu'ils se trompent, et qu'à moins d'une trop rigide intransigeance de la part de la Grande-Bretagne, les dirigeants des pays arabes ne se résoudront pas, avant de longues années, à envisager une collaboration avec Moscou.

* *

Mais si, dans le domaine politique, l'activité des agents communistes n'a pu, jusqu'à présent, ébranler sérieusement les convictions des classes dirigeantes arabes, elle a, sur d'autres terrains, obtenu d'incontestables succès.

Lorsqu'un ministre plénipotentiaire s'avise d'inviter à sa table, tous les vendredis, des dizaines d'ouvriers, de camelots, de barbarins et même d'indigents; lorsqu'il prodigue à ces hôtes étranges toutes sortes d'égards, qu'il les sert lui-même, secondé par tout son personnel; lorsqu'il leur enseigne qu'il ne doit y avoir sur cette terre ni serviteurs ni subalternes, il suscite dans l'âme et dans le cerveau de ces malheureux, pour la plupart non évolués, de dangereuses illusions et des sentiments de haine générateurs de désordres futurs, de rébellions et de guerre civile.

L'ouvrier égyptien, surtout agricole, vit dans la misère. Son salaire ne dépasse pas vingt piastres égyptiennes, c'est-à-dire un dollar, par jour. Et ce ne sont que les privilégiés qui peuvent se flatter d'une telle solde! Pour beaucoup d'entre eux, un demi-dollar par jour est le maximum. Au prix très élevé où est la vie en Égypte, on devine ce que cette paye misérable peut permettre aux milliers d'ouvriers et de fellahs qui doivent s'en contenter. Aussi bien, les rues des grandes villes et les campagnes abondent-elles de mendiants, de miséreux en haillons qui se traînent lamentablement, le regard plein d'envie si ce n'est de désespoir. Aussi bien les épidémies se propagent-elles avec une facilité incroyable parmi ces malheureux anémiés, mal nourris et mal vêtus.

Comment, dans ces conditions, ne pas s'attendre au succès de la propagande communiste auprès de ces masses misérables et affamées? Comment ces masses résisteraient-elles à l'image des paradis prolétaires que les agents de Moscou évoquent à leurs yeux? Comment repousseraient-elles l'enseignement ou le concours de ceux qui leur parlent d'égalité, de liberté, et qui leur promettent une vie semblable à celle des maîtres qui, aujourd'hui, les exploitent? Là est le danger. Pas plus que les gouvernements autochtones, les Anglais ne s'en sont jusqu'ici préoccupés. Quelques timides efforts ont été déployés ces derniers mois pour relever le niveau de vie de la classe ouvrière et paysanne. Mais dans l'ensemble rien de sérieux n'a été tenté. Et le mécontentement dans les usines et dans les champs augmente de jour en jour.

Le plan communiste est d'exploiter la misère et d'inciter à la révolte ceux qui en souffrent, puis de les encourager à s'emparer du pouvoir pour établir sur cette vieille terre, berceau de la Foi et de la Religion, un régime semblable à celui qui règne actuellement dans les Balkans et dans toute l'Europe centrale: un régime de lutte de classes, de terrorisme et d'impiété.

Ayant gagné la partie sur le terrain social et économique, les communistes étendraient leur action au domaine politique et arracheraient définitivement à la culture latine et à l'influence anglo-saxonne cette partie du monde vers laquelle, depuis Pierre le Grand, tendent les rêves de la Russie. Ils ont à leur solde, dans cette campagne, près de deux cent mille Arméniens, échappés de Turquie, et disséminés actuellement en Syrie, au Liban, en Palestine et en Égypte. Ils ont à leur solde également de puissantes organisations juives, qui répandent leur doctrine à prix d'or, dans cette Judée et dans cette Galilée où jadis ont retenti les exhortations les plus admirables à l'amour, à la solidarité, à l'humanité. Ils ont enfin, pour appuyer leur propagande, l'éclat des victoires remportées par leurs armées.

* * *

Peut-on combattre efficacement cette propagande? N'est-il pas trop tard pour essayer de détacher les

masses ouvrières et paysannes orientales de l'influence du communisme? Trop tard? Je ne le crois pas, mais il faudrait agir vite et énergiquement.

En Égypte et dans tous les pays arabes, il y a trop de pauvres. Les salaires doivent être augmentés; des asiles, des écoles, des hôpitaux doivent être créés; l'eau potable doit être assurée aux fellahs, ainsi que l'éclairage; les impôts doivent être adaptés aux conditions de ces pays; des taxes successorales doivent être établies; les trop grandes propriétés doivent être morcelées et partagées; les bénéfices des industriels, des commerçants et des propriétaires fonciers doivent être limités. Il n'est pas admissible qu'il y ait des Égyptiens ou des Syriens dont le revenu annuel dépasse deux cent mille livres, quand, à leurs côtés, végètent des centaines de milliers de leurs compatriotes gagnant en tout et pour tout, pour vivre toute une année, une solde de vingt ou trente livres!

* * *

Une autre arme est à la disposition des gouvernements arabes dans leur lutte contre le communisme. Les Égyptiens, ainsi que les Palestiniens, les Irakiens ou les Syriens, appartiennent, en très grande majorité, à la religion musulmane. Or, les musulmans sont demeurés très attachés à leur religion, et cette religion est nettement contraire à la doctrine communiste. Le prophète Mohamed, qui constitue pour tout musulman le modèle à suivre, a été propriétaire et commerçant. Le Coran, leur livre saint, ne prévoit que le régime de la propriété et de la liberté du commerce. Les musulmans du Caucase ont dû, pour ces raisons, se défendre pendant vingt-cinq ans contre l'obligation qu'on leur imposait d'adopter les principes communistes. Pour des raisons de haute politique, le gouvernement de Moscou a accordé dernièrement aux musulmans russes le droit de vivre conformément aux prescriptions de leur religion, comme il a rétabli, après une persécution sans exemple, l'autorité de l'Église orthodoxe à Moscou. Mais les musulmans du Moyen-Orient ne s'illusionnent pas sur le sort qui serait réservé à leur religion le jour où le communisme s'installerait en maître sur leur territoire. Et c'est pourquoi on peut difficilement s'imaginer qu'ils laisseront s'implanter chez eux une doctrine qui mettrait en danger ce à quoi ils tiennent le plus: l'enseignement coranique.

Que conclure dans ces conditions? Seule une politique d'aveuglement et d'égoïsme, une politique d'inertie et d'atermoiements, et qui ferait fi de toute réforme destinée à alléger la misère des classes paysannes et ouvrières, pourrait ouvrir, dans les pays arabes, la route au communisme. Cette politique, à l'heure actuelle, est malheureusement en vigueur. Le sera-t-elle longtemps encore? Il faut espérer que non, car le sort de l'Orient et de la civilisation arabe dépend en grande partie de la réponse qui sera faite à cette question.

LETTRE D'OUTRE-MER

ME VOICI rentré dans mon logis, après trente-trois mois d'emprisonnement et de bagne. Pourquoi suis-je parmi les rescapés, parmi ces rares privilégiés qui en sont revenus, c'est uniquement que tel était le plan divin et la bonté du divin Maître, auquel, nous tous, nous nous abandonnions.

Quand j'étais dans la prison de Saint-Gilles, maman m'avait écrit — lettre clandestine — une pensée qui m'a souvent poursuivi: *Souffrir passe... Avoir souffert, reste*. Je sais que des poètes, tel Alfred de Musset, ont illustré de leurs vers cette idée, mais, pour moi, elle représentait tout un capital qu'il suffisait de faire fructifier quotidiennement pour le transformer en trésor pour Là-Haut.

Mon dossier comportait sept condamnations à mort, du fait d'organisation de passage, d'espionnage, de renseignements, etc. Condamné à mort le 21 avril, ma grâce me fut refusée, mais, à la suite d'innombrables interventions, ma peine a été différée, de telle sorte que tous les trois mois j'étais appelé auprès du commandant de la prison, qui, très aimablement, me faisait savoir que, par ordre de Berlin, mon exécution était différée de quatre-vingt-neuf jours. On s'habitue à tout, même à cette sentence qui devient symbolique dans notre esprit, nous disant qu'il ne nous arrivera que ce que Dieu permettra.

Le 3 octobre 1943, j'ai été transféré dans une maison de force d'Allemagne, d'abord en Pologne, puis, après, aux environs de Berlin.

Condamné à faire des travaux de guerre, lunetterie, appareils de bord pour avion, je n'ai pas eu d'histoire. Nous n'avions pas le choix de ne pas travailler, parce que tout refus entraînait le condamné au poteau d'exécution.

La mortalité était effrayante dans notre chambrée, dont les effectifs étaient chaque jour renouvelés. Il y mourait cinq hommes par jour: dénutrition, maladies contagieuses, inanition — chose compréhensible quand je vous dirai que pour douze heures de travail, souvent fatigant, nous recevions 80 grammes de pain et 2 litres de soupe au rutabaga (choux-rave) contenant six à sept morceaux de légumes nageant dans de l'eau. En rentrant à la maison, je pesais 42 kilos sur les 70 que j'apportais à ces messieurs le jour de mon arrestation.

La moralité était très belle. Nous avions, au début de mon séjour en Allemagne, organisé un petit cercle choisi, composé de l'élite; prêtres, professions libérales, ouvriers, employés se réunissaient chaque jour, pendant le temps où les gardiens relâchaient leur surveillance. Le matin, c'était pour la prière, et, l'après-midi, nous donnions chacun à notre tour une causerie, une conférence.

Le premier jour de mon arrivée, j'étais accosté par un bagnard comme moi qui m'apostropha en me disant: « Toi..., tu as le cafard... » J'eus beau protester, le brave type n'en démordait pas; puis, changeant de sujet, il me dit que, si j'étais chrétien, je pourrais chaque jour communier... C'était un prêtre; dans sa cellule, il disait secrètement la messe; un pot à pommade en faïence lui servait de calice; dans un sachet de papier, il cachait les hosties consacrées; le pain, le vin, il les recevait clandestinement de l'extérieur, par un gardien communiste; et, parmi nous, ceux qui le désiraient pouvaient se communier, quand, profitant de l'inattention du gardien d'atelier, ils allaient puiser, dans un sac de papier caché dans quelque coin, une hostie consacrée!

Comme vous le voyez, le bon Dieu était toujours parmi nous, attentif à nos souffrances dont il était témoin et sachant, avec sa délicatesse de cœur, nous combler infiniment en nous donnant sa vraie paix.

A Wolfenbuttel, je n'ai pas rencontré, ni chez les Allemands ni parmi nous, prisonniers politiques, le moindre secours de la religion, et, cependant, on mourait comme des mouches; quinze à vingt détenus passaient tous les quinze jours à la guillotine! Les autres s'en allaient dans l'autre monde parce que brutalisés, malades, épuisés... La fosse commune était remplacée depuis longtemps par le four crématoire. Nous n'avions pas de chauffage, mais la grande cheminée du four fumait sans cesse.

Je n'ai pas eu à me plaindre de grands sévices; comme tous, j'ai reçu les coups de bâton, les coups de poing et de pied, mais pas plus qu'un autre. Devant mes yeux, j'ai vu des gardiens abattre des nôtres, sans grande raison. Comme partout, j'ai vu quotidiennement des atrocités et les journaux vous ont tous suffisamment renseignés.

J'étais à Brandenbourg-Görden quand les Russes ont fait l'assaut de la prison. Atteint d'une broncho-pneumonie, j'avais été transféré dans un lazaret avec les tuberculeux. Suivant les rites boches, nous devions être pesés tous les quinze jours et je venais de recevoir une formidable raclée parce que je n'allais pas assez vite pour monter sur la bascule. Vous vous rendez compte de mon état — faiblesse extrême, fièvre, tout ce que réserve au patient une pneumonie. Et tandis que je regagnais mon lit, la canonnade qui faisait rage à l'extérieur s'est brusquement concentrée sur notre prison. Carreaux, vitres, tout volait en éclats, lorsque, tout à coup, je fus arraché de mon lit par mes compagnons qui me hissèrent sur la fenêtre. Le spectacle était formidable. Les murs culbutés, d'énormes chars blindés s'avançaient majestueusement vers les S. S. allemands, masquant, écrasant, exterminant tout. Un quart d'heure plus tard, c'était la libération.

Ma santé ne me permettait pas de suivre mes compagnons valides qui quittaient le jour même la prison. J'ai dû encore y séjourner deux mois. Régime russe, dont j'ai pu apprécier de très près le caractère. C'est par des subterfuges, des trucs, que j'ai réussi à regagner la zone américaine et retrouver ma vraie liberté.

En effet, les Russes, dans cette région, ont tout organisé: travail obligatoire pour les femmes de 16 à 65 ans, pour les hommes de 15 à 70 ans, de sorte que ceux qui ne travaillaient pas étaient dans les hôpitaux. Les usines, machines de guerre, ont été complètement vidées et la mobilisation de la main-d'œuvre s'étendait jusqu'aux prisonniers étrangers dont les Russes ne se souciaient pas de demander les causes ou motifs d'emprisonnement.

M'étant approprié (volé) une bicyclette, je la tenais précieusement cachée, dans l'idée de m'en servir pour mon retour. Celui-ci étant rendu peu possible par la vigilance des sentinelles, je l'ai recédée à un officier russe en échange d'un visa m'autorisant à regagner les lignes américaines.

En cours de route, j'ai pu, par la radio, faire annoncer mon arrivée à Jacqueline. A Bruxelles, gare du Nord, cérémonie très émouvante. Un détachement militaire nous attendait; comme condamné à mort et rescapé, j'avais les honneurs du premier rang. Un officier est venu au-devant de nous avec le drapeau belge, pour nous donner l'accolade. Les clairons sonnaient, tout vibrait autour de nous: le livre de ma captivité venait de se refermer, et la vie recommençait.

Vous savez combien ce retour plein de joies profondes était endeuillé par la place que mon fils Charles laissait vide. Mais Dieu était encore là avec ses grâces qu'il m'a toujours prodiguées à profusion. Tandis que je pleurais sur celui que je ne reverrais plus, Françoise m'a annoncé ses fiançailles. Jeune homme parfait, pieux, intelligent, qui l'aidera à fonder un foyer où régnera avant tout le nom de Celui qui nous a protégés...

UN BRUXELLOIS.

MIHAILOVICH ET LES ANGLAIS

M. RANDOLPH CHURCHILL explique, dans le *Daily Telegraph* de Londres (9 avril), les étapes de l'abandon, par l'Angleterre, du général Mihailovich, auquel Tito est à faire un procès pour « trahison » :

« La politique pro-Tito ne fut pas adoptée à contre-cœur dans le seul but de sauvegarder l'union avec la Russie pendant la guerre. Elle fut suivie pour elle-même, comme à plaisir, à la grande surprise des Russes qui, au début, étaient prêts à soutenir le gouvernement royal de Yougoslavie, dont le principal représentant était Mihailovich. A la fin de 1943, les Russes supposaient toujours que nous supportions Mihailovich, et ils demandèrent même s'ils pourraient lui envoyer une mission. M. Eden répondit que le gouvernement britannique venait justement de décider de retirer son appui à Mihailovich et de l'offrir entièrement à Tito. »

M. Churchill donne les raisons de cette décision: soutenir les deux mouvements, c'était préparer une guerre civile après le départ des Allemands, et presque tous les lieutenants de Mihailovich avaient reçu des armes de l'ennemi, « non par amour des Allemands, mais par crainte de Tito ». — « Cette crainte de Tito, commente le *Tablet* (13 avril), était fort justifiée, et la principale faiblesse de l'article de M. Churchill, c'est qu'il passe par-dessus ce fait que les partisans de Tito, aussitôt qu'ils ont été les maîtres, se sont hâtés de liquider leurs futurs adversaires, en commençant par les chefs du mouvement catholique slovène. »

ÉGALITÉ FÉDÉRALE

EN FIN D'AVRIL, M. Georges Héon, député fédéral d'Argenteuil, a expliqué à des Torontonien, convoqués pour l'entendre par cinq associations progressives-conservatrices de leur ville, pourquoi le parti conservateur n'a aucune chance de succès dans le Québec (*Gazette*, 1^{er} mai):

« Québec croit fortement, a-t-il dit, que l'édifice fédéral ne tiendra pas debout, si les mêmes droits ne sont pas également reconnus aux deux éléments raciaux de ce pays et si leurs langues, leurs traditions et leurs institutions ne sont pas parfaitement et également respectées.

« Si l'on ne permet pas au Québec de se développer selon ses meilleures traditions et ses droits chèrement conquis, il ne pourra jamais donner son meilleur rendement dans l'intérêt du Canada tout entier.

« Le parti conservateur n'a pas tenu compte de la mentalité du Québec, de sa psychologie, de son opinion, il n'a pas voulu encourager ni même admettre les aspirations de cette province...

« Ce parti a négligé ce que M. King n'a jamais oublié: à savoir qu'il y a soixante-deux sièges du Québec, cinq de l'Ontario, trois des provinces maritimes et au moins deux de l'Ouest, soit soixante-douze sièges, à la Chambre des Communes, qui sont détenus par des Canadiens de langue française...

« Tant que le parti se laissera désigner ou se présentera lui-même comme le château fort de l'impérialisme et du fanatisme antifrancophone, il ne saura trouver de recrues dans le Québec... Ce sont des actes qu'il faut, non seulement des paroles, pour prouver au Québec que l'on tient compte de ses droits et de ses besoins, dans l'élaboration d'une politique... »

Voilà des considérations qu'il est opportun de soumettre fréquemment à la réflexion de nos compatriotes de langue anglaise, en toute urbanité. Il n'y a en cela aucune acrimonie, et cette position contribue à la bonne entente beaucoup mieux que les courbettes intéressées ou simplement gênées.

A V E C O U S A N S COMMENTAIRES

VITALITÉ CATHOLIQUE EN CHINE

VOICI UN RÉSUMÉ des grands projets de Mgr Yü Pin, de Nankin, pour le triomphe de l'Église dans sa patrie. Mgr Yü Pin s'est imposé par son œuvre de guerre; il veut profiter de la paix pour donner sa Chine à Dieu. Enthousiasme d'apôtre de grande classe qui secouera peut-être bien des inerties de chez nous.

La guerre a été mauvaise: les missionnaires étrangers une fois internés, le ministère est retombé sur le jeune clergé chinois, qui fut admirable. On a tenu; on veut maintenant grandir, conquérir, baptiser la Chine. La nomination de S. Ém. le cardinal Tien a fait impression. Les journaux de Pékin et de Changhaï y sont allés d'un éditorial non signé, montrant l'honneur que l'Église faisait à la Chine, et encourageant les Chinois à étudier les problèmes religieux et surtout le christianisme, afin d'y trouver la seule solution possible aux difficultés présentes.

Mgr Yü Pin rêve de larges organisations, avec tout son génie et tout son cœur. Il veut pousser davantage l'apostolat auprès des intellectuels. Il veut une élite catholique nombreuse, capable de prendre la tête des mouvements culturels, commerciaux, industriels et politiques: malheureusement, l'effort catholique n'est pas unifié. Chacun travaille dans sa petite mission, cherche à accroître le nombre de ses chrétiens, sans s'occuper de former bloc pour créer un mouvement de pensée catholique en Chine païenne.

« Les monastères, dit-il, ont une place tout indiquée en Chine, une place de choix. Notre peuple est encore tout imprégné de bouddhisme. La vie religieuse des masses reste suspendue, en quelque sorte, à ces monastères qui peuplent par milliers les montagnes et les vallées de l'intérieur du pays... Or le bloc bouddhiste de Chine reste pour nous, chrétiens, un monde fermé. Pour l'aborder, pour y mordre, il n'y a qu'un moyen: faire appel à des moines. Si les bonzes entraient en contact avec de vrais moines, avec des âmes droites et ferventes n'ayant rien de plus cher que le Christ, ils subiraient l'influence de ces hommes de Dieu. Le Christ et sa doctrine de Charité leur deviendraient sympathiques, et la Vérité s'imposerait à eux, simplement comme un fait qu'on ne discute pas. »

Il faudra bien choisir les apôtres auprès des intellectuels. Pour donner un cours de littérature ou d'histoire dans une université chinoise, il n'est pas nécessaire d'être prêtre ou missionnaire: les catholiques laïcs ont ici une tâche magnifique à remplir. La Chine a besoin de spécialistes dans tous les domaines: médecins, ingénieurs, agronomes, financiers, juristes, journalistes, architectes et philosophes. Quel immense champ s'ouvre pour le catholique européen ou américain!... Il faut aussi des moines! Il y a encore deux millions de bonzes bouddhistes, absolument sincères, comme le prouve leur vie très dure. Ils subiraient l'influence de nos communautés contemplatives.

Le mouvement de la civilisation chrétienne chinoise jouit d'une très grande popularité; Mgr Yü Pin en est lui-même le président. C'est ce mouvement qui se charge, avec la collaboration d'écrivains de toutes couleurs et croyances religieuses, de traduire les chefs-d'œuvre de la pensée chrétienne, ancienne et moderne. La traduction des œuvres de saint Thomas est déjà très avancée. Cette même association

culturelle a fondé une revue qui se publiait à Chungking, malgré la crise du papier, sous le titre de *Religion et culture chinoise*. Il faudrait aussi organiser des cours de philosophie thomiste dans les grandes universités d'État, former des conférenciers qui parcourraient les universités pour y exposer les questions connexes à la religion, et surtout pour faire connaître la solution chrétienne des grands problèmes qui intéressent la jeunesse chinoise moderne. Il voudrait pénétrer toute la vie nationale, afin de se rendre indispensable au gouvernement chinois, qui sentira que la religion a vraiment quelque chose à donner.

Monseigneur a recueilli suffisamment de fonds pour envoyer une cinquantaine de jeunes étudier dans les universités catholiques d'Europe et d'Amérique, et cela chaque année.

Des catholiques influents s'organisent pour établir sur une large base financière le journal *Yi shih pao*, qui paraît déjà dans cinq grandes villes (Chungking, Kunming, Sian, Pékin et Tientsin), et qui paraîtra dans quatre autres (Nankin, Changhaï, Canton et une autre).

Une agence donnera aux journaux païens les nouvelles catholiques du monde entier. Un poste de radio sera fondé à Nankin pour les directives sociales catholiques, le commentaire catholique de la politique mondiale, etc. Le journal, la radio et l'agence de nouvelles formeront une compagnie commerciale, encouragée et guidée par l'Église.

Seul le catholicisme peut être à la fois conservateur et progressif; c'est le besoin de la Chine, qui doit retourner aux vertus des ancêtres, mais pour mieux progresser... Seul le catholicisme saura moderniser les vertus anciennes sans les corrompre ni les diminuer; au contraire, en leur communiquant sa vitalité propre... Mgr Yü Pin, invité par le gouvernement à dire sa conception de la société chinoise de l'avenir, exposa devant deux mille invités choisis et officiels que la société nouvelle devra être *prospère, forte, vraie* (sciences), *belle* (artistique), *bonne* (vertueuse), *sainte*: fondement de tout le reste, assuré par la religion, la vraie religion, celle du Christ.

Son Excellence ne s'illusionne pas sur les difficultés; il recommande l'optimisme de saint Paul, car nous avons pour nous aider à triompher la même force divine. Si Dieu travaille pour nous, qui craignons-nous?... Les communistes seront-ils plus dévoués, plus donnés à leur cause que nous, amis et apôtres du Christ? Les communistes travaillent sans arrêt, sans ménagement. Ils pénètrent partout. Dans les régions où ils s'infiltrèrent, tout de suite ils organisent, forment, éduquent. Ils s'emparent de la jeunesse, lui donnent des responsabilités, la lancent dans la besogne. Presse, musique, théâtre, radio, ils se servent de tout... S'ils triomphent, c'est la ruine de notre culture, et l'Église de Chine devra descendre dans les catacombes; alors que si elle le veut et consent à travailler ferme, elle peut prendre la tête de l'élite intellectuelle chinoise et faire triompher la gloire de Dieu.

Voici un grand exemple de catholicisme conquérant, dont le programme peut servir de modèle à des chrétiens plus anciennes, mais peut-être moins ambitieuses, spirituellement.

ÉCOLES D'OTTAWA

SI NOUS REVENONS souvent sur le sujet, c'est qu'il y a là un état de choses injuste et intenable, qui dure toujours et auquel la majorité anglaise et protestante se garde bien de porter remède. Cette situation de la Commission des écoles séparées d'Ottawa constitue l'une des principales brèches à l'égalité qu'un régime démocratique et libre est censé accorder à tous les citoyens. Le cas d'Ottawa est criant. Il n'est pas unique. Qu'on se rappelle par exemple la situation à Windsor (RELATIONS, juillet 1945).

Dans le *Droit* du 11 mai, M. Charles Gautier signale qu'en 1946 l'évaluation pour fin de taxation scolaire à Ottawa a diminué de \$271,727 chez les catholiques, tandis qu'elle a augmenté de \$1,118,996 en faveur des écoles publiques. Or, en cette ville, un plus grand nombre d'élèves fréquentent les écoles séparées que les écoles publiques.

« La Commission des écoles publiques, conclut M. Gautier, disposera d'abondants revenus pour instruire les enfants qui lui sont confiés, tandis que la Commission des écoles séparées devra faire des prodiges d'économie pour joindre les deux bouts. Cette situation est anormale et intenable, sous un régime qui reconnaît comme légales les écoles publiques et séparées, et qui est censé traiter sur un pied d'égalité les unes et les autres.

« De plus, l'impôt municipal pour les écoles publiques est fixé à \$33 par mille dollars d'évaluation, tandis que celui qui sera établi pour les contribuables des écoles séparées sera d'environ \$43. Pourquoi cette différence existe-t-elle? »

ÉCOLES ONTARIENNES

SUR LE MÊME SUJET et le même jour, M. Gautier cite une opinion anglo-ontarienne, celle de M. B. K. Sandwell, dans la *Saturday Night* (4 mai), dont il est le rédacteur en chef.

« M. Sandwell a lu le rapport de l'*Inter-Church Committee on Protestant Roman-Catholic Relations* et il l'a trouvé très injuste. Il lui reproche d'étaler tous les griefs que l'on peut accumuler contre les écoles séparées, sans indiquer en même temps les remèdes que l'on pourrait leur appliquer. Les écoles séparées sont malades, constate M. Sandwell, mais le comité des sectes protestantes est satisfait de la situation actuelle et ne veut rien faire pour l'améliorer.

« M. Sandwell reconnaît que si les contribuables des écoles séparées ont des difficultés financières, s'ils ont du mal à soutenir leurs écoles, c'est qu'ils sont moins riches que les contribuables non catholiques, et qu'ils ont davantage d'enfants, pour la bonne raison qu'ils échappent, à cause de leurs principes moraux, à la campagne, qui s'étend, d'un bout du pays à l'autre, en faveur de la limitation des naissances.

« Il admet aussi que le comité des sectes protestantes s'est fourvoyé lorsqu'il a prétendu que, seule, la langue anglaise a droit de cité dans les écoles ontariennes. Il reconnaît que les Canadiens français ont le droit de conserver la culture et la civilisation françaises auxquelles ils sont attachés depuis plus de trois siècles, et qui sont certainement différentes de la culture anglo-saxonne, quelque prédominante qu'elle soit sur ce continent. »

« Dans la province d'Ontario, écrit M. Sandwell, les Canadiens français ne prétendent pas que la langue française doive devenir langue officielle ou prédominante, ou que leurs enfants doivent se priver d'apprendre la langue anglaise. Mais l'on prétend que ces enfants doivent recevoir une culture française et ne pas être transformés, par une politique scolaire bien déterminée, en des participants d'une culture anglo-saxonne qu'ils regardent comme étrangère. »

Au fil du mois

On nous écrit « Parlez, écrivez sur la colonisation... »

« Nos écoles moyennes d'agriculture sont devenues doublement efficaces en acceptant, l'été, un aussi grand nombre que possible de jeunes filles. Nous considérons ces cours aux jeunes filles au moins aussi importants que les cours d'hiver aux garçons. Il faut préparer les femmes autant que les hommes, si nous voulons une élite agricole. On rencontre encore malheureusement trop de gens prétendus instruits, même de hauts personnages, qui croient s'occuper d'agriculture et qui ne sont pas convaincus de la nécessité de ces écoles moyennes pour diffuser la science agricole, la préparation d'une élite. Nous n'avons encore que sept de ces écoles, tandis qu'il en faudrait au moins cent. » — L'agronome Boudreault disait deux cent trente.

Ambassadeur au Vatican M. Myron Taylor, un protestant que feu le président Roosevelt avait nommé son « représentant personnel » chez le Pape, est non seulement continué, mais élevé au rang d'ambassadeur par M. Truman. Les intolérants et ignorants *baptists* ont crié à l'anti-démocratie et à la séparation de l'Église et de l'État. M. Truman avait répliqué d'avance qu'il « veut causer avec tous les chefs religieux qui peuvent aider à résoudre la présente crise, qui est spirituelle; que la contribution du Pape, très appréciée de M. Taylor, peut rendre de grands services à la cause de la civilisation chrétienne. » — Le Canada aussi pourrait trouver là des principes et un profit aussi grand qu'au Danemark et au Chili. A quand notre ambassadeur au Vatican?...

Centenaire Massé Le 12 mai 1646, mourait, à Sillery, le P. Ennemond Massé, l'un des tout premiers de nos missionnaires jésuites. En Acadie de 1611 à 1613, chassé par le pirate Argall qui ruina la colonie de Saint-Sauveur, le P. Massé revint à Québec en 1625 avec le P. de Brébeuf. Forcé de retourner en 1629, après la prise de Québec par « un Français anglicisé », l'entêté Père revient en 1633 pour jusqu'à sa mort, à soixante-douze ans. Un petit monument couvre sa tombe devant le monument plus remarquable qu'est la maison abandonnée où il vécut, « la plus vieille maison du pays » d'après M. P.-G. Roy. Bâtie en 1637, incendiée en 1657, mais aussitôt refaite dans les mêmes murs épais, elle tient encore bon, aussi négligée qu'elle peut l'être dans une province qui se souvient. — Le 26 septembre marquera le troisième centenaire du martyre du P. Jogues, près d'Albany (N.-Y.).

Carrières Le roman *Charles Guérin*, de P.-J.-O. Chauveau, constatait en 1846: « Au Canada français, il faut être médecin, prêtre, notaire ou avocat. En dehors de ces quatre professions, pour le jeune Canadien instruit, il semble qu'il n'y a pas de salut. Si, par hasard, quelqu'un de nous éprouvait une répugnance invincible pour une des quatre; s'il lui en coûtait trop de sauver les âmes, de mutiler les corps ou de perdre les fortunes, il ne lui resterait qu'un parti à prendre s'il était riche, et deux s'il était pauvre: ne rien faire du tout dans le premier cas; s'expatrier ou mourir de faim dans le second. »

Paroles vieilles de cent ans... Grâce à Dieu et à un peu d'aide et d'orientation, nos écoles préparent moins de chevilles rondes pour des trous carrés. Notre province riche en sol et en sous-sol, en bois et en chutes, guide enfin ses jeunes vers les carrières d'ingénieurs, d'industriels, de cultivateurs instruits. Des universités de langue anglaise annoncent que des légions d'étudiants, au lieu de brûler leurs vacances au

tennis ou aux bains de soleil, viendront chez nous chercher du métal aux mines de l'Abitibi, du lac Mistassini et du proche Ungava. Nul doute que les nôtres n'en fassent autant — sur leur terrain.

Vingt-cinq ans de dévouement Depuis février 1921, le P. Leo O'Hea, S. J., dirige le *Catholic Workers College* d'Oxford. Ce simple rappel n'est pas un mince éloge du P. O'Hea, quand on songe à la profonde influence que ce Collège du Travail a exercée sur le mouvement social catholique d'Angleterre et même d'autres pays. Cette formule de formation proprement ouvrière en vue de l'apostolat social constitue une expérience originale et féconde. Le *Workers College*, en plus des chefs qu'il a formés, tant hommes que femmes, est devenu un lieu de rencontre pour un grand nombre de sociologues et de travailleurs sociaux. Le P. O'Hea, qui l'a organisé, est lui-même une autorité en matière sociale. Il est sans cesse consulté, non seulement par des catholiques, mais par des sociologues de toute croyance, par maintes associations et unions. Durant la guerre de 1939-1945, plus d'un ministère du Gouvernement britannique eut recours à ses avis. Ses études sur le milieu concret lui avaient permis, avant même la publication de *Quadragesimo anno*, de formuler la doctrine catholique du rôle actuel de l'État en matière sociale et celle des relations industrielles modernes. Cette longue et laborieuse carrière, qui se poursuit inlassablement, méritait que, à l'occasion de cet anniversaire, nous nous joignons aux catholiques d'Angleterre pour rendre témoignage à ce grand serviteur de l'Église.

Les richesses du Québec Partisans et adversaires du bill sur l'Ungava ont entonné un duo sur l'air démagogique, en mots contradictoires: « C'est la meilleure affaire... C'est la pire affaire... » Ce n'est probablement ni l'un ni l'autre, ni cet excès d'honneur ni cette indignité. Depuis que Jacques Cartier a qualifié ce terrible Nord d'héritage de Caïn, l'Ungava ne produit que des vents froids et des aurores boréales. A deux ou trois reprises, jadis, d'entrepreneurs explorateurs en sont revenus bredouilles: rien à faire ou trop à faire. Dans les temps modernes, d'autres sont venus d'Ottawa ou de Toronto ou des États-Unis reprendre la tâche d'exploration, de prospection et de sondage. Les richesses du Nord se révélèrent, à ces braves, immenses et profitables, cependant que le Québec passait de longues années de chômage sans trop se préoccuper d'aller voir s'il n'y aurait pas là du travail utile pour des milliers de bras ballants. On semble, ces derniers temps, s'être réveillé: c'est un premier pas dans la bonne voie. Il faudra que le peuple apprenne quelles richesses s'offrent à lui dans ces régions et ne permette pas que ses représentants les laissent inexploitées ou les livrent à des étrangers sans compensation convenable ni profit pour le Québec et les siens.

Un autre coin du Nord, plus accessible, invite un autre genre d'affaires: sans parler des mines déjà connues, cinq fleuves, des forêts et du sol cultivable, non cachés aux profondeurs des montagnes, mais étalés au grand jour, n'attendent que des capitaux et des hommes pour donner de l'électricité, du papier, des pêcheries, du tourisme et des paroisses. Qu'on examine la carte: on trouvera sur notre versant de la baie James les fleuves Harricana, Senneterre, Broadback, Rupert, Eastmain, riches en chutes et en poissons. Voilà quinze ans, l'ingénieur Poudrier, de Québec, proposait d'employer mille chômeurs à construire des routes de Senneterre ou d'Amos à la mer, et d'y organiser la colonisation, le tourisme et la pêche commerciale. Les dirigeants d'alors ont préféré le chômage des hommes et des ressources naturelles, alors qu'il aurait fallu construire le pays et les hommes. Nous devons faire mieux, devancer les étrangers: le temps tout seul ne bâtit rien.

LES SYNDICATS CHRÉTIENS EN BELGIQUE

Elie BAUSSART

LORS DE L'INVASION, en mai 1940, le Bureau de la Confédération des syndicats chrétiens (C. S. C.) émigra en France, pour y aider les milliers et les milliers d'ouvriers qui fuyaient devant l'ennemi. Après l'armistice du 18 juin, il rentra au pays avec le flot des réfugiés et, dès la mi-juillet, se mit en mesure de reprendre son activité. Il conclut un accord avec les syndicats socialistes et libéraux en vue de coordonner les efforts, mais se heurta tout de suite aux difficultés nées de l'occupation.

Tandis que les nationalistes flamands, collaborant avec l'ennemi, avaient improvisé un *Arbeidsorde* sur le modèle allemand, le président du Parti ouvrier (socialiste) belge, l'ancien ministre Henri de Man, avait jeté les bases de l'Union des Travailleurs intellectuels et manuels, syndicat unique, calqué sur le Front du Travail du Dr Ley. L'U.T.M.I. (pour la désigner par ses initiales) devait absorber les organisations existantes, dépouillées de toute autonomie. Cette création rencontra une résistance — qui allait s'accroître à mesure que se révélait son caractère totalitaire, — car, en plus d'être un instrument dont les Allemands sauraient user au profit de leur économie, elle ne signifiait rien de moins que la disparition des anciens mouvements syndicaux.

Néanmoins, la C. S. C. crut pouvoir y adhérer, « après avoir pris avis des autorités civiles et ecclésiastiques, à condition qu'elle pût travailler directement avec les autorités belges et que les organisations libres pussent s'occuper de l'éducation morale et religieuse des travailleurs ».

Ce n'est pas l'endroit de juger cette décision. Remarquons seulement qu'elle fut prise et exécutée seulement par les groupes flamands (de langue germanique), malgré l'opposition des sections wallonnes (de langue française) qui préférèrent se dissoudre (novembre 1940).

En tout cas, l'expérience s'avéra malheureuse: en août de l'année suivante, les dirigeants chrétiens, estimant que leur collaboration devenait impossible, se retirèrent de l'U. T. M. I. (août 1941).

Quelques mois après, Flamands et Wallons s'expliquèrent et, le souci de reconstituer l'unité syndicale parmi les ouvriers chrétiens l'emportant, la Confédération renaissait, qui ne pouvait évidemment avoir d'autre activité que souterraine: tenir le contact avec les permanents et, par leur truchement, avec les propagandistes et les militants, chargés à leur tour d'entretenir les relations avec les affiliés et ce qui restait des comités locaux.

La C. S. C. profita de ces années d'occupation pour dresser un plan de réorganisation, élaborer un programme de réformes pour l'après-guerre, dont voici les principes:

Le régime du lendemain de la guerre devra:

- libérer le travail de la domination capitaliste et assurer sa participation entre autres à la direction de l'économie et de la profession;

- ordonner l'économie aux besoins des hommes, plus spécialement de ceux dont l'activité contribue à l'enrichissement de la nation;

- aménager le travail dans le souci de l'humaniser sans cesse davantage, de respecter la personnalité de celui qui l'exerce et d'améliorer au maximum les conditions du travail;

- déprolétarianiser les travailleurs, notamment en leur garantissant la sécurité du lendemain, en assurant la stabilité de l'emploi et l'application d'une législation sociale comprenant la prévention contre les accidents du travail et les maladies professionnelles, et couvrant amplement tous les travailleurs contre les aléas de l'existence;

- protéger la famille.

Septembre 1944. — Le pays était à peine libéré qu'un mouvement se déclencha en faveur du syndicat unique, qui rencontra immédiatement, en Wallonie, une grande faveur dans les milieux ouvriers et fonctionnaires. L'idée était séduisante, et l'unité est certes l'idéal auquel tend la classe ouvrière, dont l'action réformatrice n'a que trop souffert de ses divisions. Le monde des usines et des chantiers le comprenait — aussi le courant fut-il immédiatement très fort et, on put le croire un moment, irrésistible.

Ce mouvement n'avait rien de spontané. C'est dans les milieux clandestins des Comités de lutte syndicale, organisations de résistance sous l'occupation, qu'il était né, qu'il trouva ses partisans et ses apôtres et que s'étaient établis les plans d'action. En même temps qu'ils agissaient sur les masses par une campagne de meetings et récoltaient les adhésions dans les milieux de travail, les dirigeants offraient aux syndicats chrétiens et socialistes d'entrer dans la nouvelle organisation.

Il apparut bientôt que ce mouvement, qui affirmait sa volonté de soustraire le syndicalisme aux influences des partis, n'était pas lui-même sans subir de fortes influences politiques et que, parmi ses promoteurs, beaucoup, et non les moindres, agissaient au profit du parti communiste. Si l'unité était proposée comme devant réaliser une véritable unité ouvrière, s'il devait en être ainsi dans l'esprit de certains de ses promoteurs et du plus grand nombre des adhérents, elle n'était, pour la plupart de ses hérauts les plus diligents, qu'une unité communiste, encore camouflée, mais sur le caractère final de laquelle il n'y eut bientôt plus d'illusions possibles.

Les syndicats chrétiens, aux avances qui leur furent faites, répondirent par une contre-proposition qui, sauvegardant l'existence des organisations existantes, souhaitait une unité d'action obtenue par l'entente des différentes formations en vue d'objectifs immédiats, nettement déterminés.

La Confédération générale du Travail (socialiste) n'eut pas la même fermeté. Elle ne le pouvait pas, car c'est moins l'idéologie que la tactique et les méthodes qui la séparent des syndicats de la nouvelle formule. D'autre part, ses effectifs étaient trop entamés par les « syndicats uniques » pour qu'elle pût accepter une lutte de front. Aussi, lors du Congrès du 28 août 1945, les deux groupes, socialiste et « unique », décidèrent-ils la fusion dans un organisme nouveau, la Fédération générale du Travail belge (F. G. T. B.). Fusion plus formelle que réelle, car elle n'a fait que transporter à l'intérieur de la Fédération la dualité jusque-là extérieure à laquelle on prétendait mettre fin, ainsi qu'il est apparu au deuxième congrès, tenu à Noël. C'est ainsi que, si l'unité existe au sommet de la F. G. T. B., nombre de centrales et nombre de syndicats à la base continuent-ils à grouper des ouvriers socialistes et communistes ou communistes dans des formations rivales. Au sein de la Fédération, les socialistes l'emportent en nombre sur les communistes, mais, si les postes de commande sont aux mains des premiers, les communistes sont plus actifs, plus disciplinés, et ils poursuivent avec persévérance une œuvre de noyautage qui ne contribue pas à dissiper la confusion dans laquelle vit le syndicalisme d'inspiration marxiste.

La C. S. C. a adopté vis-à-vis de la F. G. T. B. une attitude d'expectative prudente, mais bienveillante, ainsi qu'il ressort d'un article publié récemment par un de ses dirigeants nationaux, qui conclut ainsi:

Nous persistons à considérer l'unité syndicale comme une chimère dangereuse aussi longtemps qu'une condition préa-

lable ou simultanée ne sera pas réalisée; à savoir, la constitution d'un grand parti politique groupant tous les travailleurs.

En attendant, on voit que dans la F. G. T. B. on n'aura jamais fait autant de politique que depuis que les dirigeants affirment ne pas en faire, comme l'a fait remarquer un délégué au Congrès de Noël.

La politique sera certainement le point faible de la cuirasse de la F. G. T. B. Puissent les travailleurs ne pas être les victimes de cette situation.

La C. S. C. collabore d'ailleurs avec la Fédération, et les délégués de l'une et de l'autre se rencontrent, soit à la Commission nationale du Travail, soit dans les commissions paritaires de patrons et de salariés, toutes deux poursuivant, dans la légalité, la réforme du système économique et social du pays.

En juillet 1945, la C. S. C. a réuni son XIV^e congrès, au cours duquel elle a dressé le bilan de son activité depuis la libération, notamment en vue d'établir l'équilibre entre les salaires et les prix, de faciliter l'application et la mise au point de la loi de sécurité sociale, de hâter la gestion paritaire des différentes formes d'assurances sociales. Elle a fixé aussi la politique qu'elle entend poursuivre pour la transformation du régime capitaliste, spécifiant ces deux principes de base:

1^o participation des travailleurs à la direction de la politique économique sur le plan national par le Conseil économique national et, au stade industriel, par le Conseil professionnel;

2^o participation à la gestion et au contrôle des entreprises et des groupes d'entreprises formant une unité économique. Cette participation sera assurée, d'une part, par les Conseils d'Entreprise, et, d'autre part, par les Comités paritaires économiques.

Nous ne serions pas complet si nous ne relevions pas la coopération que la C. S. C. entretient avec les différents groupes du mouvement ouvrier chrétien, tant masculin que féminin, et notamment avec la J. O. C., qui assure « la formation syndicale et la propagande syndicale parmi la masse des jeunes travailleurs depuis la sortie de l'école jusqu'au mariage... et aussi l'étude des problèmes professionnels qui intéressent la jeunesse ouvrière ».

Notons, en terminant, que la C. S. C. groupe actuellement environ 370,000 travailleurs et qu'elle enregistre une moyenne de 10,000 nouvelles adhésions mensuelles. Elle l'emporte sur la F. G. T. B. en pays flamand; la situation est renversée en Wallonie.

CHRONIQUE DU BRÉSIL

(De notre correspondant de Rio de Janeiro, nous recevons les notes suivantes sur la situation politique et religieuse au Brésil. — N. D. L. R.)

On nous saura gré, au Canada, de ces quelques nouvelles du frère latin du Sud, au moment où les relations canado-brésiliennes atteignent un essor nouveau sous la poussée diplomatique de M. Désy. En effet, de temps en temps, Rio voit arriver une mission canadienne, tantôt artistique, comme celle de M. Jean Dansereau et du quatuor Alouette, tantôt scientifique, comme celle du professeur Dansereau et du recteur de l'Université de Montréal, Mgr Maurault, ou encore économique, comme celle que la Chambre de Commerce du Québec accomplit ces jours mêmes.

VIE POLITIQUE

Les élections. — Au début de l'année, la République brésilienne a inauguré une nouvelle phase de sa vie politique. Sous la pression de facteurs internationaux et de mouvements intérieurs, la dictature de Getulio Vargas, quinze ans au pouvoir, avec ou sans Constitution, avec ou sans collaboration de corps représentatifs, a dû faire place, le 29 octobre 1945, à un gouvernement provisoire, qui se chargea de présider aux élections du 2 décembre et de transmettre les pouvoirs au président élu. Jamais élection n'avait été si disputée en notre pays.

Trois groupes se sont dessinés d'emblée: une sorte de droite, formée des partisans, plus ou moins fermes, de l'ancien régime; un centre, avec des prolongements sur la gauche, formant une énorme opposition; à l'aile extrême, le parti communiste, réorganisé et puissant. Malgré les efforts gigantesques de l'Union Démocratique Nationale, qui représentait l'opposition jusqu'à la chute de la dictature, la majorité des vœux est allée au général Eurico Gaspar Dutra, ancien ministre de la Guerre et candidat du Parti Social Démocrate, qui n'a rien à voir avec ses homonymes socialistes. Trois millions de suffrages environ lui furent dévolus, tandis que plus de deux millions appuyaient le brigadier (général de l'aviation) Eduardo Gomes, et qu'un demi-million allaient au candidat des communistes, l'ingénieur Yeddo Fiuza, seul

candidat civil. Les deux événements, la déposition de Getulio Vargas et l'élection du nouveau président et de l'Assemblée constituante, se sont déroulés dans une paix qui n'a pas manqué d'impressionner les observateurs étrangers jusqu'à la louange, en dépit d'une certaine renommée péjorative qui embrasse abusivement tous les pays latino-américains.

Le 31 janvier, S. Exc. le général Dutra prenait paisiblement possession de la charge suprême, et l'Assemblée constituante entreprenait son rude labeur. Sa composition est à peu près la suivante: une majorité de plus de 100 sièges pour le parti gouvernemental; un peu moins à l'opposition officielle; puis deux formations flottantes: le parti travailliste, avec 30 députés et 2 sénateurs qui représentent moins la classe ouvrière que les partisans de Getulio Vargas; et le Parti communiste, avec un sénateur, son propre chef, Luis Carlos Prestes, et 15 députés: c'est peu et c'est trop, car, à défaut de représentants élus, le Parti a entraîné au Congrès une claque qui a entrepris de faire pression sur les constituants, en distribuant à son gré applaudissements et sifflets. La police a dû prendre de sérieuses mesures afin de permettre le bon ordre et la sérénité dans les débats, et même pour assurer la sécurité des représentants du peuple.

Un parti démocrate chrétien a fait son apparition, qui a chance de représenter un programme d'inspiration catholique.

Entre temps, la Constituante se livre à sa besogne, tout en faisant face à une multitude de problèmes de politique courante, de cas personnels, de plaintes de partis. La plupart des représentants élus ont pris des engagements solennels à l'égard de l'électorat catholique par le truchement de la Ligue Électorale Catholique, ce qui assure, d'ores et déjà, le succès des principaux postulats catholiques. L'élaboration du projet dans les sous-commissions a inclus jusqu'ici le nom de Dieu au préambule, l'indissolubilité matrimoniale, l'enseignement religieux, l'assistance religieuse aux militaires.

Relations extérieures. — Un grand émoi a secoué le pays quand le sénateur communiste Prestes a déclaré, dans une interview de presse, que dans le cas d'une guerre avec la Russie (il était question de l'Iran, ces jours-là), le parti communiste prendrait des mesures efficaces contre le gouvernement national qui l'aurait déclarée.

Peu de jours après, en termes un peu moins fermes, le chef communiste répétait en séance plénière sa thèse d'objection de conscience. Cela lui valut la réprobation de toute la Chambre, de la presse et de l'opinion publique. Mais il est à craindre que ces idées, une fois lancées dans le public, ne trouvent audience, et qu'en cas de guerre on ne discute librement la désobéissance aux autorités.

En même temps, le Brésil a joué à l'extérieur un rôle honorable à San-Francisco et à l'O. N. U., non seulement en vertu d'une solidarité continentale bien comprise, mais encore dans la ligne de ses traditions, contraires à l'ingérence dans les affaires internes d'autres pays. C'est ainsi que M. Leao Velloso, ancien ministre de l'Extérieur et chef de la mission brésilienne auprès de l'O. N. U., a exprimé un avis contraire aux plaintes de la Pologne soviétisée contre le régime Franco.

VIE ÉCONOMIQUE

Tandis que la nation se réorganise, le gouvernement doit faire face à la tâche immense de résoudre les problèmes connexes d'après-guerre et d'après-dictature: symptômes d'inflation, marché noir, crise des céréales, du lait et de la viande, et surtout insuffisance générale des transports, tant urbains que maritimes et interprovinciaux. Dans un pays fertile, mais très vaste et de population clairsemée, la question des transports des produits agricoles occupe le premier rang. Or, la guerre a fait perdre au moins trente bateaux à sa marine marchande, et les bateaux étrangers ne suppléent pas jusqu'ici à leur défaut. Ainsi le blé de l'Argentine, le sucre du nord du pays et d'autres denrées de consommation journalière n'arrivent pas au marché. Il en résulte une hausse des prix et un malaise économique que la politique et les profiteurs de tout genre ne se font pas faute d'exploiter.

On ne peut nier au nouveau gouvernement une bonne volonté bien décidée. Le ministre des Finances a obtenu du chef du gouvernement un décret-loi qui paralyse le libre jeu du taux des bénéfices, afin de mettre une digue à la hausse du coût de la vie.

Le communisme. — Le fait nouveau et saillant des premières élections libres a été la vertigineuse croissance du parti communiste. A la faveur d'une liberté mal comprise par suite de la réaction contre la dictature, et à la faveur des victoires russes, le Parti a pu sortir des ténèbres et des prisons. Le président Vargas, en lui donnant la liberté, n'a fait en définitive que la volonté de ses adversaires, bien qu'il les divisât et les affaiblît. A l'heure présente, le communisme est le cauchemar des organisations politiques et des milieux religieux. Il faut le combattre, mais on ne veut pas reculer en matière de liberté démocratique, et l'on n'a pas d'organisation unique et cohérente qui puisse affronter la sienne. On oscille entre la force et la collaboration.

Il y en aurait long à dire sur le travail de propagande du parti communiste: pénétration dans les milieux ouvriers et, à une échelle moindre, dans les milieux intellectuels; comices à tout propos, fêtes populaires, initiatives de bienfaisance à bon marché. La réaction, un peu éparpillée, existe toutefois, grâce à Dieu. Les catholiques, qui n'ont point à rougir de leur floraison d'œuvres sociales, les centralisent et en fondent de nouvelles. Les partis politiques se piquent d'action sociale. La presse même, presque en entier, donne contre le communisme. Elle a tout à coup sorti de ses archives et des dossiers d'agences télégraphiques certains rapports sur la Russie, des griefs contre les manœuvres soviétiques, restés cachés tout le temps de la guerre, pour laisser le champ libre aux éloges fougueux de la démocratie soviétique.

VIE CATHOLIQUE

Le cas Duarte Costa. — L'Église éprouve les secousses de cette agitation générale, sans donner pourtant aucun signe

de défaillance ou de frayeur. L'influence électorale des catholiques a été grande, parfois mal dirigée: d'un côté, trop d'enthousiasme pour les programmes politiques; de l'autre, trop de sollicitations en divers sens. Il ne manque même pas la politique de la « main tendue », malheureusement avec certain succès...

Le plus lamentable exemple a été celui d'un évêque déposé, Carlos Duarte Costa, qui se proclama chef d'une Église brésilienne et l'allié de tous les ennemis de l'Église romaine: protestants, communistes, spiritistes, francs-maçons, etc. Après certaines déclarations publiques de l'évêque déchu, qui allaient jusqu'à prêcher le divorce, le Saint-Siège prononça l'excommunication. Le patriarche improvisé, dont la santé mentale peut être mise en doute, répondit par la consécration de quelques évêques, ministres protestants ou prêtres détroqués, et par l'ordination de plusieurs curés de son Église. Quoique l'écho de ces tristes événements ait été pitoyable, et que ses amis de la première heure semblent avoir abandonné le malheureux homme, il reste vrai que la blessure est bien douloureuse.

Catholiques et protestants. — En dépit du progrès des protestants, qui atteignent un million, de la superstition spiritiste, dont les ravages ne se limitent pas au bas peuple, et de la propagande communiste, la majorité catholique est toujours imposante. Les dernières statistiques donnent, sur près de 42 millions d'habitants, 95% de catholiques. Il y a de même des états, comme celui de Piaui, où le pourcentage monte à 99,5, tandis qu'au sud, l'état de Rio-Grande, où s'exerce une forte infiltration allemande, donne le pourcentage minimum de 86.

Le plus grand mal du Brésil n'est donc pas la division religieuse, mais un certain indifférentisme de trop de catholiques. La hiérarchie, qui compte une centaine d'évêques, vient de réorganiser l'Action catholique dans ses statuts et dans son personnel; il y a lieu de croire qu'une nouvelle ère commence dans l'histoire de l'apostolat sous la Croix du Sud.

Nouveaux cardinaux. — Cet espoir s'est amplifié récemment par l'élévation au cardinalat de deux archevêques brésiliens et du nonce apostolique au Brésil.

Mgr Jaime de Barros Camara est le troisième archevêque de Rio élevé à la pourpre: c'est l'ami du peuple et le missionnaire de la grande ville que le Saint-Siège a voulu distinguer. Quant à Sao-Paulo, la seconde ville du pays, c'est la première fois que l'honneur lui est échu. Mgr Carlos de Vasconcello Motta s'est rendu bien méritant par la part prépondérante qu'il a prise à la fondation d'une université catholique, en janvier 1946, dans sa ville épiscopale. Aux facultés de Philosophie, de Sciences et de Lettres, fondées voilà trente ans et dirigées par les RR. PP. Bénédictins, on a ajouté une faculté de Droit, qui sera bientôt suivie d'autres instituts supérieurs.

Haut enseignement. — Dans sa cinquième année d'existence, l'Université catholique de Rio de Janeiro a reçu sa reconnaissance officielle le 14 janvier dernier, avec deux facultés, Droit et Philosophie, et une École de Service social, — la première des douze du pays à recevoir la reconnaissance d'utilité nationale.

Tandis que le gouvernement autorise la création des Universités de Bahia et de Recife, au nord du pays, les catholiques ouvrent et maintiennent plusieurs écoles supérieures, noyaux de futures universités. RELATIONS (septembre 1945) en a donné la liste. Dernièrement vient d'être autorisée une École technique industrielle, inspirée par l'Action sociale dirigée à Sao-Paulo par le P. Saboia, S. J. Dans la jeunesse formée ainsi selon la doctrine catholique réside la plus ferme espérance de l'Église au Brésil.

RELENTS... SOUS LA ROSERAIE

Jacques TREMBLAY, S. J.

NOUS ASSISTONS à la déviation collective des jeunes consciences par les mauvais livres. Voilà un fait.

« Le patrimoine culturel de la France » est devenu un paravent derrière lequel on trafique des âmes avec des attentions de négriers. La moindre vérité à ce sujet fait crier au philistin. Dites cette vérité; et le jour suivant lèvera contre vous l'armée de ses sophismes publicitaires qui cherchent des connivences ailleurs que dans la tête et le cœur du lecteur de seize ans.

Certes, les problèmes moraux que posent l'art et l'histoire ne sont pas des plus faciles. Mais leur solution est précise et claire. Et si elle laisse un champ ouvert à toute intention droite, c'est cependant pêcher en eau trouble que de prétexter culture pour offrir à tout venant des œuvres condamnées à bon droit par la morale chrétienne, après l'avoir été par la morale naturelle pure et simple.

Il n'a pas voulu comprendre, de peur d'être obligé de bien agir, dit le psaume, tout comme s'il parlait de certains de nos marchands de culture.

Devant les faits, nous ne nous abstiendrons pas d'affirmer les principes qui sont, en même temps que ceux du catholique, ceux de tout homme attentif au choix nécessaire qu'il fait dans son cœur entre le bien et le mal, et qui choisit pour le bien.

* *

Une première question. A quel titre et dans quelle mesure les ouvrages condamnés par l'Index, soit nommément, soit en vertu de ses lois générales, font-ils partie du patrimoine culturel?

Le mot culture, à cause de l'imprécision de l'unité de ce qu'il désigne, est de ceux qui peuvent servir à toutes fins. En un certain sens, matériel, tout peut être ou devenir objet de culture.

Toute œuvre est un fait qui a des antécédents et des conséquents. Comme telle, elle est insérée dans la trame historique. Dès lors donc qu'une œuvre jouit de quelque importance, on peut dire, du point de vue de l'histoire, qu'elle est objet de culture.

Un enfant comprendrait, toutefois, que dire d'un ouvrage qu'il fait partie du patrimoine culturel — qui englobe tout — pour justifier son existence et sa diffusion, c'est confondre la question de droit avec la question de fait. C'est jouer sur les mots, c'est profiter de l'ignorance du client pour lui passer littéralement *n'importe quoi*.

Il ne suffit donc pas qu'une œuvre soit de fait objet matériel de culture pour qu'on prenne licence de la préconiser et de la répandre. Il faut de plus qu'elle appartienne de droit à la culture. En d'autres termes, il faut qu'il lui soit reconnue une valeur vraie et authentique, mais à un point de vue dogmatique. Dogmatique étant pris ici dans son sens le plus large, et signifiant: d'après des principes qui fondent les jugements de valeur. Il faut que ce soit une œuvre bonne. Il faut que cette œuvre vaille quelque chose dans la sphère de l'art, de la science, de la morale, de la philosophie, de la religion.

Pour qu'une œuvre soit admise de droit dans le patrimoine culturel, il faut que dans son ensemble global elle ne soit pas susceptible d'un jugement fortement négatif à l'un ou à l'autre de ces points de vue. N'est bon que ce qui est complet. Est mauvais tout ce qui faut à un point de vue

quelconque. Mauvaise, cette œuvre est un fait d'histoire sans plus, comme une gangrène ou une typhoïde — qui du point de vue du microbe est toujours une aubaine! — et elle n'est de culture que du point de vue matériel, sans mériter d'y appartenir. C'est le cas des œuvres de Gide, de Proust, de Montherlant, et de vingt autres perdus au royaume des hommes.

Ce n'est pas là une opinion parmi d'autres. C'est celle du bon sens, de la raison, de la philosophie et de la foi. Sur quoi est-elle fondée? Sur ceci: toute société humaine qui prépare ses membres à vivre comme des coquins périra, dès qu'elle l'aura suffisamment réussi.

Les preuves sont là, à la portée de tous les curieux qui ne cherchent pas midi à quatorze heures, et qui sont parvenus à l'âge de raison, lequel se définit: celui où l'on sait discerner le bien du mal.

Or, les livres que la morale naturelle réprouve, et qu'une décision de l'Église condamne très sagement, sont les ouvrages faux, erronés. Ceux qui diffusent de faux principes au sujet de Dieu, de l'homme, de la foi et de la morale.

Ils font preuve d'une grande innocence, à tout le moins, ceux qui déplorent les mesures prises par l'Église pour empêcher ces œuvres de nuire. Est-ce donc se montrer exigeant envers celui qui tient à élever des ours et des cobras à la ville que de le prier de garder en cage ses bêtes?

Sans doute, la connaissance du mal est un bien. Mais à la condition que soient évités les périls de contagion.

Or, l'univers de Proust, par exemple, n'est habitable par aucune imagination de seize ans, sans que s'y perde la plus précieuse des dignités: la santé du jugement sur les questions sexuelles. A cette affirmation, il ne s'agit pas de s'indigner comme des pharisiens de l'art; il s'agit de comprendre. Une société saine ne se constitue pas de jeunes hommes nourris aux œuvres de corruption. Croire qu'on a justifié de pareilles aberrations en haussant les épaules et en criant *Culture!* c'est pure jobarderie.

Transporter en vrac chez nous, comme on est en passe de le faire, le contenu des sentines de la prétendue culture française, — la vraie culture française, nous savons ce qu'elle est et nous l'aimons, — c'est simplement préparer la catastrophe dans tous les ordres de la pensée et de l'action.

Il serait étonnant que les prêtres n'eussent pas leur mot à dire, devant une telle inconduite. Car lorsqu'un homme constate la déchéance où l'a mené progressivement la lecture mauvaise, ce n'est pas à l'éditeur de mauvais livres qu'il va demander soutien.

Et lorsqu'un médecin trouve vingt cas de typhoïde dans le quartier, il avertit les autorités sanitaires. Et si le pharmacien lui glisse à l'oreille: « Docteur, rien ne presse... la typhoïde fait partie de notre patrimoine scientifique », n'est-ce pas que le docteur agit quand même? Et le pharmacien lui a appris moins de choses sur le « patrimoine » que sur sa qualité de piètre citoyen. Tel est le cas de ceux qui, sous prétexte de culture, nous livrent à la tonne la décadence française.

A la première question que nous nous posions, la réponse est claire. Peuvent de droit être comptées dans le patrimoine culturel seulement les œuvres qui contribuent à l'élévation de l'esprit et du cœur, les œuvres de beauté, de vérité, de bonté. Même si les marchands ont des raisons que la culture ne connaît pas.

Dans quelle mesure, maintenant, les œuvres qui appartiennent de fait à la culture, sans lui appartenir de droit vu leur immoralité ou leur fausseté, peuvent-elles et doivent-elles être connues ?

Nous disions à l'instant que la connaissance du mal est un bien, pourvu que soit écarté tout péril de contagion.

Tel est le principe qui permet à l'enseignement supérieur et aux hommes d'étude d'entrer en contact avec ces œuvres. Et c'est ce même principe qui en interdit la diffusion.

Pour comprendre que réserver ces œuvres à ceux-là qu'un haut savoir met à même de les juger n'impose de restriction à la liberté de personne, il suffit de n'être pas un esprit dépourvu de sens commun. En effet, tout le monde est en mesure de percevoir que le champ de notre liberté ne dépasse jamais celui de notre connaissance; et donc, empêcher quiconque n'est pas encore en mesure de se servir d'un outil dangereux d'y avoir accès n'est aucunement restreindre la liberté. Est-ce attenter à la liberté des bébés que de ne jamais leur donner autre chose que du lait ?

Toute éducation, à quelque stage qu'elle soit, suppose un choix fait par ceux qui éduquent pour ceux qu'ils éduquent. Et ceux-ci, par la nature même des choses, ne seront en mesure de percevoir le bien-fondé de ce choix qu'après leur éducation... si elle est réussie. Supposer qu'un enfant est capable de s'immuniser spontanément contre le mal, lorsque c'est par le mal qu'on l'ouvre à la connaissance et à la culture, c'est sottise. Comme si l'accord au bien et à la vérité d'une vie d'homme ne tenait pas à des facteurs avant tout volontaires, dont les ressorts sont infailliblement corrodés par le spectacle du mal, lorsqu'il est offert de façon précoce et sans précautions. Sans une volonté droite, la foi elle-même n'est plus possible. La volonté droite est sa condition nécessaire.

La valeur humaine tient *simultanément* à des éléments intellectuels et moraux. Or, c'est un fait que, si elle est peut-être moins informée que la population de France, — ce qui est loin d'être démontré, — la population française du Canada est demeurée moralement saine dans une très large proportion.

Il serait donc criminel, sous prétexte de culture, d'offrir indistinctement à sa jeunesse ce que la décadence morale d'Europe vient de produire de plus faisandé ou de plus infect, si finement taillés que soient les cristaux dans lesquels on lui présente cette corruption. Sommes-nous donc inévitablement et indéfiniment voués à un colonialisme intellectuel qui se laisse imposer ses choix par l'indice des plus forts tirages européens ?

Dans un monde où le chaos s'universalise chaque jour par la mollesse d'âmes veules, incapables de choix, comme ce Gide qui, par inconsistance intérieure, a substitué une mystique de la pseudo-disponibilité, à la saine vigueur d'option dont il ne se sentait plus la force, ouvrir toutes grandes les digues de leur visqueuse philosophie sur la jeunesse saine et ronde de nos collèges et couvents, est-ce là servir la cause de la culture ?

Le mal, cela ne compose pas. Et la culture réside avant tout dans le choix du bien. Dans le laborieux et difficile travail du bien.

Mais pourquoi le bien ne semble-t-il jamais à certains aussi « intelligent » que le mal, pourquoi ne leur a-t-il jamais l'air aussi « culture » ?

Le bien est difficile. Ceux-là aiment la facilité. Le vrai est subtil et intransigeant, il exige réflexion, docilité, humilité. Eux... Mais au fond, n'est-ce pas ? tout cet édifice de la civilisation et de la culture, ils s'imaginent que c'est un « bateau », et qu'il durera bien aussi longtemps qu'eux. Mais ce n'est pas sa vermine qui a construit le bateau, ni qui l'empêchera de couler.

A l'origine de tant d'inconscience, il y a un fait psychologique qui appelle une explication. Voilà un groupe d'hommes qui prétendent pouvoir et devoir éclairer l'opinion publique sur les faits de culture. Or, chaque fois qu'il y a un jugement à prononcer sur une œuvre, vous pouvez prédire infailliblement dans quel sens il sera rendu. Rien de plus aisé. Examinez l'œuvre en question. Côté-t-elle les abîmes de la mécréance, du péché, de la luxure; étale-t-elle tout ce qu'un homme de cœur ne voudrait voir faire ni à sa femme ni à sa fille; met-elle en question, sous un faux jour, les problèmes les plus fondamentaux de la foi, de la raison, de la liberté, en leur apportant des pseudo-solutions bardées de sophismes ? En un mot, est-elle une œuvre dogmatiquement négative ? Alors, vous pouvez parier cent contre un. La feuille du jour abondera d'éloges. Elle trouvera même du génie dans les plus majuscules platitudes du genre de celle-ci qui est de Gide: « J'ai passé très près du christianisme, mais des hommes comme Claudel, Ghéon, ne sauront jamais tout ce qu'ils m'ont appris sur la foi. » Sur cette sornette, des folliculaires vous pondront un genre de réticence supérieure qui ne manquera pas de faire croire aux braves gens qu'après tout ils sont peut-être eux-mêmes dans l'obscurantisme de cette foi chrétienne dont Gide n'a pas voulu; et que ce grand, ce grave, ce gigantesque Gide a vraiment pesé la pensée chrétienne de vingt siècles et qu'elle s'est révélée bien légère !

Et ce brave lecteur le croira vraiment s'il lit que nos écoles enseignent « trop de catéchisme ».

D'autre part, une œuvre est-elle saine, forte, généreuse, d'une foi vigoureuse et entraînante ? Si ces messieurs se voient intéressés à en parler, ils dévieront l'attention du lecteur sur des aspects de style, d'élégance, de forme, afin de voiler d'un linceul opaque l'aveuglante vérité.

Oh ! point n'est besoin d'aller chercher très loin, aux grandes profondeurs, les mécaniques de jugements aussi attendus. On veut trouver simplement des alliances faciles et sûres avec l'ignorante vanité du lecteur, avec son besoin d'excuse aux blandices des passions familiales, avec son refus d'admettre ses déficiences morales et ses fautes. On mise sur l'inépuisable sottise humaine, et sur tout ce qui, depuis le péché d'Adam, donne au bien une valeur commerciale moins assurée que celle du mal.

Étonnez-vous qu'on vous dise ensuite qu'il n'y a ni bien ni mal !

Car, en fin de compte, il faut bien créer des marchés, il faut s'assurer un public de lecteurs pour cette marchandise littéraire para-pornographique qui, jusqu'à ces derniers ans, vivait faute de demande ! Pourquoi le commerce du livre ne bénéficierait-il pas comme tant d'autres des riches provenances des sept péchés capitaux ? « Il faut de l'esprit pour s'enrichir, dit La Bruyère, mais pas du meilleur. » C'est celui-là que cultivent ces messieurs avec les productions de leurs petits dieux.

**

Il semble désormais nécessaire que la presse catholique du pays entreprenne et poursuive de façon permanente l'immunisation de notre population liseuse contre les menées de nos parasites de la culture. Ils auront toujours tendance à spéculer, auprès des gens moins informés, sur le fait — qu'ils tirent à l'équivoque — que l'enseignement universitaire jouit légitimement d'une permission d'accès aux œuvres dangereuses, permission qui ne peut ni ne doit être accordée au premier venu. Pour d'autres motifs que ceux qui nous intéressent ici, certaines bibliothèques publiques françaises ne sont ouvertes qu'aux seuls licenciés. Et personne ne saurait à bon droit prétendre que c'est là frustrer la liberté.

L'enseignement universitaire lui-même, d'ailleurs, doit tenir compte, — il le fait sans doute chez nous, — de la

moyenne de préparation intellectuelle et morale d'un auditoire donné d'étudiants, lorsqu'il l'invite à l'étude d'œuvres qu'il convient d'aborder avec les plus délicates précautions.

Cette différence de traitement entre celui qui convient au grand public et celui qui revient de droit aux hommes préparés constituera toujours, par la nature des choses, une sorte de *no man's land* moral que tenteront sans cesse de s'annexer les commerçants sans scrupule, et pour l'acquisition duquel ils mettront en continuelle action les batteries d'une sophistique aussi vieille que le commerce en pays chrétien.

La médecine est une chose, et le commerce des remèdes en est une autre.

Il ne convient pas plus de laisser sous l'enseigne de la culture ce qui n'est que commerce du livre sans autre considération que celle de profit. Un pays qui laisserait à ses commerçants le soin de juger des faits de culture et de morale n'aurait bientôt plus ni commerçants ni moralistes.

Or, nous croyons à la si fragile civilisation, nous aimons sa culture; et nous savons qu'il lui faut de *bons* marchands, d'honnêtes publicistes, qui en vivent, mais sans la détruire!

CORRESPONDANCE

Nos vaches ne sont pas seules responsables...

M. STANISLAS CHAGNON a exposé à la radio l'infériorité du rendement moyen de nos vaches laitières, comparées aux vaches danoises qui doublent les nôtres. Ses paroles ont été commentées dans *la Terre de chez nous* par M. Beaudin, et *Relations* d'octobre résumait causerie et commentaires. Pour faire suite, apportons quelques chiffres, puis quelques observations en marge d'un relevé écologique des herbages qui se poursuit dans le Québec depuis quatre ou cinq ans. Cette enquête systématique étudie les variations botaniques des récoltes herbagères, ainsi que leurs facteurs environnants. On a visité d'innombrables cultivateurs pour examiner l'économie végétale de leur ferme, le rendement laitier de leurs troupeaux, la nature des aliments servis aux vaches, été et hiver, ainsi que les bilans d'achats de moulées alimentaires.

Le rendement moyen de nos vaches dépasse quelque peu les 4,000 livres de lait annuellement, tandis que celles de la Nouvelle-Zélande enregistrent les 6,000 livres. Or, malgré cette supériorité, W.-M. Hamilton, technicien néo-zélandais, affirme en 1944 que fort probablement plus de 50% des vaches de son pays sont sous-alimentées. Quelle doit donc être la disette des nôtres!... Pour remédier à cette sous-alimentation, M. Chagnon propose deux moyens d'accroître le rendement de nos troupeaux: l'amélioration des pâturages et la mise en silo de foin vert, notamment de luzerne. Un exemple démontrera combien M. Chagnon a raison:

Augmentation laitière due à l'amélioration des pâturages d'un troupeau de vaches du Bas de Québec comprenant de 22 à 24 vaches en lactation. L'amélioration des pâturages a commencé à se faire sentir en 1943 et s'est continuée en 1945. Production donnée en livres de gras.

Mois	Année 1943	1944	1945
Mai.....	142.35	198.30	265.92
Juin.....	217.40	317.71	556.42
Juillet.....	256.13	450.72	530.35
Août.....	227.78	417.29	474.81
Septembre.....	216.80	397.17	452.66
Octobre.....	150.77	342.88	355.15
Novembre.....	69.66	221.44	
Décembre.....	45.41	100.75	
Total des six premiers mois..	1,211.23	2,124.07	2,635.31

La direction, en publiant ces communications, n'en approuve pas nécessairement la teneur. Elle veut seulement présenter à ses lecteurs des points de vue intéressants, motivés, originaux. Seules les lettres signées sont considérées et elles devraient habituellement se limiter à quelque trois cents mots.

En deux ans, ce cultivateur a donc réussi à doubler la production laitière de son troupeau. En 1942, pas de pâturage amélioré. En 1945, il en a suffisamment pour toutes ses vaches pendant toute la saison de végétation. Ses autres récoltes alimentaires n'ont guère changé depuis 1942. Un de ses voisins enregistrait le même succès par les mêmes moyens deux ou trois ans plus tôt. Et nous savons très bien que cet exemple représente plus ou moins ce qui se passerait chez la moitié de nos cultivateurs, ceux-là qui n'ont pas encore amélioré leurs pâturages, s'ils appliquaient des méthodes appropriées au sol et au climat. Depuis 1930, nous avons fait un pas immense dans ce domaine; il en reste encore deux autres bons à franchir...

Le cultivateur à qui nous devons ces chiffres tentait depuis assez longtemps des améliorations culturales; mais ses efforts manquaient de porter au principal endroit. L'économie de sa ferme était organisée pour faire du lait surtout l'été. Or, son travail d'amélioration visait surtout à rehausser le niveau alimentaire des récoltes consommées l'hiver, — sa saison « morte » en production laitière, — c'est-à-dire améliorer ses foin et ses grains. Avant 1943, il pratiquait une certaine rotation régulière, faisait du drainage, forçait sur les céréales, réservait une bonne partie de son engrais de ferme pour ses récoltes de foin et grains; il semait des trèfles rouge et alsike en mélange avec son mil; il avait même introduit du sang neuf dans son troupeau par l'achat de meilleurs reproducteurs. Mais il négligeait d'améliorer le facteur principal qui paralysait, « plafonnait » sa production laitière bien au-dessous des capacités héréditaires de ses vaches, comme le prouve bien le tableau ci-dessus. Ses pâturages étaient « l'enfant pauvre et abandonné » de son économie végétale. Il commençait ses améliorations par le mauvais bout. Une très grande proportion de nos cultivateurs en sont encore là. Il faut changer leur conception agronomique et diriger leurs premiers efforts au bon endroit.

C'est le cas de le dire: nous avons plus de vaches mal nourries que de mauvaises vaches. Nos vaches ne sont donc pas les seules responsables; nous aussi nous devons « rougir de honte »! Dans la moitié des fermes du Québec, les pâturages ont rarement reçu d'attention spéciale et c'est la grande faiblesse de notre production. Et puis, nos récoltes de foin ne contiennent pas plus qu'environ 30% de légumineuses; alors qu'en Ontario 28% des récoltes totales de foin se composent de luzerne, sans compter les trèfles rouge et alsike, Québec en compte 2.6%. Rien de surprenant qu'Ontario ait un meilleur rendement. Notre devise dans l'organisation de notre grande culture sera donc l'enrichissement de nos herbages en légumineuses.

Nous ne voulons pas laisser l'impression que la seule cause responsable du rendement moyen inférieur de nos vaches laitières est la pauvreté de nos récoltes herbagères, et que le seul remède réside en leur amélioration. Il ne faut

pas diminuer les efforts pour rehausser la valeur héréditaire de notre cheptel laitier. Cependant, si une partie de ces efforts ne porte ses fruits, c'est que l'amélioration du facteur alimentaire est trop lente, inférieure; nos efforts partiels ne profiteront que lorsque ce facteur limitatif disparaîtra. Heureusement, l'amélioration des pâturages peut se faire vite, alors que celle du cheptel laitier est généralement lente. Sur de nombreuses fermes il est donc possible de trouver des pâturages de qualité supérieure aux exigences du troupeau. Les deux principaux fronts d'attaque pour relever le rendement laitier sont donc: l'enrichissement des herbages en légumineuses et l'amélioration de la valeur héréditaire du cheptel laitier.

Un autre point que nous ne ferons que souligner aujourd'hui: les progrès accomplis en Amérique depuis quinze ans dans l'agriculture d'herbages sont immenses. Or, devant des résultats susceptibles de révolutionner nos méthodes, l'ancienne conception fait, chez nous, difficilement place à la nouvelle philosophie agronomique. Actuellement, Québec se découvre deux écoles d'idées en grande culture, non seulement chez les cultivateurs, mais surtout dans le « milieu agronomique ». L'une attache beaucoup d'importance aux grains produits sur la ferme, et aux rotations régulières plutôt courtes, tandis que l'autre prône l'intensification de la production herbagère, la diminution de l'étendue en céréales, et recommande en certains cas, plutôt encore exceptionnels, d'allonger les rotations au point de ne labourer plus ou moins que selon le besoin de renouveler les gazons d'herbages. Nous croyons qu'il est temps d'évaluer à la lumière des faits les mérites respectifs de ces deux philosophies qui « cohabitent » la grande culture. Devant le progrès de toute science, il est normal de voir s'affronter pour un certain temps des conceptions différentes. Il serait toutefois moins normal de voir se prolonger une telle divergence d'idées. Nous ne blâmons donc personne. Nous souhaitons que les spécialistes en ce domaine revisent leur conception agronomique afin que la propagande soit plus pratique, plus progressive et plus économique.

Le rendement moyen inférieur de nos vaches est donc imputable, non seulement à la valeur héréditaire de notre cheptel, mais aussi à la réaction trop lente d'une grande partie de nos cultivateurs, à une philosophie agronomique un peu désuète, philosophie qui pourrait se rajeunir avec le progrès de l'agriculture d'herbages.

L.-J. BOULET.

Collège Macdonald.

Ces manuels français

VOUS SAVEZ que nous, les ouvriers canadiens-français, nous n'avons pas de livres en français pour nous perfectionner dans nos métiers. Quand les aurons-nous? Exemple: nous n'avons rien sur l'avion, l'automobile, la radio et l'électricité en général. Des milliers travaillent dans l'électricité et ne comprennent presque pas l'anglais, il leur faudrait des livres français. Je vous demanderais de parler souvent de cela et de souligner que c'est une grande lacune à laquelle il faut remédier le plus tôt possible. Il faudrait intéresser les autorités supérieures et le Conseil de l'Instruction publique. Quand on aura complètement réglé cette question, on aura fait beaucoup pour les Canadiens français...

Montréal.

UN OUVRIER.

Étant un ami de RELATIONS et voulant éclairer nos amis, je tiens à faire une mise au point à la lettre de M. Armand Sauvé sur les manuels techniques français.

Je suis un dirigeant du mouvement coopératif dans notre province, je déplore moi aussi l'insuffisance des facilités d'étude des techniciens de langue française, et, parmi les causes, il faut bien reconnaître que les manettes de commande sont bien aux mains des étrangers. Mais pourquoi y a-t-il un manque de coopération évident même parmi les nôtres? Ainsi, il y a, depuis plusieurs années, un manuel de technologie bien fait par Marc Giauque, de l'École technique de Québec, à la disposition des jeunes techniciens. Plus de onze mille exemplaires ont été distribués à travers la province, malgré le manque de collaboration de certains qui devraient aider à le faire connaître à nos jeunes techniciens. Marc Giauque est un modeste qui a travaillé pendant plusieurs années à préparer ce manuel, l'a mis au service de son école et des jeunes de chez nous, sans aucune rémunération ni profit. Conclusion: il est regrettable de voir des œuvres semblables demeurer presque inconnues.

Je remercie d'avance les directeurs de notre courageuse revue si elle juge à propos de publier cette mise au point afin que l'on sache qu'il y a tout de même, chez nous, au moins un manuel de technologie bien fait, fruit d'un travail laborieux et consciencieux à la disposition de nos techniciens. C'est bien de nature à aider les nôtres.

G.-R. GILLET,

Secrétaire général

de la Société Coopérative Agricole.

Charlesbourg.

De camp en camp

JE VOUS ÉCRIS du fond des bois, dans un camp de bûcherons. Je fais l'expérience des « chantiers », tout en missionnant de camp en camp. J'ai une idée que le système actuel des chantiers fera place un jour à une sorte de villages forestiers. Quoi qu'il en soit, le manque de bûcherons cette année dans les chantiers et la pauvre qualité de plusieurs qui s'y aventurent démontrent crûment la décadence de notre jeunesse rurale. Nous avons perdu de la vigueur. Il y aurait place ici pour des milliers d'hommes.

Je crois qu'il faudrait instituer des camps-écoles forestiers, orienter vers la forêt des vocations. Avec la terre, la forêt est notre principale richesse.

Le genre de vie des bûcherons est une terrible épreuve morale et physique. On peut s'ennuyer ici à un degré inimaginable, même en écoutant à la radio un boléro de Ravel, comme c'est mon cas ce soir.

MISSIONNAIRE.

NOTRE JEUNESSE

par S. Exc. Mgr COURCHESNE

Dans cette étude adressée d'abord au clergé de son diocèse et dont S. Exc. Mgr Courchesne a bien voulu autoriser la publication dans la collection des brochures mensuelles de l'École Sociale Populaire afin qu'un plus grand nombre puissent en profiter, le nouvel archevêque de Rimouski établit quel doit être le principal objet des groupements catholiques de jeunes: leur perfectionnement chrétien, leur formation à la vie sociale et à un patriotisme sain. Il expose comment la jeunesse catholique doit rayonner sa foi, exercer une influence bienfaisante dans son milieu.

Brochure de 64 pages, qui se vend 25 sous au Secrétariat de l'E. S. P., 1961, rue Rachel Est, Montréal (34).

HORIZON INTERNATIONAL

U. R. S. S. *NOUVEAU plan quinquennal.* — Pour estimer à sa valeur le système des plans quinquennaux, il faut tenir compte de trois facteurs: la quantité de la production; sa qualité et son coût matériel; les sacrifices humains qu'elle exige.

1. *Quantité de la production.* — D'ordinaire, les communistes et leurs amis raisonnent comme suit: ils alignent les chiffres de 1913, — ou encore de 1928, mais ceci est tricher, car de 1917 à 1918 il y eut une dégringolade à peu près complète, due aux tâtonnements maladroits des nouveaux souverains russes qui apprenaient leur métier. Puis, ils les font suivre de ceux de l'année courante; ils prennent la différence, notent qu'un énorme progrès a été réalisé, et ils l'attribuent au système économique, politique, social, idéologique de l'U. R. S. S. D'où les *fellow-travellers* concluent que le système devrait être introduit dans tous les pays.

La Russie était assurément en retard sur la plupart des grands pays dans la course à l'industrialisation; elle avait cependant commencé et l'on peut croire qu'au cours du xx^e siècle, en ayant son évolution normale, elle aurait pu couvrir du terrain. Les grandes usines électriques, l'automobile, le mazout, tout cela c'est de notre siècle! Il peut être intéressant de comparer les progrès réalisés en Russie avec ceux des États-Unis durant une période équivalente.

Par exemple, les États-Unis produisirent 648,419,229 tonnes de charbon en 1942; c'est un recul sur 1920 (658,264,249 tonnes); en revanche, si l'U. R. S. S. arrive à mécaniser ses mines comme elle se propose de le faire, elle n'en produira en 1950 que 250,000,000.

Aux États-Unis, en 1920, on avait produit 442,900,000 barils (de 43 gallons) de mazout qui devinrent, en 1943, 1,503,200,000. Le nouveau plan quinquennal prévoit, pour 1950, 35,400,000 tonnes; ce chiffre n'est pas très éloigné de la production américaine de 1920. Les soviétiques retarderont donc encore de trente ans.

Depuis Lénine, les Soviétiques se lancent à corps perdu dans l'électrification. Leur Dnieprostroi, bâti par les ingénieurs américains, était une vraie gloire nationale. Le nouveau plan prévoit une puissance électrique globale de 22,400,000 kilowatts en 1950: c'est encore à distance des 49,291,353 kilowatts de la production américaine de 1943. Si l'on calcule en kilowatts-heure, l'U. R. S. S. en produira, si tout va bien, 82 milliards en 1950. C'est, nous dit-on, une augmentation de 70% sur la production de 1940, qui était donc d'un peu moins de 48 milliards; la seule province de Québec produisit presque la moitié de cette quantité, 23,477,824,000, en 1943. Cette même année, les États-Unis en produisirent 220,776,000,000. L'U. R. S. S. aura encore besoin de plusieurs plans quinquennaux avant de « rejoindre et dépasser » les pays capitalistes, pour reprendre une expression de Stalin.

Faut-il d'autres chiffres? La production de l'acier, aux États-Unis, monta de 54 millions de tonnes (1930) à 88,836,512 (1943). L'U. R. S. S. en produira, en 1950, 25,400,000, c'est-à-dire moins du tiers. Cette même année, les Soviétiques espèrent fabriquer 428,000 camions, 65,000 « automobiles légères » et 6,400 autobus. En 1941, les compagnies américaines lancèrent sur le marché 3,744,000 automobiles et 1,094,261 camions. Notons que la préférence est donnée aux camions en U. R. S. S., aux automobiles aux États-Unis. C'est une différence de civilisation.

2. *Qualité et coût matériel de la production.* — Dans les pays capitalistes, la loi de concurrence, les réclamations du public, les règlements des gouvernements obligent les compagnies à fabriquer des produits supérieurs. Jusqu'ici, les

produits manufacturés en U. R. S. S. n'ont pas ébloui le marché. De plus, où l'on insiste beaucoup sur la quantité de la production — et c'est ce que les plans quinquennaux prévoient en tout premier lieu, — la qualité souffre nécessairement; les ouvriers qui battent des records dans le nombre de machines qu'ils opèrent, dans la quantité de travail qu'ils accomplissent risquent de bâcler un peu la besogne pour aller plus vite. L'accueil fait aux machines américaines en U. R. S. S., pendant la guerre, laissait voir qu'elles étaient préférées aux produits nationaux. Quant au coût matériel de la production, il est manifeste que les compagnies privées surveillent mieux leurs placements que l'État; c'est même ce que nous leur reprochons. Nous aurons à revenir sur le gaspillage entraîné par le système des plans quinquennaux.

3. *Coût humain de la production.* — C'est ici que les critiques les plus sévères ont été formulées contre le système soviétique. D'abord, la grande masse des ouvriers est enchaînée à l'exécution du plan. D'où un embrigadement qui rend impossible une action efficace des ouvriers contre des méthodes de travail inhumaines, qui les empêche non seulement de faire la grève, mais même de changer de place quand on les met dans une situation intolérable. C'est de là que vient le système des livrets de travail, de ces passeports intérieurs qui font vivre la population ouvrière sous un régime de police. De plus, la nécessité d'avoir de vastes réserves ouvrières a mobilisé les femmes dans la production industrielle et agricole, ce qui a porté un coup très dur à la vie de famille.

Par une conséquence inévitable, on a établi dès le début du régime soviétique de vastes camps de concentration, afin de fournir un personnel humain à bon marché pour des entreprises que des ouvriers, même soviétiques, auraient toujours réussi à esquiver. Cet aspect des premiers plans quinquennaux a fait l'objet, en Occident, d'une littérature considérable; on a pu avoir des chiffres assez précis et des renseignements abondants sur les conditions de travail dans les établissements de Solovki, du grand canal qui relie la Baltique à la mer Blanche, des mines de Karaganda, sans parler des autres. Avant la guerre de 1939-1945, on calculait le nombre de déportés à environ huit millions; depuis lors, ces chiffres semblent avoir monté à des proportions astronomiques — on parle de 18 millions de prisonniers condamnés aux travaux forcés. Il est probable que de vastes armées de travailleurs involontaires seront recrutées, pour les gros travaux du *Narkomvnutrii*, dans les territoires nouvellement acquis par l'Union soviétique: Pologne, Russie carpathique, Lithuanie, Pays baltes, Finlande, Bessarabie, Prusse orientale, Allemagne occupée. Il y aura aussi plusieurs millions de prisonniers de guerre. Au camp de Solovki, vers les années 1930-1933, la mortalité annuelle des prisonniers était de 70%. Même si nos journaux étouffent ces choses sous une couverture de respectueux silence, les gens informés savent que les horreurs de Dachau, de Buchenwald, de Belsen, d'Oswiecim ont obtenu droit de cité en U. R. S. S. depuis les origines du régime soviétique. Nous sommes documentés, par exemple, sur l'isolateur de Jaroslavl, les prisons de Krasnoïarsk et d'Irkutsk, qui firent de grosses affaires lors des premiers plans quinquennaux.

Le 21 mars 1946 parut dans la *Pravda* la « Loi sur le plan quinquennal de rétablissement et développement de l'économie populaire de l'U. R. S. S. pour les années 1946-1950 » — trente-six colonnes de petit texte.

La loi avait été préparée par une commission spéciale. Pas de discussion préalable entre employeurs et employés, rien qui ressemblât à un contrat collectif. En U. R. S. S., on ne travaille pas sous le régime du contrat, mais d'après un plan fixé par le gouvernement qui, lui-même, est producteur. Un peu comme si, chez nous, les représentants des donneurs d'ouvrage affichaient leur plan de travail et l'imposaient aux masses ouvrières.

La première partie est générale; la deuxième décrit le plan de développement de la production. Nous avons déjà cité quelques chiffres; en voici quelques autres:

Métallurgie:

Fonte.....	19.5 millions de tonnes
Acier.....	25.4 » » »
Laminage.....	17.8 » » »

Chauffage et force motrice:

Charbon.....	250 millions de tonnes
Mazout.....	35.4 » » »
Gaz de charbon.....	1.9 milliard de mètres cubes
Gaz naturel.....	8.4 » » »
Energie électrique.....	82 » » kilowatts-heure

Communications:

Locomotives.....	2,200
Locomotives à bois.....	300
Locomotives électriques.....	220
Wagons de marchandises.....	146,000
Wagons de voyageurs.....	2,600

Automobiles:

Camions.....	428,000
Automobiles.....	65,600
Autobus.....	6,400

Machines agricoles:

Tracteurs.....	112,000
Charrues de tracteurs.....	110,000
Cultivateurs.....	82,300
Semeuses.....	83,300
Batteuses.....	18,300

Vivres:

Viande.....	1,300,000 tonnes
Beurre.....	275,000 »
Graisse végétale.....	880,000 »
Poisson.....	2,200,000 »
Sucre.....	2,400,000 »
Farine.....	1,900,000 »
Alcool.....	100.8 millions de décalitres
Savon.....	870,000 tonnes

Le reste de cette seconde partie de la loi donne des détails sur l'endroit où ce programme (nous n'en avons cité qu'une partie) doit être réalisé et sur les mesures à prendre pour cela.

La troisième partie a trait à l'amélioration des conditions de vie de la population. On prévoit le chiffre de 35 millions d'ouvriers; le salaire moyen sera de 6,000 roubles par an. La différenciation des salaires et bonis d'après le travail accompli a totalement triomphé sur le vieux communisme; pour encourager les ouvriers, des salaires plus grands sont accordés aux travailleurs de la métallurgie, du charbon et du mazout. Dans des écoles d'usines et ateliers, on formera 1,200,000 travailleurs qualifiés. Des cours spéciaux formeront 7,700,000 apprentis; d'autres cours aideront 13,900,000 ouvriers à se spécialiser davantage.

On prévoit une population scolaire de 31,800,000 élèves — ce qui est un gros progrès sur 1913 et plus encore sur 1928, mais il reste encore énormément à faire. Ainsi, on prévoit une population de 674,000 élèves dans les écoles supérieures, tandis que les collèges étatsuniens, qui recrutent leurs étudiants dans une population notablement moindre, avaient, en 1942, 1,259,045 universitaires, 148,179 élèves dans les *teacher's colleges*, et 4,766 dans les *normal schools* de type su-

périeur, — soit 1,493,990, sans compter 428,849 élèves qui prenaient leurs grades dans des cours d'été et 281,483 qui obtenaient le même résultat par les *extension correspondence courses*, donc 2,193,622 élèves d'écoles supérieures.

Les hôpitaux soviétiques disposeront, en 1950, de 950,000 lits, — alors que les mêmes institutions américaines, en 1943, en avaient 1,649,254.

Le nouveau plan quinquennal envisage encore la construction de logements, leur ameublement, l'établissement de cinématographes et de théâtres, etc. On peut dire qu'il englobe toute la vie soviétique.

La tâche principale du Soviet suprême de l'U. R. S. S. récemment élu fut de « discuter » et d'approuver le plan quinquennal. Comme le genre littéraire, en ces sortes d'occasions, est à peu près toujours le même, nous nous limiterons à l'échantillon suivant. C'est le camarade Bazhan, député ukrainien, qui prononce cet exorde, que nous traduisons de la *Pravda* du 18 mars:

Camarades députés!

Les chiffres du grandiose plan quinquennal stalinien résonnent comme une marche majestueuse. Ils sont une marche, ces puissants rythmes de chiffres; ils sont la marche qui accompagne le victorieux cortège du peuple soviétique vers sa lumineuse destinée. Dans cette marche se révèle le génie vivifiant du grand compositeur de la symphonie de l'avenir, le vivifiant génie du grand Stalin. On y trouve ensemble la précision de scrupuleux calculs avec l'audace de la vision prévoyante, un sévère réalisme avec de flamboyantes idées. Elle dirige avec assurance nos possibilités jusqu'à ce qu'elles deviennent notre activité.

D'autres furent moins poétiques, mais la substance est toujours la même. Du 12 au 19 mars, — le Parlement soviétique ne siégea qu'une semaine, — on entendit cette éloquence, et les citoyens d'U. R. S. S. purent lire ces textes dans leurs journaux. Comme partout ailleurs, certains députés s'intéressèrent à des travaux locaux — un pont à bâtir, un chemin de fer à prolonger, une école ou une faculté à ouvrir. Cela ne déranger pas la « marche majestueuse ». Le président de la commission du plan, camarade N. A. Vosnessenskij, fit remarquer que ces suggestions entraînaient d'autres problèmes, si bien que la loi devait être passée telle quelle. Quant au reste, on le transmettrait au conseil des ministres (on sait qu'il n'y a plus de « commissaires du peuple », en U. R. S. S., mais des ministres, comme dans les pays bourgeois), qui ferait, à l'occasion, les lois qu'il jugerait bon.

Des tribunes parlementaires, l'enthousiasme déborda sur le peuple. Un peu partout, on organisa des réunions pour chanter les louanges du plan et promettre des records.

Le texte du plan quinquennal avait été publié le 21 mars; le jour même, s'il faut en croire la *Pravda* du 22, dans toute l'U. R. S. S. il y eut des réunions d'ouvriers, d'ingénieurs, de paysans pour lire et étudier le plan et « prendre des obligations socialistes ». Déjà, des équipes stakhanoviennes se constituaient, faisaient des « veilles stakhanoviennes » et remplissaient le plan à 209%, 250%, 350%. Les journaux se mirent à publier les noms des groupes qui arrivaient les premiers.

Cela, c'était la lune de miel qui ne dura même pas un quartier. Bientôt, les éditoriaux de la *Pravda* s'émaillèrent d'expressions comme « il est indispensable », « il faut », « toutes les énergies doivent tendre », « il est nécessaire », « la lutte exige », « des mesures s'imposent ».

Le 28 mars, le même journal (d'autres périodiques commencèrent vraisemblablement avant cette date) se mit à fouailler les retardataires. Il s'agissait, cette fois-là, d'une fabrique de potassium située à Solikamsk, qui fournit presque tout le pays. Sa production devrait être de 13,000 à 16,000 tonnes chaque mois; elle n'arrive qu'à 7,000 ou 8,000.

A l'usine, écrit le journal, ils aiment s'envelopper de gros chiffres. En 1945, disent-ils, nous avons augmenté la production de 125% sur l'année précédente. — Il faudrait se débattre avec les chiffres absolus; alors, on verrait que la production de 1945 fut de 90,000 tonnes, moins du tiers de ce qu'elle était avant la guerre.

Nous nous étions toujours méfié de ces glorieux pourcentages dont s'enveloppent les amis de l'U. R. S. S. La *Pravda* cite alors les déclarations des divers directeurs ou présidents de la mine, de l'usine, et du comité du parti, et conclut en faisant appel à une intervention du ministère de l'Industrie chimique. Attendons-nous à voir le personnel directeur de cet établissement changé sous peu, et souhaitons bonne chance aux successeurs.

Le jour suivant, l'autocritique battait son plein. Dans des régions entières, les tracteurs n'étaient pas réparés pour les labours du printemps, et des mesures radicales s'imposaient; les trains ne marchaient pas près de Kharkov, et qui en était responsable? Ce sera, désormais, une rubrique régulière de la presse soviétique durant la « lutte » pour l'accomplissement des plans quinquennaux.

Au fond, c'est cela leur régime! L'État producteur fait établir son plan à l'aide d'experts de la production. Il écrit l'orchestration de l'enthousiasme officiel. Tout le monde crie: « Hip, hip, hurra » avec l'enthousiasme de soldats au garde-à-vous, et l'on appelle cela la discipline bolchévique. Les bons enfants travaillent comme des enrégés; la plupart des ouvriers sont incapables de suivre les stakhanoviens. Alors, le « plan » ne s'accomplit que dans les 70%, les 80% et embrouille les autres industries. On cherche les responsables. Épurations! Les camps de concentration se remplissent d'ouvriers indociles, de directeurs d'entreprises qui n'ont pas réussi, de faux dénonciateurs. Les soviétiques hésitent de plus en plus à laisser le reste du monde contempler cette chiourme; l'U. R. S. S. se replie sur elle-même, en fermant ses portes, et inonde nos badauds du flot de sa propagande. C'est pourquoi, avec leurs grèves et leur agitation, en dépit ou à cause des exigences qu'ils imposent aux compagnies, malgré la lutte que producteurs, ouvriers et bureaucrates se livrent à coups de paperasses, nos ouvriers accomplissent en moins de temps une besogne plus considérable et meilleure que leurs camarades d'U. R. S. S.

PAYS OCCUPÉS *APRÈS LA PASTORALE des évêques yougoslaves, qui décrivait le régime fait à l'Église par le gouvernement du camarade Tito, les évêques d'Allemagne et de Pologne publièrent, à leur tour, d'importants documents.*

La pastorale allemande, signée par neuf évêques, traite des conditions juridiques imposées aux territoires occupés. Les évêques avaient espéré que les criminels nazis, coupables d'attentats innombrables « contre notre peuple, et contre les nationaux d'autres pays », seraient justement châtiés, et que l'ordre juridique serait restauré.

Ils ont été déçus. Des efforts louables ont été faits pour démocratiser l'Allemagne et restaurer son ancien système éducationnel, démolé par le nazisme. Les évêques rappellent l'éviction de dix millions d'Allemands « surtout en Silésie et en pays sudète », sans qu'on ait examiné s'ils étaient coupables ou non.

Aucune plume ne peut décrire l'indicible misère qui flagelle ces régions où l'on méprise totalement l'humanité et la justice; toutes ces personnes sont entassées dans les quelques secteurs qui subsistent de l'Allemagne, dénuées de tout, sans moyens de se gagner la vie. Il est à peu près impossible que ces multitudes, dépouillées de leurs foyers, ne deviennent des aigris et des rebelles, qui bouleverseront la paix sociale.

Ils attirent l'attention sur les millions de prisonniers de guerre, condamnés aux travaux forcés, tout simplement parce

qu'ils avaient été soldats; on leur rend impossible la communication avec leurs familles. Les épurations dans les bureaux du gouvernement sont un véritable cauchemar. Ils rejettent la thèse de la culpabilité de la nation tout entière.

Nous ne pouvons passer sous silence une autre mesure qui viole toute loi et toute justice, et qui entraîne un danger pour la conception chrétienne de la propriété. Dans les zones orientales de ce qui reste de l'Allemagne, le refrain de la « réforme agraire » sert à dépouiller totalement ceux qui possèdent quelques biens.

Cette pastorale, qui devait être lue dans toutes les églises d'Allemagne le jour de Pâques (sauf évidemment dans la zone russe), fut interdite par les autorités militaires américaines et françaises. Les militaires français estimèrent que les évêques auraient dû demander audience au Conseil allié de Gouvernement pour lui exposer leurs griefs; sinon, ils excitaient le nationalisme allemand, créaient des dangers aux armées occupantes. Les Américains trouvèrent que les déportations et la réforme agraire étaient un phénomène de la zone russe; que les travaux forcés avaient lieu dans la zone française; que les épurations n'étaient pas faites par les armées occupantes, mais par les Allemands eux-mêmes, et que les accusés avaient d'ailleurs une chance de se défendre et d'interposer appel.

En un mot, Hitler n'avait jamais réussi à empêcher la lecture des pastorales épiscopales, sauf en 1934. Cette distinction devait revenir aux *Kommendatures* américaine et française. Les Britanniques ne firent pas de difficulté et la pastorale collective fut lue du haut de la chaire dans les diocèses de Cologne, Aix-la-Chapelle, Munster, Osnabrück, Hildesheim et Paderborn.

La pastorale des évêques polonais est grandiose! Elle remplit quatre grandes pages du service de presse de la N. C. W. C. et mériterait d'être éditée pour nos cercles d'études. Avec l'énergie qui vient du contact avec le réel, une profondeur mûrie dans d'indicibles souffrances, les évêques polonais étudient le communisme.

Ils ne le nomment pas! Ils parlent de *matérialisme*!

La philosophie matérialiste fait la concurrence au christianisme et s'efforce à devenir l'unique éducatrice des générations futures. Son unique idéal est d'augmenter démesurément la richesse matérielle. La civilisation matérialiste se dresse sans l'inspiration de la religion ni de la loi morale. Le matérialisme nie l'existence de Dieu; il rejette la conception de l'immortalité de l'âme et de l'ordre surnaturel, il méprise la religion et fait une guerre acharnée à la religion catholique. Sur le monde entier débordent le déluge de la révolution matérialiste. Malgré tous les désastres que ce matérialisme a infligés à l'humanité, il garde encore l'attrait de la nouveauté, et devient la tentation majeure de notre époque, mettant en danger notre foi et la culture chrétienne.

Puis la pastorale rappelle le martyre de l'Église polonaise durant la guerre:

Nous sommes remplis de gratitude envers Dieu, qui donna un courage surhumain aux valeureux chrétiens qui, menacés de perdre la liberté, continuèrent leur action patriotique; à ceux qui protégèrent le Saint Sacrement contre le sacrilège; qui portèrent le saint viatique aux moribonds; qui donnèrent asile aux prêtres persécutés et offrirent leurs maisons pour la célébration du saint sacrifice de la messe; qui continuèrent en secret à enseigner le catéchisme aux enfants; les préparèrent à la première communion; qui, souvent, empêchèrent la destruction sacrilège des ornements liturgiques et le sac de nos églises.

Nous voulons rendre le plus grand tribut à la mémoire sacrée des évêques, prêtres et fidèles qui souffrirent les peines les plus terribles dans les prisons et les camps de concentration; qui donnèrent allégrement leur vie pour le Christ, l'Église et la catholique Pologne; qui moururent avec un courage serein qui rappelle celui des premiers martyrs. Nous avons l'espoir que leurs mérites et leurs prières attireront sur notre pays une renaissance de la foi...

A trois reprises, durant cette année, le peuple polonais se consacrera au Cœur immaculé de Marie; le 7 juillet, dimanche qui suivra la fête de la Visitation, il offrira ses hommages à Notre-Dame dans toutes les églises et chapelles du pays; le 15 août, les évêques consacreront leurs diocèses à Notre-Dame. Enfin, le 8 septembre, fête de la Nativité de Notre-Dame, tout l'épiscopat polonais se réunira à

Czestochowa pour un pèlerinage grandiose, auquel prendront part de grandes multitudes. Alors, la nation polonaise tout entière, renouvelant la prière du roi Jean-Casimir durant le déluge du XVII^e siècle, se consacrera à Notre-Dame.

Joseph-H. LEDIT.

LIVRES RÉCENTS

SPIRITUALITÉ

Saint BERNARD: *Textes choisis*. Traduction Paul Zumthor. — Fribourg, Egloff, Librairie de l'Université, 1944. 290 pp., 17 cm.

TOUT DE SUITE, dès l'épigraphie, ce livre se fait oublier pour vous mettre en présence de quelqu'un: « ... c'est pour quoi, ce que j'ai toujours à la bouche, comme vous le savez bien, ce que j'ai toujours dans le cœur, comme Dieu le sait, ce que sans cesse j'écris, comme il apparaît assez dans mes œuvres, ce qui fait ma philosophie la plus profonde, c'est Jésus et Jésus crucifié. Je ne demande pas, comme l'Épouse du Cantique, où Il repose à l'heure de midi puisque j'ai la joie de Le tenir sur ma poitrine. Je ne demande pas où Il fait paître ses troupeaux, puisque je Le contemple comme Sauveur sur la croix. » (Sermon 43 sur le *Cantique des Cantiques*.) Alors, vous n'avez plus qu'à écouter « le plus français des saints », qui est « la figure la plus représentative de ce douzième siècle où la France, seule entre les nations, avait déjà son visage bien reconnaissable et proposait au monde une œuvre de civilisation guidée aux lumières de la foi ». Ouvrez le livre, le grand abbé est là avec toute sa tendresse ardente et si virile.

La préface, *l'Humanisme de saint Bernard*, par Albert Béguin, ainsi que l'introduction, *Saint Bernard dans son siècle*, par Paul Zumthor, sont deux brefs et discrets chefs-d'œuvre.

Livre à lire et à faire lire.

Jacques TREMBLAY.

Collège Jean-de-Brébeuf.

Frédéric SAINTONGE, S. J.: *Témoin de la Lumière* (Jean le Baptiste, sa vie, son culte). — Montréal, Lumen, 1945. 371 pp., 20 cm.

L'AUTEUR n'est pas un inconnu! Professeur de philosophie depuis plus de quinze ans, sa *Summa Cosmologiae* l'a déjà fait connaître et admirer dans les milieux de science et de philosophie. Quittant cette fois, d'un essor élégant et facile, les mystérieuses arcanes des constitutifs essentiels de l'être matériel, voici qu'il rejoint, avec une âme compréhensive et singulièrement avide d'être utile, ses compatriotes, dans leur merveilleuse et laborieuse « aventure nationale ». Cette « aventure », lourde d'espérance et d'inquiétude, avec ses problèmes multiples et divers, on a l'impression, à la lecture du volume, que l'A. la contemple sans arrêt, et que c'est à cause d'elle qu'il a écrit ce manuel d'énergie religieuse et nationale.

Le contact prolongé avec les secs éléments substantiels des êtres a développé chez l'A. un sens réaliste profond. Pour la formation d'un patriotisme éclairé et courageux, le R. P. Saintonge a voulu apporter les éléments de base, les pierres d'angle: les pierres surnaturelles de la foi, des vertus théologiques et morales, de la confiance en une mission apostolique. Aussi voit-il dans Jean le Baptiste l'incarnation la plus parfaite et la plus adaptée de ces vertus. *Témoin de la Lumière* est l'histoire exégétique du patron des Canadiens français, ainsi que de son rayonnement dans l'Église et le Canada français.

C'est dans une plus sérieuse connaissance de sa mission surnaturelle, une plus fervente dévotion et une plus exacte imitation de ce grand prophète, précurseur du Messie, de ses vertus, de sa foi et de son courage, que l'A. entrevoit la source d'une « sagesse » patriotique, les raisons de mieux vivre et des espoirs assurés de survivre.

Dans son ouvrage, l'A. a fait œuvre d'exégète, de prêtre et de patriote. Comme un brillant poème inscrit par l'Esprit-Saint dans l'immense « geste » messianique, tel nous apparaît, à la lecture, la vie de Jean le Baptiste. L'A. en dégage le dessin lumineux: prédestination, ministère incomparable, couronnement sublime dans le martyre. Il faut remercier l'A. de nous fournir une histoire aussi complète, aussi ordonnée de la vie de Jean le Baptiste. Elle constitue un ensemble qu'on ne trouvera nulle part ailleurs, où toutes les données des Écritures sont exploitées, organisées et interprétées à la lumière des meilleurs exégètes.

Œuvre de prêtre aussi. Cette foi que l'A. désire pour ses compatriotes, ce courage de la foi jusqu'à la mort, cette ambition de n'être qu'une voix au service du Christ, on les retrouvera en relief tout au long du volume.

Œuvre de patriote enfin qui apparaît dans l'amour avec lequel l'A. veut l'amélioration surnaturelle et économique des siens. Elle se dégage surtout de la dernière partie du livre où l'A. fait l'histoire de la dévotion à saint Jean-Baptiste, au Canada français.

Parmi les œuvres de littérature religieuse et nationale parues en ces derniers mois, *Témoin de la Lumière* est, sans aucun doute, une de celles qui sont appelées à exercer la plus profonde influence. Il sera utile à beaucoup: aux prêtres d'abord, par son contenu scripturaire, sa vie de Jean le Baptiste, par la Neuvaine que l'A. a lui-même composée. Les hommes d'action nationale y puiseront les principes de courage et de fermeté.

Écrit dans un style parlé, plein de mouvement, enrichi de nombreuses illustrations, sa lecture plaira à tous.

L'Immaculée-Conception.

Paul L'ALLIER.

PHILOSOPHIE

A.-D. SERTILLANGES, O. P.: *L'Idée de Création et ses retentissements en philosophie*. — Paris, Aubier, 1945. 231 pp., 22,5 cm.

ÉTUDE REMARQUABLE par la limpidité en même temps que par la profondeur de ses analyses. Autour de la notion de création, propre à la philosophie chrétienne, l'A. travaille à dégrader la scolastique de tout anthropomorphisme, puis il nous découvre, sous ses couches de mousses parasites, la robuste et fine architecture thomiste sans aucune usure.

Y sont envisagés dans leur juste perspective d'absolu le fait même de la création, puis les problèmes adjacents de durée, de temps, d'action seconde, d'évolution, de liberté, du miracle et du mal. La présentation est réjouissante de facilité, de maîtrise: absence totale de bretelles, de haquets, de treuils verbaux qui servent d'ordinaire à établir de faux ponts, d'inutilisables escaliers, des meurtrières aveugles. Ici, au contraire, c'est partout l'infrangible unité de l'actualité en exercice d'existence elle-même, — l'*Ipsum esse subsistens*, — qui projette dans tous les sens, en même temps que des participations d'existence, — le créé, — ses évidences explicatives.

Lecture où trouveront leur compte tous ceux pour qui philosopher n'est pas chercher l'explication d'une philosophie, mais aller à l'explication du réel.

Jacques TREMBLAY.

Collège Jean-de-Brébeuf.

HISTOIRE

Chan. F.-X.-Eug. FRENETTE: *Notices biographiques et notes historiques sur le diocèse de Chicoutimi*. — Chicoutimi, 1945. 243 pp., 22.5 cm.

EXCELLENT instrument de travail pour les historiens du diocèse de Chicoutimi. Après une courte introduction historique sur le diocèse, l'A. fait une biographie de tous les membres du clergé qui travaillèrent dans le diocèse de 1878 à 1945 (date de naissance; parents; lieu des études; date et lieu d'ordination; postes occupés). De nombreuses tables facilitent l'usage du recueil.

Joseph-H. LEDIT.

Armand MARIN: *L'honorable P.-B. Mignault*. — Montréal, Fides, 1946. 136 pp., 20 cm.

L'ÉCOLE DES BIBLIOTHÉCAIRES de l'Université de Montréal nous vaut cette excellente thèse de M^e Armand Marin. Une brève biographie de l'honorable P.-B. Mignault, une longue et complète bibliographie composent ce volume d'un grand intérêt pour les chercheurs et les bibliothécaires. Ce monument élevé à la gloire de notre éminent compatriote rendra de grands services.

Amédée DUPAS.

Sudbury.

Marcel TRUDEL, docteur ès lettres: *L'Influence de Voltaire au Canada*. — Montréal, Fides, 1945. T. I, 221 pp.; t. II, 315 pp.; 20 cm.

UNE THÈSE de doctorat qui fait honneur à son auteur et à l'Université Laval qui l'a couronnée. Après une brève introduction, *L'inflation voltairienne sous le régime français*, l'auteur développe sa thèse en quatre parties: *Une vaste inondation voltairienne* (1760-1830); *La rivière suit son cours* (1830-1850); *Une nouvelle inondation voltairienne: l'Institut canadien de Montréal* (1850-1880); *Les dernières vagues du voltairianisme* (1880-1900).

Pour mener cette enquête à bonne fin, deux conditions étaient nécessaires: une connaissance beaucoup plus qu'ordinaire de Voltaire, dont l'œuvre écrite est immense, et une égale connaissance de notre littérature dans toutes ses manifestations pour la période qui va de 1760 à 1900. Il nous est agréable de reconnaître que M. T. vérifie cette double condition, et à un rare degré.

Est-ce à dire que son ouvrage soit parfait? On lui a reproché d'avoir exagéré l'importance de son sujet, d'avoir conclu parfois à l'influence de Voltaire, d'après la base fragile d'une simple similitude de pensée ou de forme. *Post hoc, ergo propter hoc*. Nous aurions tort de nous attarder à ce reproche que l'auteur avait d'ailleurs prévu quand il écrivait:

« Avant 1830, nous prenions une page suspecte, nous cherchions le texte de Voltaire d'où pouvait venir l'inspiration et nous n'avions qu'à dire: « Voyez, c'est le même texte. » Maintenant, nous n'avons plus que des idées à comparer, et comme il n'est pas nécessaire d'avoir lu Voltaire pour attaquer

le clergé ou la peine de mort, la comparaison menace d'être boiteuse. Mais est-ce que cet état de choses ne prouve pas que les idées de Voltaire, répandues dans le pays depuis 1760, ont été parfaitement assimilées par nos écrivains? La nourriture est devenue sang; il n'est plus facile d'en faire l'analyse. » (T. I., pp. 220-221.)

Les erreurs de détail, si erreurs il y a, ne peuvent pas nous faire oublier le vrai mérite de M. T. Sa thèse reste inattaquable dans son ensemble, et, à notre avis, personne jusqu'ici ne l'avait aussi solidement établi: l'influence de Voltaire au Canada français a été immense et néfaste. Nous n'emprunterons que deux textes à M. T., mais qui nous paraissent justifiés. Après avoir noté l'abondance avec laquelle nos journaux ont reproduit les écrits de Voltaire ou propagé ses idées, de 1760 à 1830, M. T. écrit:

« Nous n'étions qu'un petit peuple livré à son vainqueur, et comme si nous avions des énergies à dépenser en pure perte, nous nous sommes mis à l'école de Voltaire pour guerroyer contre les institutions qui étaient notre salut; nous avons blâmé les Jésuites du Paraguay, au lieu de vanter les nôtres et de supplier le gouvernement anglais de nous les rendre; nous nous sommes battus contre le fanatisme; il s'agissait bien de cela pour assurer notre survivance; nous avons réclamé contre l'Inquisition; elle était abolie depuis longtemps; nous avons protesté contre la torture judiciaire; les juges anglais nous menaçaient-ils de la question? nous avons admiré Frédéric de Prusse, madame du Châtelet, Thiérot et consorts; tous ces gens-là, sans doute, nous avaient fait beaucoup de bien et allaient surgir pour défendre notre vie religieuse et nationale.

« Pendant plus d'un demi-siècle, Voltaire a été notre seul maître de littérature, notre seul professeur d'histoire et de philosophie. Son esprit nous a soudain envahis, après 1760, comme une grande débâcle; poussée des eaux qui a tout recouvert et qui a charroyé des débris pendant soixante-dix ans. » (T. I., pp. 123-124.)

Parvenu au terme de son étude, M. T. peut écrire:

« Le voltairianisme nous a fait bien du mal; c'est lui, bien plus que le Régime anglais, qui a mis en péril l'Église canadienne; c'est lui qui fait perdre de vue à nos premiers journaux leur but essentiel: la défense de nos droits; il amène les Patriotes à prendre position contre l'Église; il fausse l'*Histoire* de Garneau; il fait crouler l'Institut canadien qui groupait les plus beaux talents de notre société et marquait un brillant réveil philosophique, scientifique et littéraire. Le voltairianisme est encore responsable de nos lentes évolutions en littérature... » (T. II., p. 256.)

Et c'est sur un hommage à nos habitants que M. Trudel prend congé de ses lecteurs:

« Enfin, nous observons ici un fait qui mériterait plus qu'une simple mention: le voltairianisme ne paraît pas affecter la paysannerie. Les ruraux, occupés à de dures besognes et retenus loin des centres, restaient nécessairement réfractaires à une influence qui répugnait d'ailleurs à leur traditionalisme religieux.

RÉÉDITIONS

BROCHURES DU P. ARÈS, S. J.

Plans d'étude sur la restauration sociale

64 pages, 25 sous

Catéchisme de l'organisation corporative

64 pages, 25 sous

Ces deux brochures, dont la première édition a été vite épuisée, viennent d'être rééditées, revues et augmentées. Elles seront des plus utiles à tous ceux qui s'intéressent aux questions sociales.

ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE - MONTRÉAL

Une tasse de Bovril avant le coucher

vous
reposera
des
fatigues
du
jour.



Et c'est heureux; la paysannerie se trouvait être la principale source du recrutement cléricale et l'élite intellectuelle pouvait se renouveler par l'apport de chrétiens sincères et doués que fournissait, plus que toute autre, la classe campagnarde. Comme le fabuleux Antée, l'élite a repris ses forces chaque fois qu'elle a touché la terre. » (T. II, p. 257.)

Nous savions déjà que Papineau et les chefs de 1837 étaient anticléricaux et voltairiens avant la condamnation par nos évêques du recours aux armes. Mais, nous ne savions pas, ou, du moins, nous ne savions pas assez que François-Xavier Garneau ne s'était pas complètement libéré de l'influence de Voltaire. Dans la troisième édition de son *Histoire*, qu'il s'était appliqué à corriger, afin de ne pas heurter la foi et le sentiment religieux de ses compatriotes, Garneau reste, en maints endroits, fidèle au patriarche de Ferney. Il est vrai, — la démonstration de M. Trudel est sur ce point convaincante, — que Garneau n'a pas compris la sainteté et la mystique d'une Marie de l'Incarnation. M. Trudel va plus loin quand il écrit:

« Puisqu'il (Garneau) n'a pas compris les premiers chapitres de notre histoire, le titre d'historien national qu'on lui donne est-il justement mérité? » (T. I., p. 220.)

La question est posée, et elle est d'importance. Pourquoi M. Trudel ne donnerait-il pas lui-même à ce problème la solution qu'il mérite? Il est homme à se corriger ou à nous corriger, à faire évanouir ses doutes ou les nôtres.

L'Influence de Voltaire au Canada est un beau et un bon livre auquel nous souhaitons le plus vaste rayonnement. Il se termine par une très riche bibliographie (t. II, pp. 259-311) et par une table analytique qui en font un instrument de travail précieux.

Léon POULIOT.

L'Immaculée-Conception.

ACTUALITÉ

R. P. Antonio DRAGON, S. J.: *En mission parmi les Rouges.* — Montréal, Le Messager Canadien, 1946. 129 pp. 19.5 cm.

LA LITTÉRATURE d'après-guerre abonde en récits navrants des dévastations causées par le passage des armées et des souffrances aux camps de concentration. Voici un livre d'un nouveau genre, qui n'insiste pas sur l'occupation japonaise en Chine, non plus que sur les privations des internés. Il raconte plutôt les efforts héroïques de compatriotes qui, déjà épuisés par la sous-alimentation d'un internement prolongé, sont vite retournés à leurs postes, se débattent avec débrouillardise au milieu du chaos d'une période de transition, maintiennent les œuvres déjà entreprises et songent à en lancer de nouvelles.

Destiné avant tout aux parents et amis de nos broussards canadiens, le livre captivera aussi le public par son style alerte, ses instantanés de la vie du missionnaire et l'émotion qui se dégage à chaque page de ces héroïsmes quotidiens et soutenus.

Cette histoire, singulièrement émouvante dans sa sobre vérité, est racontée par le R. P. Provincial des Jésuites canadiens-français, qui a tenté l'aventure de se rendre là-bas, de constater en personne la situation dans la mission du Süchow, de causer à loisir avec chacun de nos missionnaires. Il ne faudrait pas y chercher une étude approfondie du problème chinois actuel. L'auteur nous en avertit: pendant le voyage de retour, « reclus dans ma cabine où logeaient sept autres passagers, l'idée m'est venue de ramasser quelques notes et de classer mes souvenirs. Sur mes genoux, dans mon lit de fer inconfortable ou sur une table de fortune, j'ai rédigé ces pages au milieu du bruit des vagues et d'inconforts de toutes sortes. J'espère que le lecteur indulgent y trouvera ce que j'ai voulu y mettre: des impressions vécues, sur un coin de la Chine missionnaire envahi par les Rouges... ».

Ces pages rappelleront à tous le sérieux du devoir missionnaire et dissiperont sans doute certaines illusions qui regardaient encore la vie missionnaire comme une cavalcade en pleine gloire au son de la fanfare.

Louis BOUCHARD.

Procure des Missions, Québec.

JUIN 1946

TÉL. FALKIRK 1116
ÉCHANGE PRIVÉ

Charbonneau

Limitée

Fabricants de

BISCUITS

CONFISERIES

et

PÂTES ALIMENTAIRES

1800, RUE NICOLET
MONTRÉAL



Ce chèque de rente, vous le recevrez chaque année, tant que vous vivrez. La rente viagère n'est ni plus ni moins que la prévoyance monnayée. Cette conversion de l'avenir en argent vous est indispensable: personne ne passe de bail avec la fortune.

CAISSE NATIONALE
D'ÉCONOMIE

41 ouest, rue St-Jacques, Montréal - Tél.: HA. 3291

La Saubegarde

Fondée en 1902, La Saubegarde a vu se grouper autour de son drapeau l'élite de notre population canadienne-française.

Née d'une idée, la survivance de notre nationalité, La Saubegarde reçut les plus chauds encouragements de nos autorités religieuses et civiles.

Notre organisation culturelle, éducationnelle et politique veut que notre organisation économique en seconde les efforts.

Il est impérieux que nos épargnes servent au développement de nos propres institutions. C'est l'oeuvre que poursuit la Compagnie d'assurance sur la vie La Saubegarde.

Actif :
\$12,000,000

Assurances :
\$80,000,000

La Saubegarde

Avec
les hommages
de la maison

**MONGEAU
& ROBERT**

Cie Ltée

CHARBON

HUILE À CHAUFFAGE

1600 est, rue Marie-Anne - Montréal

En trois mots

¶ Une de nos « forteresses du catholicisme » célèbre cette année son dixième anniversaire: la Villa Saint-Jean-de-la-Lande, à Saint-Jean, a accueilli pendant ce temps 15,384 retraitants en 482 retraites fermées.

¶ On dit que le plus grand charitable des États-Unis n'est pas Rockefeller ni Carnegie, mais l'Église, qui peut être fière de ses 10,553 écoles, 2,587,124 élèves, 99,488 instituteurs et institutrices: augmentation sur 1920 de 21.2, 30.6, 83.3%, respectivement. Ce magnifique réseau scolaire confessionnel a été édifié et fonctionne grâce à la générosité des catholiques, qui paient la double taxe, l'État réservant ses largesses au seul enseignement public et neutre.

¶ Une foule compacte se pressait aux cours de M. Gilson sur l'Essence et l'Existence. On se serait cru au moyen âge, quand les esprits se passionnaient pour les problèmes les plus abstrus.

¶ Le *Star Weekly* de Toronto publie dans sa livraison du 27 avril un article très élogieux sur Salazar et son œuvre. Il n'est jamais trop tard pour apprendre...

¶ La J. E. C. avait déjà lancé ses « Villages Estudiants ». Elle y ajoute cette année, pour les étudiantes du diocèse de Montréal, l'auberge « Aux Quatre Vents » à Saint-Côme de Joliette. Magnifique solution au problème des vacances pour des douzaines de jeunes Montréalaises.

¶ En 1646, le P. Dablon explore le Saguenay, en même temps que le P. Druillette parcourt les rivières Chaudière et Kénébec. En 1746, le duc d'Anville perd sa flotte, destinée à reprendre Louisbourg. En 1846, la Chambre d'assemblée obtient le contrôle des subsides, les écoles séparées sont reconnues, le Collège de Joliette est fondé.

¶ Le grand artiste sir Thomas Beecham a dit ce qu'il pense d'Hollywood: « Hollywood est un désastre généralisé. En comparaison, ceux d'Hitler, d'Himmler et de Mussolini ne furent que des incidents passagers... Tous les arts des États-Unis sont un gigantesque racket, mené par des hommes sans scrupules et des femmes malades. » (*Time*, 13 mai.)

¶ Le retour de la belle saison ramène la pensée sur les dangers de la rue qui guettent les âmes et les corps des jeunes. Aux États-Unis, on compte environ 20,000 morts violentes chaque année dues à des accidents de la rue qui auraient, pour la plupart, pu facilement être évités. Redoubler de vigilance n'est donc pas un luxe.

¶ La Palme, caricaturiste du *Canada*, fait écho (21 mai) à Lucien Parizeau, conférencier de l'Institut démocratique: Dollard n'existe pas. Or, le 24 mai 1943, le même *Canada*, en éditorial, célébrait héroïquement Dollard, « modèle de notre jeunesse, qui a reçu la même mission que Dollard: arrêter l'ennemi aussi loin que possible des remparts de la patrie ». Au parc Lafontaine, fanfare militaire, déploiement, harangues idoines et... en route pour l'Angleterre! Alors... Dollard existait.

¶ Sait-on la réputation que le régime de Tito s'est gagnée au témoignage de réfugiés qui arrivent de la Yougoslavie livrée à son autorité? Des Pères Franciscains, qui viennent de parvenir à Rome de cette contrée, disent que malgré que leur ordre ait eu beaucoup à souffrir de l'occupation des Soviétiques, le maréchal Tito a surpassé tout le monde pour les massacres et les emprisonnements iniques de religieux. Et les réfugiés citent des exemples, en donnant les noms de personnes et de lieux.

RELATIONS

Votre testament

Souvent trop occupé de ses propres affaires, l'exécuteur testamentaire particulier n'a pas le temps voulu et que demande l'administration efficace d'une succession.

Nommez cette Société votre Exécuteur testamentaire. Elle a été créée dans ce but et possède ces garanties :

COMPÉTENCE
PERMANENCE
SÉCURITÉ —

qu'aucune personne en particulier ne peut offrir

Le Sun Trust Limitée

JOSEPH SIMARD, O. B. E.
président

ALBERT HUDON

HON. J.-A. BRILLANT, C. L., C. B. E.
vice-présidents

DIRECTION

J.-HÉBERT CHRÉTIEU
directeur général

JACQUES GEOFFRION
secrétaire

HENRI DE CAZES
gérant à Québec

Siège social:

10 ouest, rue St-Jacques
MONTRÉAL-1

Succursale:

132, rue St-Pierre
QUÉBEC



MAGASIN A
RAYONS :

865 est, rue
Sainte-Catherine

Dupuis Frères
LIMITÉE

MONTRÉAL

Comptoir postal :

780, rue Brewster

Succ. magasin pour hommes :
Hôtel Windsor

*Achète
BIEN
qui achète
chez*

*La question nationale au Canada français
est d'abord une question économique !*

Lisez donc

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

La seule revue du genre publiée
en langue française en Amérique

Elle vous tiendra au courant des principes et des faits économiques indispensables à la compréhension de nos problèmes.

SOMMAIRE DU NUMÉRO D'AVRIL

- Des articles sur les sacrifices et le relèvement de la France, sur la politique commerciale et extérieure du Canada, sur l'assurance-vie, sur la nationalisation du crédit en France, sur le transport par avion au Canada, sur les tentatives de centralisation de l'Empire de 1920 à 1922, sur le prix de revient dans l'industrie, par MM. Henry Mhun, Rosario Cousineau, Lucien Ladouceur, Gilles Gouard, Roland Parenteau, Jean Dumouchel, Lucien Toupin.
- Des commentaires sur les concessions minières, sur les finances provinciales de 1946 et sur l'impôt et la guerre, par François-Albert Angers.
- Des comptes rendus de livres récents sur des sujets économiques et sociaux.

Revue trimestrielle publiée par

L'École des Hautes Études Commerciales
535, AVENUE VIGER MONTRÉAL

Abonnement : \$3

En vente aussi chez Déom, chez Pony et à la librairie du Devoir : \$1.00 l'exemplaire

La Cie de charbon

L.-H. OUMET

Une entreprise familiale au service du public depuis plus de 33 ans.

L.-H. OUMET
JEAN OUMET
ARMAND OUMET
RAYMOND OUMET
prop.

VOTRE ENCOURAGEMENT EST
NOTRE SUCCÈS
BIEN VOUS SERVIR EST NOTRE
DEVISE

237, rue VAN-HORNE
CA. 1115



Les Fabricants

FASHION-CRAFT LIMITÉE

Conseil d'administration :

J.-Louis LÉVESQUE *Président*

Gérard FAVREAU *Vice-président exécutif
et directeur général*

Lionel LACROIX } *Directeurs généraux*
W. S. McCUTCHEON } *adjoints*

Emé. LACROIX

J.-A. BOIVIN, N. P.

*Les vêtements
Fashion-Craft
sont
l'apanage
d'une mise élégante.*

Représentés au Canada par au delà de
500 magasins d'Halifax à Vancouver.

NOUVELLE ÉMISSION

\$2,600,000

LES SOEURS DE L'HÔTEL-DIEU DE SAINT-BASILE (Madawaska)

(The Sisters of the Hotel-Dieu of St. Basile, Madawaska)

OBLIGATIONS 3¼%, PREMIÈRE HYPOTHÈQUE

(Datées du 1^{er} mars 1946)

Capital et intérêts semestriels payables à toutes les succursales d'une banque à charte soit dans la province de Québec ou du Nouveau-Brunswick, et à Halifax, N.-E. Rachetables en totalité ou en partie, en aucun temps, sur trente jours d'avis, au pair et les intérêts courus.

Prix : \$100 et les intérêts courus.

Credit Interprovincial, Limitée

10 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal - 1 - LA. 9241

"Relations" vous plaît, passez-le à vos amis